

---

CENTRE D'ETUDES  
ET DE RECHERCHES  
SUR LES QUALIFICATIONS

---

*Dossier*

*L'insertion professionnelle  
des étudiants en droit  
et sciences économiques  
(Comparaison 1978-1982)*

*Alain Charlot*

---

FORMATION - QUALIFICATION - EMPLOI  
COLLECTION DES ETUDES

---

*L'insertion professionnelle  
des étudiants en droit  
et sciences économiques  
(Comparaison 1978-1982)*

*Alain Charlot*

*Cette étude a été réalisée par Alain Charlot, Département Formations et Carrières*

Février 1986

## AVANT-PROPOS

*Les enquêtes de l'Observatoire des entrées dans la vie active (EVA) sont devenues un instrument indispensable pour connaître l'insertion professionnelle des jeunes à la sortie de l'appareil scolaire et universitaire. Une diffusion aussi large que possible des données recueillies est donc souhaitable. Celle-ci revêt plusieurs formes.*

*Le CEREQ fait paraître, dans la Revue Formation Emploi notamment, des travaux approfondis sur l'entrée dans la vie active et les premières années de cheminement professionnel des jeunes, qui font largement appel aux résultats de l'Observatoire EVA. Mais ces études ne peuvent tenir lieu de publications systématiques.*

*Les principaux résultats de chaque enquête sont désormais présentés dans la série des «Dossiers» de la Collection des études. La présentation adoptée, qui laisse une large place aux tableaux, permettra aux lecteurs de disposer d'un ouvrage de référence dans lequel ils pourront trouver ou retrouver les principaux résultats, notamment statistiques. Un soin particulier a été apporté aux indications méthodologiques, de façon à guider les lecteurs et à éviter des erreurs dans l'interprétation des données.*

## SOMMAIRE

	Pages
PRÉSENTATION .....	7
INTRODUCTION .....	11
<b>PREMIÈRE PARTIE : LA POPULATION ÉTUDIANTE DANS LES ÉTUDES DE DROIT ET SCIENCES ÉCONOMIQUES</b>	
Chapitre 1 : De 1977 à 1980 : forte stabilité en droit et sciences économiques, croissance rapide en administration économique et sociale. ....	14
Chapitre 2 : Une typologie des populations universitaires .....	18
<b>DEUXIÈME PARTIE : LES DÉBUTS DE LA VIE ACTIVE À LA SORTIE DU DEUXIÈME CYCLE</b>	
Chapitre 1 : Quelques caractéristiques de la population sortant du deuxième cycle .....	25
Chapitre 2 : L'accès au marché du travail des sortants du deuxième cycle (sans aucune poursuite d'études) .....	32
1. L'accès au premier emploi .....	32
2. L'évolution 1978-1981 .....	38
3. Bilan de l'insertion professionnelle en 1982 .....	39
4. La situation des étudiants qui ont poursuivi leurs études en troisième cycle .....	50
Chapitre 3 : Les emplois occupés à la sortie du deuxième cycle .....	52
1. Les emplois occupés par les hommes .....	54
2. Les emplois occupés par les femmes .....	56
3. Les grands secteurs d'activité .....	58

4. Diplôme de sortie et orientation professionnelle de la formation . . . . .	58
5. L'effet de la spécialité du diplôme sur les emplois occupés . . . . .	63
6. Les premiers emplois occupés après une année de troisième cycle . . . . .	71

**TROISIÈME PARTIE : LES DÉBUTS DE LA VIE ACTIVE À LA SORTIE DU  
PREMIER CYCLE**

<b>Chapitre 1 : La situation des étudiants sortant du premier cycle universitaire sans aucun diplôme autre que le baccalauréat . . . . .</b>	<b>77</b>
--	-----------

1. La situation en 1981 et 1982 . . . . .	77
2. Les emplois occupés . . . . .	81

<b>Chapitre 2 : La situation des étudiants sortant de l'université avec seulement le DEUG . . . . .</b>	<b>84</b>
---	-----------

1. La situation en 1981 et 1982 . . . . .	84
2. Les emplois occupés . . . . .	86

**ANNEXES**

Annexe 1 : Discipline et spécialités des diplômes . . . . .	91
Annexe 2 : Codes emplois regroupés et détaillés . . . . .	92
Annexe 3 : Annexe statistique . . . . .	95
Annexe 4 : Liste des sigles . . . . .	100

<b>LISTE DES TABLEAUX . . . . .</b>	<b>101</b>
-------------------------------------	------------

<b>LISTE DES GRAPHIQUES . . . . .</b>	<b>104</b>
---------------------------------------	------------

## PRÉSENTATION

Les enquêtes menées par le CEREQ dans le cadre de l'Observatoire des entrées dans la vie active ont déjà couvert, dans une première phase (1976-1979), l'ensemble des grandes filières universitaires : sciences, lettres et sciences humaines, droit et sciences économiques (1). Cette première série d'enquêtes d'insertion a déjà fourni des résultats importants sur les débouchés professionnels des étudiants à la sortie des universités et a aussi bien permis de mettre en évidence différentes sous-populations et plusieurs types de liaisons entre la formation et l'emploi, que d'obtenir une évaluation plus cohérente des flux d'entrée et de sortie de l'enseignement supérieur.

— La première vague des enquêtes d'insertion a porté sur :

- les étudiants sortis en 1975 des études universitaires scientifiques et interrogés en 1976 (septembre) : inscrits en premier, deuxième ou troisième cycle en 1974-1975 et non réinscrits en 1975-1976 et ne poursuivant aucune autre étude (2) ;
- les étudiants sortis en 1976 des études universitaires de lettres — sciences humaines et interrogés au printemps 1977 : inscrits en premier, deuxième ou troisième cycle en 1975-1976, non réinscrits en 1976-1977 et ne poursuivant aucune autre étude (3) ;

---

(1) Une enquête auprès d'une promotion de diplômés de pharmacie et de docteurs en médecine a été également réalisée en 1979. Cf. A. CHARLOT et P. HUARD : *L'entrée dans la vie active des étudiants en médecine et en pharmacie*. Paris : Documentation Française, (« Cahiers de l'Observatoire national des entrées dans la vie active » n°10). Février 1983.

(2) Cf. F. POTTIER : *Les universités scientifiques*. Paris : Documentation Française, (« Cahiers de l'Observatoire national des entrées dans la vie active » n°1). Octobre 1978.

(3) Cf. A. CHARLOT et J.L. PIGELET : *L'entrée dans la vie active des étudiants en lettres et sciences humaines à la sortie des universités*. Paris : Documentation Française (« Cahiers de l'Observatoire national des entrées dans la vie active » n°9). Mars 1982.

- les étudiants sortis en 1977 des études universitaires de droit - sciences économiques et interrogés au printemps 1978 : inscrits en premier, deuxième ou troisième cycle et ne poursuivant aucune autre étude (4).

Cette première série d'enquêtes d'insertion a fait l'objet d'une synthèse qui a été publiée dans le volume 3 de la revue *Formation Emploi* du CEREQ (5).

La deuxième phase des enquêtes de l'Observatoire comporte une double série d'enquêtes :

— Une seconde vague des enquêtes d'insertion qui a commencé en 1980 avec une nouvelle enquête auprès des étudiants sortant des universités scientifiques.

Cependant, les inconvénients liés, d'une part, à la proximité trop grande de l'enquête par rapport à la sortie (neuf mois en moyenne) et, d'autre part, à la difficulté de saisir réellement les sortants du troisième cycle par le critère de la non-réinscription — ceux-ci poursuivant, dans la plupart des cas, des études en doctorat pendant de nombreuses années parallèlement à l'exercice d'une activité professionnelle — ont entraîné une modification du champ des enquêtes auprès des formations universitaires : tous les sortants du premier et du deuxième cycles ont été inclus dans les enquêtes, qu'ils poursuivent ou non des études en troisième cycle, et l'interrogation a été repoussée d'une année supplémentaire (vingt-et-un mois après la sortie).

Cette deuxième série d'enquêtes a donc porté sur :

- les étudiants sortis en 1978 des universités scientifiques et interrogés au printemps 1980 : inscrits en premier ou deuxième cycle en 1977-1978 et non réinscrits en 1978-1979 en premier ou deuxième cycle ;

- les étudiants sortis en 1980 des formations universitaires en droit — sciences économiques et interrogés au printemps 1982 : inscrits en premier ou deuxième cycle en 1979-1980 et non réinscrits en 1980-1981 en premier ou deuxième cycle ;

- les étudiants sortis en 1981 des formations universitaires de lettres — sciences humaines et interrogés au printemps 1983 : inscrits en premier cycle ou deuxième cycle en 1980-1981 et non réinscrits en 1981-1982 en premier ou deuxième cycle.

L'enquête de 1980 a déjà été exploitée (6). Celle de 1982 fait l'objet de la présente publication et celle de 1983 sera également publiée dans la *Collection des études* du CEREQ.

---

(4) Cf. F. POTTIER : *L'entrée dans la vie active des étudiants en droit et sciences économiques à la sortie des universités*. Paris : Documentation Française (« Cahiers de l'Observatoire national des entrées dans la vie active » n°7). Décembre 1981.

(5) Cf. J.L. PIGELET et F. POTTIER « Populations universitaires et accès à l'emploi » ; A. CHARLOT « Les universités, le marché du travail et les emplois : monopole concurrence et déclassement ». *Formation Emploi* n°3, juillet-septembre 1983.

(6) Cf. POTTIER : *Accès à l'emploi des étudiants sortis des universités scientifiques*. Paris : CEREQ. Doc. ronéo. Décembre 1981. *Les universités et la crise : évolution de l'entrée sur le marché du travail des étudiants scientifiques entre 1975 et 1980*. Paris : CEREQ (« Note d'information » n°73). Mai 1982.



— Des enquêtes de cheminement qui concernent les étudiants déjà interrogés lors de la première phase des enquêtes d'insertion entre 1976 et 1978. Ces enquêtes de cheminement ont porté sur :

- les étudiants scientifiques réinterrogés en 1980 après avoir déjà été enquêtés en 1976 ;
- les étudiants littéraires réinterrogés en 1981 après avoir déjà été enquêtés en 1977 ;
- les étudiants en droit — sciences économiques réinterrogés en 1982 après avoir déjà été enquêtés en 1978.

L'enquête de cheminement auprès des étudiants scientifiques qui concerne le suivi des sortants de 1975 sur la période 1976-1980 a déjà fait l'objet d'une exploitation (7) et d'un article dans le numéro 10 de la revue *Formation Emploi* du CEREQ (8).

La comparaison entre les deux séries d'enquêtes d'insertion est rendue parfois difficile dans la mesure où le champ de l'enquête et la date d'interrogation ont connu des modifications.

— En ce qui concerne le champ de l'enquête : tous les étudiants inscrits en premier ou second cycle (y compris préparation aux concours et CAPA et certains instituts d'université) et non réinscrits dans l'enseignement supérieur l'année suivante ont été interrogés, ainsi que tous ceux qui, à l'issue du second cycle, s'inscrivent en troisième cycle (DEA, DESS et doctorats) l'année suivante.

La différence avec la période 76-79 porte donc sur la manière dont est saisi le troisième cycle (à l'entrée dans les enquêtes actuelles au lieu de prendre des étudiants à leur sortie). La comparaison entre les deux phases ne peut donc se faire que pour les premier et second cycles.

— En ce qui concerne la date d'interrogation : dans la première phase 1976-1979 les enquêtes étaient faites l'année qui suivait la sortie de l'enseignement supérieur, c'est-à-dire 9 mois après celle-ci. Dans la seconde phase, le délai entre la sortie et l'enquête a été allongé d'une année.

La comparaison avec la première phase reste toujours possible dans la mesure où la situation peut être observée à différentes dates situées entre la sortie et l'enquête.

Disposer d'une année supplémentaire d'observation se révèle particulièrement judicieux en raison de l'importance des départs au service national l'année qui suit la sortie de formation : l'un des inconvénients majeurs d'une période d'observation trop courte est de sous-estimer en effet le flux d'entrée des hommes sur le marché du travail et de rendre presque impossible toute comparaison entre les sexes ou avec d'autres sources statistiques.

---

(7) F. POTTIER : *Insertion et cheminement professionnels des étudiants issus de l'enseignement supérieur scientifique en 1975*. Paris : CEREQ («Collection des études» n°19). Décembre 1985.

(8) F. POTTIER : «L'avenir des diplômés de l'enseignement supérieur scientifique». *Formation Emploi* n°10. Avril-Juin 1985.

Mais surtout, l'accès aux emplois se faisant progressivement, toute évaluation raisonnable de la relation formation emploi doit prendre en compte les premiers emplois occupés sur une période de quelques années et pas seulement le premier emploi saisi à une date déterminée et proche de la sortie de la formation.

Ces limites des enquêtes d'insertion ont pu déjà être en partie réduites lors de la nouvelle série des enquêtes de l'Observatoire auprès des sortants de l'enseignement universitaire, dans la mesure où la période d'observation, on vient de le voir, a été portée à vingt-et-un mois et où le questionnaire utilisé est un questionnaire type «cheminement» qui permet de suivre l'ensemble des emplois occupés successivement jusqu'à la date de l'enquête.

## INTRODUCTION

Les résultats qui sont présentés dans ce document concernent la situation des étudiants sortis en 1980 des études universitaires de droit-sciences économiques, et interrogés en mars 1982. En outre, chaque fois que cela était possible, la situation intermédiaire, c'est-à-dire mars 1981, a été explicitée et rapprochée de celle de mars 1978 de manière à permettre une analyse de l'évolution des conditions d'insertion sur la période récente.

Le rapprochement de l'enquête de 1982 avec celle de 1978 n'a pu se faire évidemment qu'à une date identique, c'est-à-dire neuf mois après la sortie des études. L'enquête de cheminement auprès de ces mêmes étudiants sortis des études universitaires de droit-sciences économiques en 1977 permettra en effet une comparaison plus significative, mais les résultats ne seront disponibles qu'ultérieurement en 1986.

L'enquête a porté sur les étudiants français inscrits dans les formations universitaires en droit, sciences économiques, gestion et administration économique et sociale (AES) en premier et deuxième cycles en 1979-1980 (y compris les préparations aux concours et CAPA, et les étudiants sortant des instituts d'études judiciaires (IEJ) et d'études politiques (IEP)) et non réinscrits en premier ou deuxième cycle en 1980-1981. Seuls ont été retenus dans l'enquête les étudiants qui ne poursuivaient aucune étude l'année suivante (1980-1981), mais à l'exception des étudiants qui poursuivent des études en troisième cycle à l'Université et qui sont inclus dans le champ de l'enquête.

Cette deuxième enquête d'insertion auprès des étudiants en droit-sciences économiques s'inscrit dans une période qui est marquée par une relative stabilité des effectifs étudiants dans ces disciplines à l'exception de l'administration économique et sociale qui enregistre une croissance particulièrement rapide entre 1977 et 1980. Mais, dans le même temps, le fonctionnement du premier cycle, s'il est demeuré très stable en droit et en sciences économiques, semble être devenu particulièrement sélectif en administration économique et sociale.

Du coup, les flux de passage en deuxième cycle enregistrent une faible hausse d'effectifs et, autre conséquence à la sortie du deuxième cycle, l'offre de diplômés a connu une très faible hausse sur cette même période.

Face à un marché du travail très déprimé, cette évolution peut expliquer – au moins partiellement – la relative stabilité des situations professionnelles observées à la sortie des études de deuxième cycle dans les disciplines juridiques et économiques.

Certes, certaines spécialités, et plus fréquemment dans le cas des femmes que des hommes, peuvent connaître des difficultés d'accès à l'emploi, mais globalement les diplômés du deuxième cycle semblent avoir préservé leur situation professionnelle sur la période et être dans une situation que l'on peut qualifier de favorable face à d'autres formations plus fortement touchées aujourd'hui par le chômage.

**PREMIÈRE PARTIE**

**LA POPULATION ÉTUDIANTE DANS LES ÉTUDES DE DROIT  
ET SCIENCES ÉCONOMIQUES**

## CHAPITRE 1

### DE 1977 À 1980 : FORTE STABILITÉ EN DROIT ET SCIENCES ÉCONOMIQUES, CROISSANCE RAPIDE EN ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

La période 1977-1980 est caractérisée par une croissance très lente des effectifs inscrits dans les disciplines juridiques et économiques, voire une stagnation ou diminution des effectifs (1), à l'exception de la filière AES qui connaît une progression très rapide (+ 100 % en 4 ans).

Une reprise se manifeste cependant en 1979-1980 avec une remontée des premières inscriptions faisant suite à une quasi-stagnation de plusieurs années (2).

Sur la période, l'essentiel de la croissance des effectifs étudiants s'est fait dans la filière administration économique et sociale avec une progression annuelle de plus de 20 %.

**Tableau 1**  
**Taux de croissance annuel des effectifs d'inscrits**

Filières	Années universitaires			
	1976-1977	1977-1978	1978-1979	1979-1980
Droit .....	+ 0,7	+ 1,0	+ 0	+ 2,1
Sciences économiques .....	- 3,0	+ 1,5	- 1,7	+ 1,4
AES (+ MASS) .....	+ 25,0	+ 23,0	+ 28,0	+ 22,0

en %

Source : SIGES. Enquêtes annuelles de rentrée sur les effectifs universitaires.

- (1) Effectifs inscrits en 1976-1977 : droit= 130 373 ; sciences économiques=55 607 ; AES= 9 422.  
Effectifs inscrits en 1978-1979 : droit= 131 620 ; sciences économiques= 55 493 ; AES= 14 881.  
Effectifs inscrits en 1979-1980 : droit= 134 319 ; sciences économiques= 56 280 ; AES= 18 157.
- (2) Premières inscriptions en 1976-1977 : droit = 21 161 ; sciences économiques= 11 568 ; AES (+ MASS) = 3 823.  
Premières inscriptions en 1979-1980 : droit = 27 733 ; sciences économiques = 11 962 ; AES (+ MASS) = 6 957.  
Premières inscriptions en 1981-1982 : droit= 29 128 ; sciences économiques= 14 787 ; AES (+ MASS) = 9 155.
- Sur la période, le flux moyen total de première inscription dans ces disciplines est quasiment stable : entre 1974 et 1976, il est de 45 000 en moyenne par an, entre 1977 et 1979, il est de 45 200 (français + étrangers).

Dans ce contexte d'une croissance faible des effectifs, le flux annuel de diplômés suit également la même tendance : croissance lente du DEUG et des licences en droit et sciences économiques, décroissance des maîtrises faisant suite à l'instauration de la licence en trois ans, et croissance rapide des diplômés d'AES.

L'évolution de la féminisation des études juridiques et économiques se poursuit, spécialement en AES et en sciences économiques, mais à un degré moindre en gestion. Cette évolution se retrouve au niveau des sortants (3).

**Tableau 2**  
**Taux de féminisation**

en %

	Taux de féminisation des inscrits en deuxième cycle (1)		Taux de féminisation des sortants de deuxième cycle en 1980 (2)
	En 1974	En 1980	
Droit-sciences politiques .....	40	48	49
Sciences économiques .....	} 31	} 38	45
Gestion .....			35
AES (et MASS pour les inscrits) .....	32	47	60
Ensemble .....	(*)	(*)	48

(\*) Données non disponibles.

(1) *Source* SIGES : J. LAMOURE : «Orientation et scolarisation des étudiants» *Éducation et formation* n°2 – 1983.

(2) *Source* : CEREQ. Observatoire EVA. 1982.

La filière AES est aujourd'hui la filière la plus féminisée avec 60 % de femmes à la sortie du deuxième cycle.

A l'inverse, la gestion est, de l'ensemble des disciplines juridiques et économiques, celle qui compte le moins d'étudiantes.

La croissance rapide observée en AES repose donc en grande partie sur l'accroissement de la population féminine dans l'enseignement universitaire.

La période 1977-1980 montre une évolution importante du rôle du premier cycle : dans les études d'administration économique et sociale, le taux de poursuite d'études en deuxième cycle après le DEUG passe en effet de 39 % en 1977 à 35 % en 1980, tandis qu'à l'inverse les abandons du premier cycle s'élèvent de 41 à 44 % des entrants (Cf. tableau 3 page suivante).

Il est difficile de comparer terme à terme les situations 1977 et 1980 dans la mesure où les effectifs d'AES inclus dans l'enquête de 1978 étaient trop faibles pour faire valablement l'objet d'un calcul identique.

(3) Lors de l'enquête observatoire de 1978, la proportion de femmes parmi les sortants de deuxième et troisième cycles était de 44 % dont 48 % pour le droit, 38 % pour les sciences économiques, 31 % pour la gestion et 56 % pour l'AES.

Compte tenu, d'une part, de la forte stabilité observée en droit et en sciences économiques sur la période et, d'autre part, de la faiblesse du taux de passage en deuxième cycle en AES (29 %) en 1980, on peut raisonnablement faire l'hypothèse que la baisse observée entre 1977 et 1980 dans le taux de passage du premier au deuxième cycle provient de l'AES.

Ainsi, la croissance exceptionnellement forte des effectifs entrant dans la filière AES semble s'être accompagnée d'une baisse importante du rendement de premier cycle : moins de poursuites d'études en deuxième cycle et, à l'inverse, forte hausse des abandons (presque un étudiant sur deux).

**Tableau 3**  
**Estimation du flux annuel moyen d'étudiants français**  
**traversant le premier cycle**  
**Situation 1977 et situation 1980**

en %

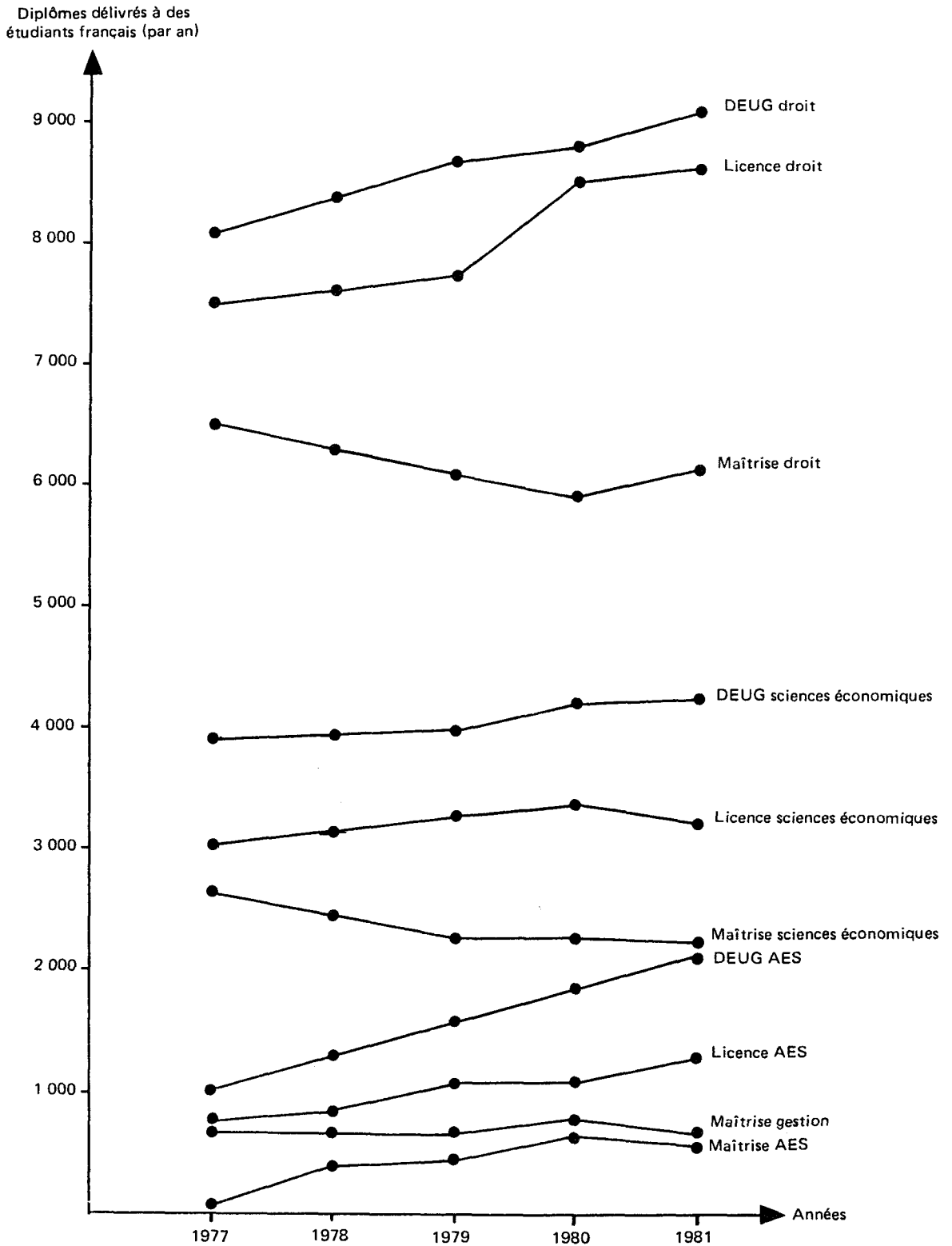
		Poursuite d'études en deuxième cycle après le DEUG	Poursuite d'études hors des universités	Sortie vers la vie active (2)	Total (Flux estimé entrant en premier cycle)
Flux 1977	Droit-Sciences politiques .....	36	19	45	100 (22 000)
	Sciences économiques-Gestion.....	42	21	37	100 ( 9 100)
	Ensemble (y compris AES) (1).....	39	20	41	100 (33 000)
Flux 1980	Droit-Sciences politiques .....	34	20	46	100 (26 000)
	Sciences économiques-Gestion.....	42	23	35	100 ( 9 900)
	AES .....	29	22	49	100 ( 5 100)
	Ensemble .....	35	21	44	100 (41 200)

Source : CEREQ. Observatoire EVA 1978 et 1982.

- (1) En 1978, la faiblesse des effectifs d'AES ne permettait pas de les distinguer : mais ils sont inclus dans le total.  
(2) Y compris élèves fonctionnaires. Pour 1978, ceux-ci ont été inclus dans le calcul (alors qu'ils avaient été comptés en poursuite d'études dans les publications antérieures) ce qui explique un léger décalage.



**GRAPHIQUE 1**  
**Évolution des diplômes délivrés**  
**en droit, sciences économiques et AES**



Source : SIGES. Statistiques des diplômes délivrés.

## CHAPITRE 2

### UNE TYPOLOGIE DES POPULATIONS UNIVERSITAIRES

A partir de la connaissance des flux d'étudiants sortant des premier et deuxième cycles, on a pu reconstituer l'ensemble des flux étudiants qui traversent les études universitaires (cf. graphique 2).

L'objectif des enquêtes de l'Observatoire étant l'étude de l'entrée dans la vie active, on ne traitera dans la suite de ce document que des flux de «sortants» n'ayant poursuivi aucune étude (flèches orientées vers la droite du graphique 2). On donnera cependant quelques indications sur les étudiants ayant poursuivi leurs études en troisième cycle bien que la période d'observation soit trop courte pour ces derniers.

On ne peut s'interroger valablement sur les conditions d'accès au marché du travail et sur les processus d'insertion des étudiants quittant l'enseignement supérieur sans tenir compte des durées d'inscription et des trajectoires empruntées au sein de cet enseignement (1).

Une double série de critères conduit à distinguer plusieurs sous-populations étudiantes qui traversent l'enseignement supérieur universitaire de manière très diverse.

a) Une première distinction porte sur le niveau de sortie de l'enseignement supérieur. Deux populations principales (2) d'importance comparable (13 000 étudiants chacune) représentent l'essentiel du flux d'étudiants sortant des disciplines juridiques et économiques en 1980 (3). Il s'agit, d'une part, des sortants du deuxième cycle, titulaires au moins d'un diplôme du premier cycle (DEUG ou équivalence) et dont une partie poursuit des études vers le troisième cycle — ils représentent 12 700 étudiants — et, d'autre part, des sortants du premier cycle qui représentent 13 600 étudiants dont la plupart (9 000) n'ont obtenu aucun diplôme supérieur.

---

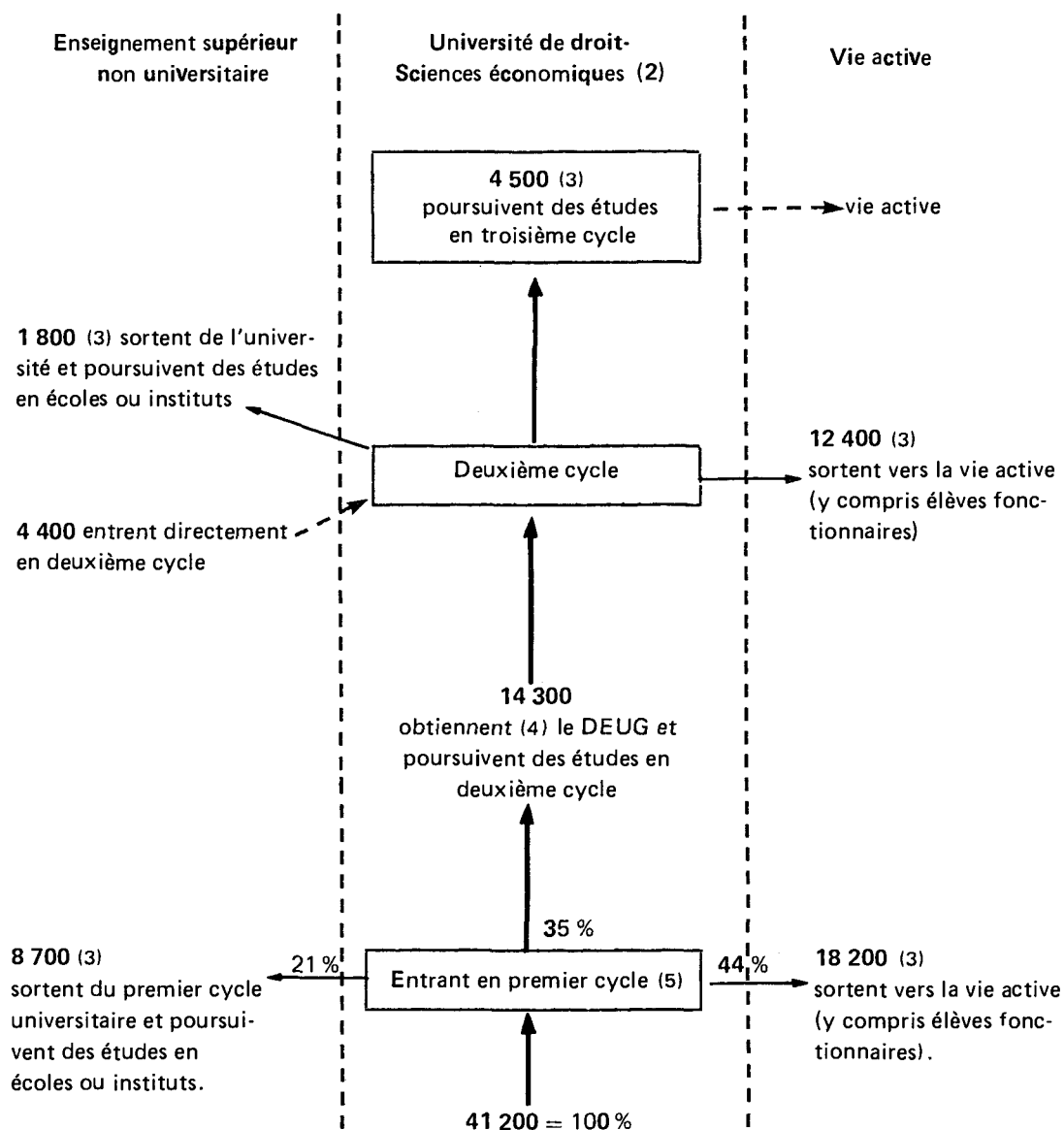
(1) Sur ce point, voir en particulier : J.L. PIGELET et F. POTTIER «Populations universitaires et accès à l'emploi». *Formation Emploi* n°3. Juillet-Septembre 1983.

(2) La capacité en droit a été exclue de cette analyse.

(3) Ces chiffres sont ceux de l'enquête EVA de 1982 sur les sortants de 1980. Ils sont inférieurs à ceux du graphique 2 où une correction avait été appliquée pour tenir compte du taux de couverture.

## GRAPHIQUE 2

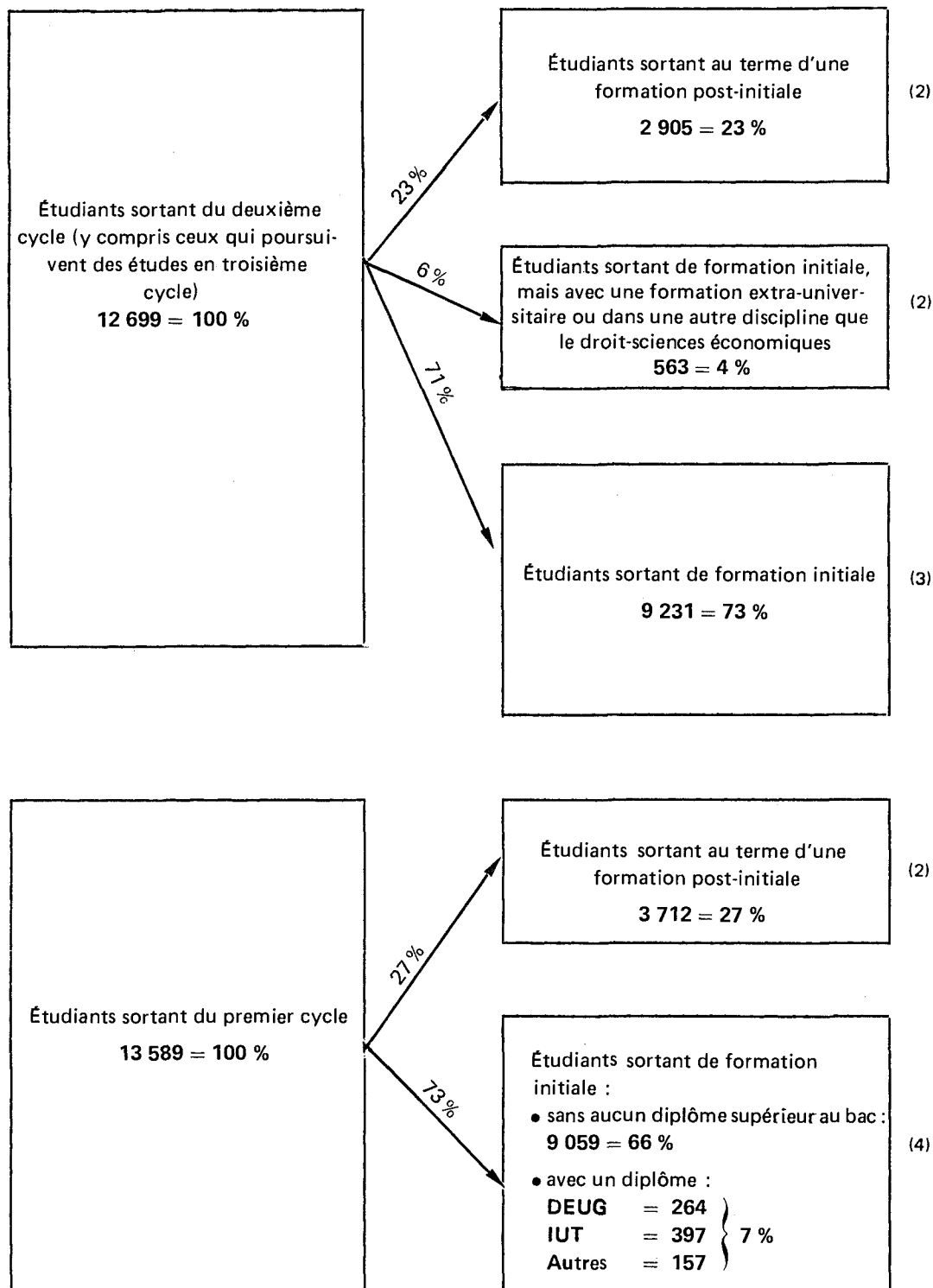
Estimation du flux annuel moyen d'étudiants (1) traversant,  
à la fin des années 1970, les universités de droit, sciences économiques



- (1) Étudiants français en droit, sciences économiques, sciences politiques, gestion et AES, y compris les instituts d'études politiques.
- (2) Les réorientations entre disciplines universitaires ne sont pas saisies par les méthodes de l'Observatoire EVA qui ne prend en compte que les « sortants » de l'enseignement supérieur. Elles ne sont donc pas isolées sur ce graphique. Une petite partie des sortants vers la vie active est en réalité constituée d'étudiants qui avaient suivi un cursus universitaire antérieur dans d'autres disciplines (Cf. *infra*, graphique 3). On peut supposer que ces flux (qui sont d'ailleurs limités) s'équilibrent globalement.
- (3) Chiffres de l'Observatoire EVA corrigés : on a tenu compte du taux de couverture de l'enquête de l'Observatoire (74 %).
- (4) Source SIGES : moyenne des DEUG délivrés en 1978, 1979 et 1980 à des étudiants français (droit, sciences économiques et AES).
- (5) Y compris AES.

### GRAPHIQUE 3

#### Les sous-populations étudiantes qui sortent des premier et deuxième cycles (1)



Source : CEREQ. Observatoire EVA 82.

- (1) Il s'agit des «sortants» qui n'ont poursuivi aucune étude dans l'enseignement supérieur l'année suivante (sauf en troisième cycle).
- (2) Non étudiés dans ce document.
- (3) Population étudiée dans la deuxième partie.
- (4) Population étudiée dans la troisième partie.

b) La seconde distinction porte sur la manière dont les études universitaires ont été suivies :

- comme une **formation initiale** : directement ou peu de temps après avoir achevé les études secondaires et sans avoir véritablement commencé une activité professionnelle. Cette population en formation initiale représente l'essentiel de la population étudiante avec 70 à 80 % des sortants des premier et deuxième cycles ;

- comme une **formation «post-initiale»** : après être déjà engagé dans la vie active. Cette population en formation post-initiale revient à l'université après une interruption ou bien y accède pour la première fois après une expérience professionnelle. Dans ce cas, le passage par l'enseignement supérieur doit être interprété en le replaçant dans un itinéraire professionnel. Les étudiants en formation post-initiale sont d'ailleurs très nettement plus âgés que la population précédente. Mais ce retour à l'université n'est souvent sanctionné par aucun diplôme supplémentaire ;

- enfin, comme une **formation complémentaire** à une autre formation suivie auparavant dans l'enseignement supérieur (4). 4 % des sortants de deuxième cycle sont titulaires d'un diplôme extra-universitaire (diplômes d'école de commerce, d'ingénieur...) ou d'un diplôme universitaire obtenu dans une autre discipline que le droit et les sciences économiques (sciences...).

---

(4) Ceux qui ont obtenu un diplôme dans d'autres études et qui ont poursuivi celles-ci après leur passage à l'université sont comptés en poursuite d'études et donc exclus du champ de l'enquête. Il s'agit de diplômes de deuxième ou troisième cycle.

## DEUXIÈME PARTIE

### LES DÉBUTS DE LA VIE ACTIVE À LA SORTIE DU DEUXIÈME CYCLE

*On ne traitera dans cette partie que des étudiants sortis au terme d'une formation initiale d'un deuxième cycle en droit, sciences politiques (IEP, IEJ, préparation CAPA et concours inclus), sciences économiques, gestion et AES.*

*9 231 étudiants sont ainsi retenus, représentant 73 % des sortants au niveau du deuxième cycle.*

TABLEAU 4

Diplôme le plus élevé obtenu à l'issue d'une formation initiale de deuxième cycle  
(Y compris poursuites d'études en troisième cycle)

en %

	Spécialité d'inscription en deuxième cycle Diplôme le plus élevé	Hommes					Femmes					Hommes + Femmes				
		Droit Sciences politiques	Sciences économiques	Gestion	AES (3)	Total	Droit Sciences politiques	Sciences économiques	Gestion	AES (3)	Total	Droit Sciences politiques	Sciences économiques	Gestion	AES (3)	Total
Sortants du deuxième cycle sans aucune poursuite d'études	DEUG .....	7	9	ε	6	7	7	8	—	15	7	7	8	ε	11	7
	Licence .....	15	14	4	41	15	15	20	5	43	18	15	17	4	42	16
	Maîtrise .....	27	31	54	2	29	29	24	53	3	28	28	28	54	3	28
	MST .....	1	1	12	15	2	ε	ε	11	9	1	ε	1	12	11	2
	IEP .....	10	1	1	—	7	7	3	—	ε	5	9	2	ε	ε	6
	Diplôme d'université deuxième cycle .....	ε	3	1	—	1	ε	4	—	—	1	ε	4	1	—	1
	Diplôme de troisième cycle (DEA) (1) .....	ε	1	—	ε	1	2	1	3	—	1	1	1	1	ε	1
	IUT .....	2	5	1	4	3	2	5	2	2	3	2	5	2	3	3
	Instituts universitaires non diplômés .....	7	8	—	—	7	1	8	—	—	3	4	8	—	—	5
	Sous-total .....	71	74	74	69	72	64	73	74	72	67	67	73	74	71	70
Effectifs .....	2 065	995	292	132	3 484	1 738	833	151	207	2 929	3 803	1 828	443	339	6 413	
Sortants du deuxième cycle avec poursuite d'études en troisième cycle	Maîtrise .....	13	9	10	1	11	16	11	13	—	14	15	9	11	ε	12
	MST .....	ε	—	ε	17	1	—	—	—	12	1	ε	—	ε	14	1
	IEP .....	2	—	—	—	1	1	—	—	—	ε	1	—	—	—	1
	DEA (2) .....	7	7	6	4	7	10	6	4	3	9	9	7	6	3	8
	DESS (2) .....	6	10	9	8	7	8	10	9	13	9	7	10	9	11	8
	Diplôme d'université deuxième cycle .....	1	1	—	1	1	1	ε	—	ε	1	1	1	—	ε	1
	Sous-total .....	29	26	26	31	28	36	27	26	28	33	33	27	26	29	30
Effectifs .....	864	354	103	59	1 380	983	315	54	81	1 433	1 847	669	157	140	2 813	
Total .....	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	
Effectifs .....	2 929	1 349	395	191	4 864	2 721	1 148	205	288	4 362	5 650	2 497	600	479	9 226	

Source : CEREQ. Observatoire EVA 82.

(1) Il s'agit de diplômés de troisième cycle ayant repris une inscription (ou plusieurs) de niveau du deuxième cycle (par exemple en préparation à un concours).

(2) Ces diplômes de troisième cycle ont été obtenus à l'issue de la première année de poursuite d'études en troisième cycle en 1981.

(3) La poursuite d'études en troisième cycle à l'issue du deuxième cycle d'AES se fait dans les autres spécialités (droit, sciences économiques et gestion). Les diplômes obtenus en 1981 à l'issue de la première année de troisième cycle ne sont donc pas des DEA et DESS d'AES, mais des spécialités correspondantes (droit, sciences économiques et surtout gestion).

## CHAPITRE 1

### QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION

#### SORTANT DU DEUXIÈME CYCLE

La «production» des diplômés peut être évaluée par le tableau 4 ci-contre :

- la partie supérieure concerne les étudiants sortant du deuxième cycle en 1980 et qui n'ont poursuivi aucune autre étude dans l'enseignement supérieur l'année suivante. Ils sont classés par niveau de diplôme le plus élevé obtenu l'année de la sortie (1980) ou auparavant ;

- la partie inférieure concerne les étudiants sortis du deuxième cycle en 1980, mais qui ont poursuivi des études en troisième cycle l'année suivante (1980-1981), et dont une partie a obtenu un DEA ou DESS à l'issue de cette première année de troisième cycle.

La maîtrise constitue le principal niveau de sortie du deuxième cycle (1).

La répartition des diplômés parmi les sortants de deuxième cycle est la suivante :

– 67 % ont obtenu une maîtrise ou MST ou le diplôme d'un institut d'études politiques dont plus de la moitié sont sortis directement vers la vie active, l'autre partie ayant poursuivi au moins un an en troisième cycle en vue d'un DEA ou DESS.

Plus précisément et si l'on se place à l'issue de cette année universitaire supplémentaire (1980-1981) :

- 40 % sont titulaires d'une maîtrise, 12 % n'ayant obtenu ni un DEA ni un DESS à l'issue de leur poursuite d'études en troisième cycle ;

- 3 % ont une maîtrise de sciences et techniques (MST), 1 % ayant poursuivi sans succès une première année de troisième cycle ;

---

(1) Ou l'équivalent pour les diplômés d'un institut d'études politiques.



**TABLEAU 5**

**Doubles diplômes ou concours possédés par les sortants de deuxième cycle**

**(Y compris poursuites d'études en troisième cycle)**

en %

	Aucun	CAPES Agrégation	Concours enseign. 1 <sup>er</sup> cycle	Concours administratif			CAPA (IEJ)	IEP	DECS expert. compt.	DIP inst. univ.	IUT	Autres diplômes (ESCAE)	Total	
				Niveau Bac	Niveau DEUG	Niveau Licence							%	Effectifs
<b>HOMMES</b>														
DEUG .....	83	—	2	6	8	—	—	—	—	—	—	—	100	340
Licence .....	70	—	1	5	6	14	1	—	1	—	2	—	100	726
Maîtrise .....	70	1	1	2	1	9	7	—	2	—	6	(£)	100	1 420
MST .....	37	—	—	2	—	12	—	(£)	19	—	30	—	100	115
IEP .....	—	—	—	—	—	18	2	78	—	—	—	2	100	321
Diplôme d'université deuxième cycle .....	—	—	—	—	—	—	—	—	92	8	—	—	100	51
Diplôme de troisième cycle .....	3	14	—	—	9	31	23	20	—	—	—	—	100	35
IUT .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	100	—	100	154
Instituts universitaires non diplômés .....	94	—	—	3	3	—	—	—	—	—	—	—	100	100
Sous-total .....	61	1	1	3	3	9	3	7	3	(£)	8	(£)	100	3 484
Aucune poursuite d'études														
Avec poursuite d'études en troisième cycle	74	1	—	(£)	1	6	7	6	3	1	1	(£)	100	1 380
<b>FEMMES</b>														
DEUG .....	85	—	(£)	10	4	—	—	—	—	—	—	—	100	327
Licence .....	65	(£)	(£)	7	7	18	(£)	—	1	—	1	—	100	771
Maîtrise .....	60	1	(£)	6	3	19	4	—	3	—	2	1	100	1 199
MST .....	63	—	—	10	3	—	—	—	3	—	20	—	100	60
IEP .....	—	—	—	8	2	28	—	62	—	—	—	—	100	231
Diplôme d'université deuxième cycle .....	—	—	—	—	—	—	—	—	82	18	—	—	100	50
Diplôme de troisième cycle .....	54	10	—	—	8	16	8	—	—	—	5	—	100	63
IUT .....	—	—	—	8	4	—	—	—	—	—	88	—	100	112
Instituts universitaires non diplômés .....	91	—	—	9	—	—	—	—	—	—	—	—	100	116
Sous-total .....	57	1	(£)	7	4	15	2	5	3	(£)	5	(£)	100	2 929
Aucune poursuite d'études														
Avec poursuite d'études en troisième cycle	75	(£)	—	2	1	6	6	3	1	2	1	(£)	100	1 433

Source : CEREQ. Observatoire EVA 82.

TABLEAU 5

Doubles diplômes ou concours possédés par les sortants de deuxième cycle  
(Y compris poursuites d'études en troisième cycle) (suite)

en %

	Aucun	CAPES Agré- gation	Concours enseign. 1 <sup>e</sup> cycle	Concours administratif			CAPA (IEJ)	IEP	DECS expert. compt.	DIP inst. univ.	IUT	Autres diplômes (ESCAE)	Total	
				Niveau Bac	Niveau DEUG	Niveau Licence							%	Effectifs
<b>HOMMES + FEMMES</b>														
DEUG .....	84	—	1	8	6	—	—	—	—	—	—	—	100	667
Licence .....	67	(£)	1	6	6	16	(£)	—	1	—	2	—	100	1 497
Maîtrise .....	65	1	1	4	2	14	6	—	3	—	4	(£)	100	2 619
MST .....	46	—	—	5	1	8	—	—	14	—	26	—	100	175
IEP .....	—	—	—	3	1	22	1	71	—	—	—	1	100	552
Diplôme d'université deuxième cycle.....	—	—	—	—	—	—	—	—	87	13	—	—	100	101
Diplôme de troisième cycle.....	36	11	—	—	8	21	13	7	—	—	3	—	100	98
IUT .....	—	—	—	3	2	—	—	—	—	—	95	—	100	266
Instituts non diplômés .....	92	—	—	5	3	—	—	—	—	—	—	—	100	438
Sous-total .....	59	1	1	5	3	12	3	6	3	(£)	7	(£)	100	6 413
Sans poursuite d'études														
Maîtrise .....	73	1	—	3	2	9	20	—	2	—	—	(£)	100	1 142
MST .....	80	—	—	9	1	7	—	—	—	—	3	—	100	75
IEP .....	—	—	—	—	—	9	—	91	—	—	—	—	100	66
Diplôme d'université deuxième cycle.....	—	—	—	—	—	—	29	—	13	57	—	—	100	75
DEA .....	79	2	—	—	—	5	6	6	2	—	1	(£)	100	719
DESS .....	87	(£)	—	(£)	—	3	1	3	2	—	4	(£)	100	736
Sous-total .....	75	1	—	2	1	6	6	4	2	2	1	(£)	100	2 813
Avec poursuite d'études en troisième cycle														
Total Hommes + Femmes .....	64	1	(£)	4	3	10	4	6	3	1	5	(£)	100	9 226
Hommes .....	65	1	1	2	2	8	4	7	3	(£)	6	(£)	100	4 864
Femmes .....	63	1	(£)	6	3	12	3	4	2	1	4	(£)	100	4 362
Effectifs Ensemble .....	5 911	66	43	350	245	925	358	527	249	56	472	29		9 226

Source : CEREQ. Observatoire EVA 82.

- 7 % sont diplômés d'un IEP, 1 % n'ayant pas obtenu de DEA ou de DESS à l'issue d'une année de troisième cycle ;

- 16 % ont obtenu un DEA (8 %) ou un DESS (8 %) en 1981, à l'issue d'une poursuite d'études en troisième cycle après l'obtention de la maîtrise, de la MST ou du diplôme d'IEP en 1980 ;

- enfin 1 %, bien que déjà titulaires d'un DEA (voire d'un DESS), suivaient en 1979-1980 une formation spécifique de niveau deuxième cycle type préparation concours, CAPA... (2) et étaient donc titulaires d'un diplôme de fin de deuxième cycle (maîtrise).

Ces diplômés sont par ailleurs titulaires d'un certain nombre d'autres diplômes ou concours administratifs ou de l'enseignement (cf. tableau 5) : un sur cinq des sortants directs de deuxième cycle avec une maîtrise a réussi un concours administratif, et presque un sur dix a obtenu le CAPA ou le DECS. Pour ceux qui ont poursuivi en troisième cycle et qui sortent avec seulement la maîtrise, c'est un sur cinq qui a obtenu le CAPA, 14 % ayant réussi un concours administratif. Pour les sortants directs avec une MST, l'importance des titulaires d'un DUT (plus du quart) indique l'existence d'une filière spécifique IUT-MST, souvent complétée par un titre professionnel supplémentaire : le DECS (14 % étant titulaires de celui-ci).

Parmi ceux qui obtiennent l'année suivante le DEA ou le DESS, quelques-uns ont réussi un concours administratif, ou le CAPA, ou le DECS, 6 % des diplômés de DEA étant par ailleurs titulaires d'un diplôme d'IEP, 3 % des DESS.

— 16 % sortent avec seulement la licence mais presque un tiers d'entre eux a réussi un concours administratif. Les femmes sortent plus fréquemment à ce niveau que les hommes (18 % contre 15 %), celles-ci étant plus nombreuses à réussir un concours de la fonction publique.

— 2 % sortent du deuxième cycle (1 % après une année de troisième cycle) avec un diplôme spécifique d'université : en général il s'agit de préparations assurées par des instituts d'université (instituts d'études judiciaires par exemple) dont l'une des fonctions principales est également de préparer à l'acquisition de titres professionnels comme le CAPA, le DECS... (Cf. tableau 5).

— Enfin 8 % abandonnent le deuxième cycle sans y avoir obtenu un diplôme : 5 % sont des étudiants d'instituts (essentiellement IEP) qui, à l'issue d'une scolarité complète dans ces établissements (au moins trois années après le baccalauréat), n'ont pu obtenir le diplôme terminal correspondant et qui, en conséquence, ne possèdent pas même un diplôme de niveau premier cycle ; quelques-uns cependant ont pu réussir un concours administratif. L'autre part de ces sortants (3 %) est constituée de diplômés d'IUT qui, après une poursuite d'études dans les études universitaires longues, n'ont pas obtenu un titre supplémentaire.

---

(2) Comme l'indique l'importance des titres professionnels (CAPA) et des concours possédés par ceux-ci.

Ainsi, si l'on ajoute aux diplômés de fin de deuxième cycle – maîtrise, MST, IEP – tous ceux qui (bien que non titulaires d'un tel diplôme) ont obtenu un titre professionnel (CAPA, DECS) ou réussi un concours de la fonction publique, c'est 75 % des sortants de deuxième cycle (3) qui ont soit mené à terme leur formation universitaire, soit obtenu par ailleurs un titre reconnu sur le marché du travail ou donnant accès à la fonction publique.

**Tableau 6**  
**Diplôme terminal de deuxième cycle et titre professionnel**  
**ou concours à la sortie du deuxième cycle**

en %

Diplôme	Sortants du deuxième cycle (y compris poursuite en troisième cycle)
Maîtrise, MST, IEP .....	53
Diplôme de troisième cycle (DEA, DESS) ....	16
Aucun diplôme terminal, mais titre professionnel ou concours .....	7
Aucun diplôme terminal de deuxième cycle..	24
<b>Total .....</b>	<b>100</b>

Source : CEREQ. Observatoire EVA 1982.

Le taux de poursuite d'études en troisième cycle l'année qui suit la sortie du deuxième cycle est plus élevé pour les femmes que pour les hommes.

Globalement, un tiers des femmes sortant du deuxième cycle poursuivent l'année suivante des études en troisième cycle contre 28 % des hommes.

**Tableau 7**  
**Taux de poursuites d'études en troisième cycle**  
**des sortants du deuxième cycle**

en %

Spécialité d'inscription en deuxième cycle	Hommes	Femmes	Ensemble
Droit .....	34	38	36
Sciences politiques .....	13	18	15
Sciences économiques .....	26	27	27
Gestion .....	26	26	26
AES .....	31	28	29
<b>Ensemble .....</b>	<b>28</b>	<b>33</b>	<b>30</b>

Source : CEREQ. Observatoire EVA 1982.

(3) Y compris ceux qui poursuivent en troisième cycle l'année suivante.

C'est en droit que la poursuite d'études en troisième cycle est la plus fréquente, spécialement pour les femmes (38 %) tandis que son taux demeure inférieur à 30 % dans les autres spécialités, surtout en sciences politiques où il n'est que de 15 % ; le diplôme d'IEP constitue donc, dans la plupart des cas, un diplôme terminal.

Cette différence entre sexe peut, en partie, s'expliquer par la fréquence des départs au service national pour les hommes à la sortie du deuxième cycle (4). On observe en effet que les retours du service national sont souvent accompagnés en 1982 d'une reprise d'études (cf. ci-après).

L'existence du service national aurait donc pour conséquence de différer d'un an la poursuite d'études à l'issue du deuxième cycle pour une partie des hommes.

Le diplôme a été, dans près de 70 % des cas, obtenu en 1980 ou en 1981.

Contrairement à ce qui se passe dans d'autres disciplines (5), la majorité des étudiants de droit-sciences économiques quitte le deuxième cycle dès l'obtention du diplôme. C'est même presque la quasi-totalité des étudiants en gestion (93 %) qui sortent du deuxième cycle en ayant obtenu leur diplôme en 1980, ou, pour ceux qui ont poursuivi en troisième cycle, en 1981.

Pour les autres étudiants sortis en 1980, plusieurs cas sont possibles : échec au diplôme de fin de deuxième cycle ou à la licence, échec au diplôme d'IEP ou d'un institut d'université, reprise d'inscription en préparation aux concours de recrutement ou au CAPA (6).

Tableau 8  
Date d'obtention du diplôme  
universitaire ou IEP

en %

Année du diplôme universitaire	Spécialité d'inscription en deuxième cycle						
	Droit Sciences politiques	Sciences économiques	Gestion	AES	Ensemble		
					Hommes + Femmes	Hommes	Femmes
1977 et avant .....	5	4	—	5	4	4	4
1978 .....	8	10	2	4	8	8	9
1979 .....	19	21	6	24	19	15	20
1980 .....	51	45	77	52	51	57	48
1981 (*) .....	17	21	16	15	18	17	19
Total .....	100	100	100	100	100	100	100

(\*) Il s'agit de ceux qui ont poursuivi des études en troisième cycle et qui ont obtenu un diplôme (DEA ou DESS) à l'issue de cette première année de troisième cycle.

Source : CEREQ. Observatoire EVA 82.

(4) 45 % des sortants masculins de deuxième cycle n'ayant poursuivi aucune étude sont au service national l'année suivante contre 14 % pour ceux qui ont poursuivi des études en troisième cycle.

(5) Cf. en particulier F. POTTIER « L'avenir des diplômés de l'enseignement supérieur scientifique ». *Formation Emploi* n° 10. Avril-Juin 1985.

(6) 90 % des sortants de préparations aux concours administratifs et 66 % des sortants de préparation aux concours de recrutement de l'enseignement (CAPES/CAPET) avaient obtenu leur diplôme au moins un an avant l'année de sortie (1979 et avant).

Les femmes ont, plus fréquemment que les hommes, obtenu leur diplôme un an avant la sortie de l'université. Cette différence s'explique par l'orientation plus importante des femmes vers la préparation des concours après l'obtention d'un diplôme de deuxième cycle.

## CHAPITRE 2

### L'ACCÈS AU MARCHÉ DU TRAVAIL DES SORTANTS DU DEUXIÈME CYCLE (SANS AUCUNE POURSUITE D'ÉTUDES)

#### 1. L'ACCÈS AU PREMIER EMPLOI

L'insertion des étudiants sur le marché du travail doit être analysée comme un processus étalé dans le temps qui tient compte des activités professionnelles éventuellement exercées en cours d'études.

Une promotion d'étudiants sortant diplômés d'une école d'ingénieur forme une cohorte homogène du point de vue de l'analyse de l'accès à l'emploi. Il y a rupture entre la période de formation et l'accès au marché du travail (même si des stages favorisent l'entrée en activité).

Il en va différemment pour une cohorte d'étudiants universitaires. La prise d'une activité professionnelle régulière (1) en parallèle à la poursuite des études universitaires devient de plus en plus fréquente au fur et à mesure de l'avancement en âge des étudiants dans les deuxième et troisième cycles universitaires. Pour certains d'entre eux, l'exercice d'une activité salariée peut même devenir prépondérant, cette situation se traduisant par des réinscriptions formelles à l'université sans poursuite réelle d'études.

La prise du premier emploi s'effectue en réalité sur une série de quatre années qui se répartissent de part et d'autre de la dernière année d'inscription dans les études universitaires (cf. graphique 5). De ce point de vue, la dernière année universitaire marque bien une rupture dans le rythme d'entrée en emploi, celui-ci s'accéléralant brusquement à partir de cette dernière année.

— Un quart environ des hommes et des femmes ont pris leur premier emploi avant de quitter l'université.

On peut distinguer les «étudiants-salariés» qui ont une ancienneté professionnelle de plusieurs années tout en ayant poursuivi des études sanctionnées par un diplôme, et les «étudiants-insérés» (cf. encart page suivante) qui ont, pour l'essentiel, pris leur premier emploi au cours de la dernière année universitaire.

---

(1) Par activité régulière, on entend un emploi rémunéré exercé au moins à mi-temps pendant au moins quatre mois.

## LA DIFFÉRENCIATION DE SOUS-POPULATIONS DANS LE PROCESSUS D'ACCÈS À L'EMPLOI

*La situation observée un ou deux ans après la sortie de l'université n'est qu'une coupe d'un processus étalé dans le temps. L'accès au premier emploi s'est en réalité déroulé sur une période de plusieurs années et ce processus n'est d'ailleurs pas encore terminé pour une partie de la population au moment de l'enquête.*

*L'interprétation correcte de la situation professionnelle des étudiants après la fin de leurs études universitaires nécessite une analyse complète du processus d'insertion professionnelle qui situe la prise d'emploi par rapport au cursus universitaire. L'ancienneté d'emploi a un effet déterminant sur le niveau du chômage observé à un moment donné dans une cohorte d'étudiants ayant quitté l'université à une même date.*

*On a ainsi été conduits à distinguer trois sous-populations :*

*— Les étudiants dits «scolaires» n'ont jamais exercé d'activité professionnelle régulière avant de cesser d'être inscrits à l'université (1). La majorité d'entre eux a obtenu un diplôme ou concours l'année même de la sortie de l'université. Mais d'autres sont restés inscrits à l'université une ou deux années — rarement plus — sans obtenir de diplôme ou de concours au cours de ces dernières années d'inscription. On peut raisonnablement faire l'hypothèse que beaucoup d'entre eux sont sortis après un échec à un diplôme (ou concours) de niveau supérieur à celui qu'ils possèdent lors de l'arrêt de l'inscription à l'université.*

*— Les étudiants dits «salariés» ont pris un emploi régulier avant l'obtention de leur plus haut diplôme ou concours et au moins un an avant de quitter l'université. Leur expérience professionnelle avant leur abandon définitif de l'université est en général ancienne et parallèle à une réelle poursuite d'études sanctionnée par un diplôme ou concours dont la date d'obtention est postérieure à la prise d'emploi.*

*— Enfin, une dernière sous-population que l'on pourrait appeler «étudiants-insérés» comprend les étudiants en situation intermédiaire :*

*• la plus grande partie de ces «étudiants-insérés» ont obtenu un diplôme ou concours et repris une ou plusieurs inscriptions au-delà sans obtenir un titre supplémentaire avant la sortie ; ils ont pris leur premier emploi au cours de cette période de réinscription. La majorité de ceux-ci ont obtenu leur diplôme un an avant la sortie et pris un emploi au cours de la dernière année d'inscription ; dans ce cas, l'abandon des études a été fréquemment concomitant à l'entrée en emploi (cause ou effet) la plupart déclarant avoir quitté l'université avant la fin de l'année universitaire ;*

*• l'autre partie des «étudiants-insérés» — minoritaire — concerne ceux qui ont obtenu leur diplôme ou concours à l'issue de la dernière année universitaire et qui ont accédé à un premier emploi au cours de cette dernière année ; pour ceux-ci, on peut parler d'une anticipation d'entrée dans la vie active ou de pré-insertion avant la sortie de l'université. Cette situation est fréquente pour les sortants de première année de troisième cycle.*

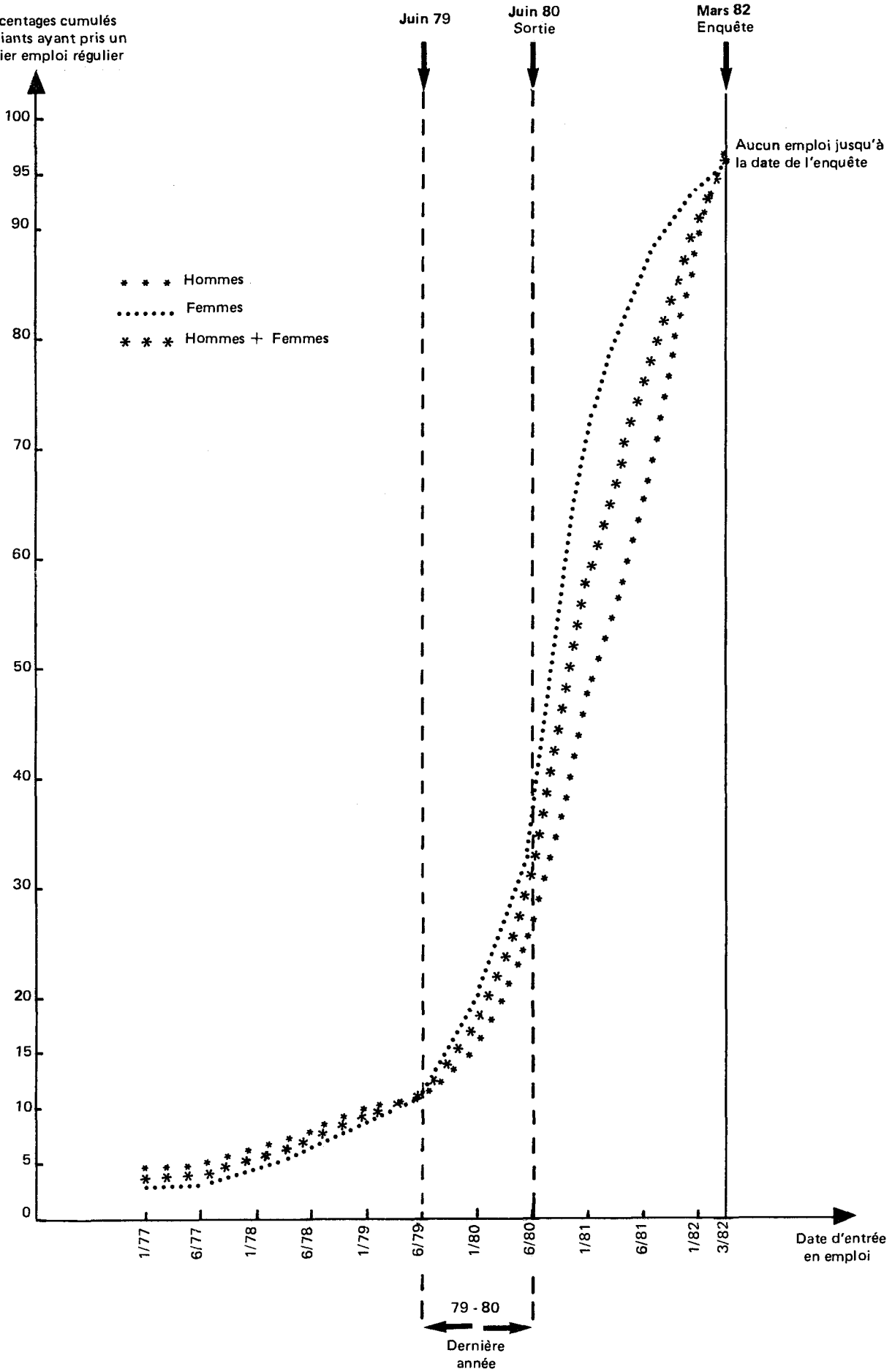
---

*(1) Concrètement, il s'agit de tous les étudiants qui soit ont pris un emploi à partir du mois de juin de la dernière année universitaire d'inscription, soit n'ont jamais accédé à un emploi jusqu'à la date de l'enquête.*



**GRAPHIQUE 4**  
**Date d'entrée en emploi des sortants**  
**du 2<sup>ème</sup> cycle**  
**(Ensemble des sortants)**

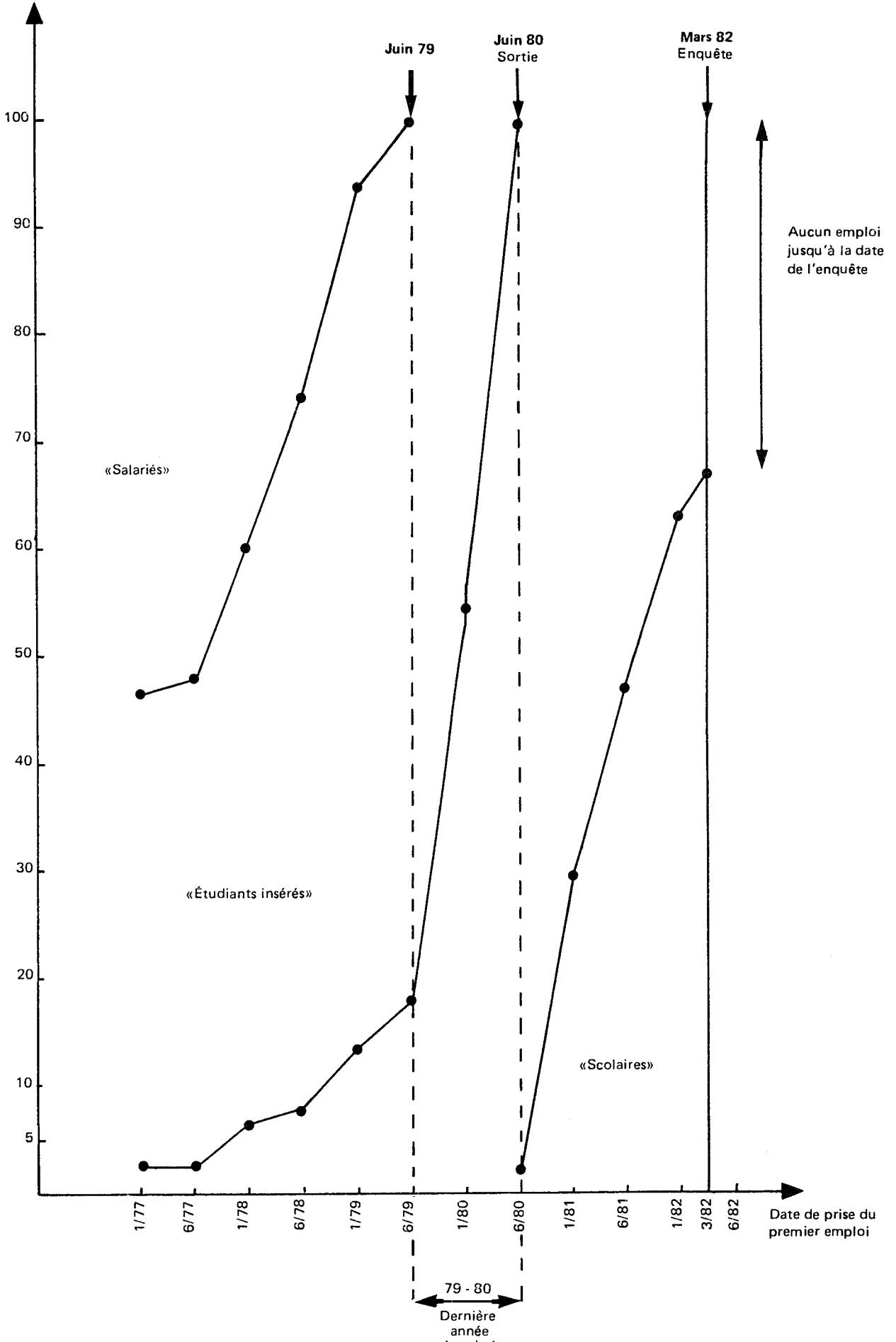
Pourcentages cumulés  
d'étudiants ayant pris un  
premier emploi régulier



### GRAPHIQUE 5

## Date d'entrée en emploi des sous-populations d'étudiants sortant du 2<sup>ème</sup> cycle (Hommes + Femmes)

Pourcentages cumulés  
d'entrées en emploi  
(par sous-population)



Ainsi, l'ancienneté d'entrée sur le marché du travail lors de la sortie de l'université est, en moyenne, faible. En fait, la plus grande partie des prises d'emploi avant de quitter l'université a eu lieu après l'obtention du diplôme et avant la sortie ; l'entrée en emploi est souvent, dans ce cas, liée à l'abandon des études avant la fin de l'année universitaire : plus de 70 % des «étudiants-insérés» déclarent ne pas avoir terminé l'année universitaire et plus de 80 % ont pris leur premier emploi au cours de l'année universitaire 1979-1980, c'est-à-dire quelques mois avant la sortie.

Entre 1977 et 1980, il apparaît que la prise d'emploi en cours d'études est devenue plus tardive : la part des «étudiants salariés» a en effet diminué au profit des «étudiants-insérés» – spécialement pour les femmes – ou «scolaires».

**Tableau 9**  
**Processus d'insertion des sortants**  
**du deuxième cycle**

en %

Processus d'insertion	Sortants de 1977			Sortants de 1980		
	Hommes	Femmes	Hommes + Femmes	Hommes	Femmes	Hommes + Femmes
«Salariés» .....	11	8	10	6	5	6
«Étudiants-insérés» .....	14	17	15	12	23	17
«Scolaires» .....	75	75	75	82	72	77
Total .....	100	100	100	100	100	100

Source : CEREQ. Observatoire EVA 82.

Ce qui apparaît caractéristique de la période, c'est le développement des réinscriptions au-delà du diplôme et l'abandon des études dès qu'un emploi est trouvé ou peu de temps après.

Sur l'ensemble des étudiants qui ont accédé au marché du travail avant de quitter l'université, c'est plus de 60 % qui ont pris un emploi au cours de la dernière année universitaire, dans un délai très court après le diplôme ou quelques mois auparavant. Parmi eux, une petite partie seulement a accédé à un emploi quelques mois avant l'obtention du diplôme : cette anticipation d'entrée dans la vie active ne concerne que moins d'un tiers des «étudiants-insérés».

– Enfin, 70 % des étudiants ont pris leur premier emploi après la sortie de l'université, 5 % n'ayant jamais occupé d'emploi jusqu'à la date de l'enquête (vingt-et-un mois après la sortie).

La part de ces «étudiants scolaires» semble s'être accrue sur la période 1977-1980, spécialement pour les hommes.

– Ces différentes modalités d'accès au marché du travail ont des effets sur les situations professionnelles en mars 1981 (9 mois après la sortie de l'université).

Pour les étudiants qui ont pris un emploi en cours d'études, le taux de rechute en chômage est particulièrement faible : 7 % pour les «étudiants salariés» et 4 % pour les «étudiants-insérés».

TABLEAU 10

Sortants de deuxième cycle en 1980 sans aucune poursuite d'études l'année suivante : processus d'insertion, situation en mars 1981 et mars 1982 selon la spécialité du diplôme et le sexe

en %

Spécialité du diplôme		Droit			Sciences économiques			Gestion			AES			Ensemble		
		Hommes	Femmes	Hommes + Femmes	Hommes	Femmes	Hommes + Femmes	Hommes	Femmes	Hommes + Femmes	Hommes	Femmes	Hommes + Femmes	Hommes	Femmes	Hommes + Femmes
Processus d'insertion	«Salariés» .....	4	6	5	6	1	4	8	—	5	8	9	9	6	5	6
	«Étudiants-insérés» .....	13	30	21	12	21	17	13	13	13	7	17	12	12	23	17
	«Scolaires» .....	83	64	74	82	78	79	79	87	82	85	74	79	82	72	77
	Total .....	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	Effectifs .....	1 967	1 770	3 737	723	607	1 330	623	345	968	171	207	378	3 484	2 929	6 413
Situation mars 1981	Emploi .....	42	70	55	45	76	59	46	82	59	38	66	53	43	73	56
	Chômage .....	8	17	12	11	20	15	1	15	6	9	29	20	8	18	13
	Service national .....	46	—	25	40	—	22	52	—	33	53	—	24	46	—	25
	Autres inactifs .....	4	13	8	4	4	4	1	3	2	—	5	3	3	9	6
	Total .....	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	Taux de chômage .....	16	19	18	20	21	21	2	16	9	19	30	27	15	20	18
Situation mars 1982	Emploi .....	62	75	68	71	81	76	75	85	79	73	77	76	67	78	72
	Chômage .....	19	10	15	12	15	13	11	9	10	18	19	19	16	12	14
	Service national .....	2	—	1	2	—	1	3	—	2	2	—	ε	2	—	1
	Reprise d'études .....	17	4	11	14	1	8	11	5	9	6	1	3	14	3	9
	Autres inactifs .....	ε	11	5	1	3	2	ε	1	ε	1	3	2	1	7	4
	Total .....	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Taux de chômage .....	23	12	18	14	16	15	12	9	11	20	20	20	19	13	16	

Source : CEREQ. Observatoire EVA. 1982.

Ces entrées en emploi avant de quitter les études universitaires semblent donc avoir constitué un véritable accès au marché du travail, y compris pour les «étudiants salariés» ayant pris un premier emploi antérieurement au diplôme. En réalité, dès lors qu'un emploi a été occupé, et même lorsqu'il s'agit d'un emploi précaire (2), les retombées au chômage sont réduites. On verra ci-après que l'obtention du diplôme et l'arrêt des études s'accompagnent pourtant d'une forte mobilité professionnelle.

En revanche, du fait de leur entrée récente sur le marché du travail, beaucoup d'«étudiants scolaires» sont encore à la recherche d'un emploi à cette date : les taux de chômage sont de 19 % pour les hommes et 27 % pour les femmes (3).

Il convient cependant de souligner que la période d'observation retenue ici par souci de comparabilité avec l'enquête précédente est trop courte et que le processus d'insertion est, pour certains, encore à peine entamé – en particulier lorsqu'il s'agit des hommes dont plus de la moitié effectue le service national l'année suivante. En mars 1981, moins de la moitié de cette population «scolaire» a déjà accédé à un premier emploi depuis sa sortie de l'université.

L'enquête 1982 a permis précisément d'observer l'évolution des situations jusqu'en mars 1982. Les taux de chômage féminins diminuent fortement entre mars 1981 et mars 1982 tandis que l'activité s'accroît.

Pour les hommes en revanche, les retours du service national s'accompagnent d'une entrée importante sur le marché du travail avec une croissance à la fois du niveau d'activité des actifs occupés et de recherche d'un premier ou nouvel emploi.

## 2. L'ÉVOLUTION 1978-1981

Alors qu'au niveau national, le marché du travail, et spécialement celui des jeunes, connaît en période récente une forte récession, l'entrée dans la vie active des étudiants issus des études juridiques et économiques a évolué favorablement en termes d'entrée en emploi et de taux de chômage ; ce qui ne préjuge pas de la qualité des emplois occupés (cf. ci-après).

**Tableau 11**  
**Situation des sortants du deuxième cycle**  
**sans aucune poursuite d'études**

en %

Situation	Situations en mars 1978 (sortants 1977)			Situations en mars 1981 (sortants 1980)		
	Hommes	Femmes	Hommes + Femmes	Hommes	Femmes	Hommes + Femmes
Emploi .....	45	63	54	43	73	56
Chômage .....	12	28	19	8	18	13
Service militaire .....	42	—	22	46	—	25
Inactifs .....	1	9	5	3	9	6
Total .....	100	100	100	100	100	100
Taux de chômage .....	20	30	26	15	20	18

Source : CEREQ. Observatoire EVA 1978 et 1982.

- (2) Comme les emplois de maître d'internat ou maître auxiliaire qui sont fréquents parmi les premiers emplois occupés en cours d'études.
- (3) Bien que ces taux soient inférieurs à ceux observés lors de l'enquête de 1978 : 25 % pour les hommes et 32 % pour les femmes.

Cette évolution favorable est particulièrement sensible sur les situations féminines : une forte augmentation des prises d'emploi a accompagné une forte baisse du chômage sur la période.

Si cette amélioration est moindre pour les situations masculines – en raison en particulier du service national –, on observera cependant qu'au total la comparaison des situations 1978 et 1980 fait apparaître une baisse importante du chômage l'année qui suit la sortie des études de deuxième cycle.

### 3. BILAN DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE EN 1982

#### 3.1. Le bilan global par sexe

##### – Les hommes

La fréquence des départs au service national l'année qui suit la sortie de l'université entraîne une évaluation difficile des situations masculines observées à une date trop proche de l'année de sortie. C'est tout l'intérêt de l'enquête de 1982 par rapport à celle de 1978 de permettre précisément le recul suffisant – 21 mois – pour replacer l'observation après la période du service national.

Globalement, les étudiants qui sortent du deuxième cycle sans aucune poursuite d'études l'année suivante sont, pour les deux tiers, insérés vingt-et-un mois après la sortie. Le taux de chômage est élevé, mais il est lié essentiellement aux retours du service national et constitue donc une recherche récente du premier emploi dans plus de 70 % des cas. Seul moins de un sur cinq de ces chômeurs était déjà au chômage en mars 1981 (cf. tableau 12 page suivante).

On a vu que la part des « étudiants scolaires » s'était accrue sur la période 1977-1980. Si l'on ajoute que presque 90 % de ceux-ci ont obtenu leur diplôme la même année que la sortie ou l'année précédente, il semble donc que les études soient parcourues de plus en plus rapidement et sur le modèle des écoles ; le diplôme est rarement suivi d'une période de réinscription longue (4).

Pour ceux qui ont effectué leur service national en 1981, le retour est suivi d'une forte entrée en activité : 50 % sont en emploi en mars 1982 et 23 % à la recherche d'un premier emploi. Mais les reprises d'études à temps plein sont très fréquentes (25 %).

#### Situation en mars 1982 des étudiants au service national en 1981

Emploi		Chômage	Reprise d'études	Autres inactifs	Total
Total	Dont élève fonctionnaire				
50 %	4 %	23 %	25 %	2 %	100 % (Effectifs 1 612)

Source : CEREQ. Observatoire EVA 1982.

(4) Et même lorsqu'il s'agit des non « scolaires » comme on l'a déjà indiqué ci-dessus, le diplôme a été obtenu dans la plupart des cas moins de trois ans avant l'arrêt de l'inscription en deuxième cycle.

Le taux de chômage en mars 1982 des étudiants au service national en 1981 est très élevé : 32 %. Ces étudiants se retrouvent donc dans une situation identique à celle des étudiants qui n'ont pas effectué leur service militaire dès la sortie, qui en étaient dispensés ou qui l'avaient déjà effectué auparavant, mais avec un décalage d'une année.

Pour ceux qui ne sont pas partis au service national après la sortie de l'université, le taux de chômage élevé en mars 1981 (19 %) tombe à 11 % ; la majorité de ces derniers (5) étaient déjà au chômage un an auparavant (mars 1981).

**Situation en mars 1982 de ceux qui n'ont pas effectué leur service militaire en 1981**

Emploi	Dont élève fonctionnaire	Chômage	Service militaire	Reprise d'études	Autres inactifs	Total
81 %	4 %	10 %	2 %	6 %	1 %	100 % (Effectifs 1 872)

Pour ceux qui ont déjà accédé à un emploi régulier au cours des études universitaires – étudiants «salariés» et «insérés» qui représentent respectivement 6 % et 12 % des hommes –, l'ancienneté de la prise d'emploi est en moyenne beaucoup plus élevée pour les «salariés» que pour les «insérés» : plusieurs années en moyenne pour les premiers tandis que pour les seconds, 80 % ont pris un emploi dans l'année qui précède la sortie.

Les taux de chute en chômage de ces deux sous-populations demeurent faibles en 1981 : moins de 5 %, les départs au service militaire étant plus importants pour les «salariés» (28 %) que pour les «insérés» (12 %).

**Tableau 12**

**Situation en mars 1981 et mars 1982 des sortants de deuxième cycle selon les sous-populations étudiantes  
Hommes**

		en %			
	Situation	«Étudiants salariés»	«Étudiants insérés»	«Étudiants scolaires»	Ensemble
Situation mars 81	Emploi .....	71	83	35	43
	<i>dont élève fonctionnaire</i> .....	13	8	4	5
	Chômage .....	1	3	8	8
	Service national .....	28	12	53	46
	Autres inactifs .....	—	2	4	3
	Total .....	100	100	100	100
	Taux de chômage .....	2	4	19	15
Situation mars 82	Emploi .....	90	88	62	67
	<i>dont élève fonctionnaire</i> .....	5	9	4	5
	Chômage .....	1	9	18	16
	Service national .....	2	8	2	2
	Reprise d'études .....	7	3	17	15
	Autres inactifs .....	—	—	1	1
	Total .....	100	100	100	100
	Effectifs .....	204	399	2 881	3 484
	Taux de chômage .....	1	9	22	19

Source : CEREQ. Observatoire EVA 1982.

(5) Les 10 % de chômeurs en mars 1982 se décomposent en 6 % de chômeurs de «longue durée», déjà au chômage en mars 1981, et 4 % de retombées au chômage après un emploi.

La situation diffère cependant un an après : en mars 1982, les retours du service national se sont accompagnés d'une reprise d'études pour les «salariés» ou d'une reprise d'emploi, tandis que pour les «étudiants-insérés», la reprise d'études est faible face à une remontée du chômage (9 % en mars 1982 contre 3 % en mars 1981). Dans les deux cas, le niveau d'activité est élevé et la presque totalité est insérée : 90 % et 88 % respectivement sont en emploi.

#### - Les femmes

Dans le cas des femmes, le bilan qui peut être fait dès l'année qui suit la sortie donne une image satisfaisante de leur insertion professionnelle : 73 % sont en emploi. Le taux de chômage est cependant élevé (20 %) malgré un fort niveau d'inactivité (9 %) (cf. tableau 13 page suivante).

Un an après, et contrairement aux hommes, les reprises d'études sont faibles (3 %), l'inactivité et surtout le chômage diminuant sensiblement au profit de la prise d'emploi. Le taux de chômage demeure cependant élevé (13 %), les deux tiers des chômeuses en mars 1982 étant déjà en recherche d'emploi en mars 1981, ce qui indique l'existence de difficultés réelles d'insertion pour une partie des étudiantes, essentiellement les «étudiantes scolaires» qui n'accèdent au marché du travail qu'après la sortie de l'université ; vingt-et-un mois après, 15 % sont encore à la recherche d'un premier emploi.

Les «étudiantes-insérées» (qui représentent 17 % des sortantes) se caractérisent par un taux de chômage particulièrement faible (4 %) et par une très forte stabilisation sur la période d'observation, c'est-à-dire jusqu'en mars 1982. Il s'agit donc d'un véritable accès au marché du travail, et l'insertion est réalisée pour la quasi-totalité d'entre elles (6).

Enfin, «les étudiantes salariées» sont peu nombreuses (6 %), comme les hommes, et ont également connu sur la période une décroissance. Leur situation est voisine de celle de la population précédente, mais la stabilisation semble nécessiter une année de plus (mars 1982). Le taux de rechute en chômage l'année qui suit la sortie indique qu'une partie des emplois occupés pendant les études était des emplois précaires ou d'attente qui ont entraîné un retour sur le marché du travail après l'arrêt des études universitaires. Cependant, en mars 1982, la quasi-totalité de ces étudiantes sont insérées et aucune ne se déclare en chômage.

---

(6) Même si certaines occupent des emplois peu qualifiés ou précaires (cf. ci-après).



**Tableau 13**  
**Situation en mars 1981 et mars 1982 des sortants de**  
**deuxième cycle selon les sous-populations étudiantes**  
**Femmes**

en %

	Situation	« Étudiantes salariées »	« Étudiantes-insérées »	« Étudiantes scolaires »	Ensemble
Situation en mars 81	Emploi .....	89	95	64	73
	<i>dont élève fonctionnaire</i> .....	9	15	10	11
	Chômage .....	10	4	23	18
	Inactives .....	1	1	13	9
	Total .....	100	100	100	100
	Taux de chômage .....	10	4	27	20
Situation en mars 82	Emploi .....	97	93	71	78
	<i>dont élève fonctionnaire</i> .....	—	1	5	4
	Chômage .....	—	4	15	12
	Reprise d'études.....	2	1	4	3
	Autres inactives.....	1	2	10	7
	Total .....	100	100	100	100
	Effectifs .....	155	676	2 098	2 929
	Taux de chômage.....	—	5	17	13

Source : CEREQ. Observatoire EVA 1982.

### 3.2. Le bilan selon la spécialité du diplôme le plus élevé obtenu (avec ou sans poursuite d'études en troisième cycle) (7).

#### — Les MST du domaine économique (8)

Ces maîtrises concernent un très petit effectif : 128 diplômés essentiellement en «comptabilité-finance».

Cette formation a une finalité professionnelle explicite, ce qui explique la quasi-absence de poursuites d'études en troisième cycle.

Avec des variantes selon les universités, cette MST fonctionne souvent en aval d'un IUT (37 % des hommes et 31 % des femmes sont titulaires d'un DUT) et avec souvent un diplôme professionnel complémentaire (DECS et probatoire expertise comptable).

Son mode de fonctionnement est proche de celui d'une école avec essentiellement des «étudiants scolaires» ; la prise d'emploi se fait dès l'obtention du diplôme (ou un an après pour ceux qui effectuent leur service national).

(7) Les titulaires d'un autre diplôme que ceux du deuxième ou troisième cycle de droit-sciences économiques ont été exclus : licence, maîtrise, MST, diplôme d'université de niveau deuxième ou troisième cycle, diplôme d'un institut d'études politiques (IEP), DEA, DESS, doctorats. Cette partie ne porte donc que sur les «diplômés» des deuxième et troisième cycles.

(8) MST comptabilité-finance («CF»), affaires et carrières internationales, administration des institutions financières et bancaires, commercialisation. La MST «CF» représente presque 80 % de l'ensemble des MST.

Le taux de chômage en mars 1982 est presque nul, la quasi-totalité occupant un emploi (92 % des hommes et 100 % des femmes).

Cette MST occupe ainsi une place très particulière dans les formations du secteur économique : malgré le faible nombre des prises d'emploi en cours d'études (9), le taux de chômage est particulièrement faible lors de l'enquête. Formation professionnelle très «ciblée», l'accès aux emplois correspondants se fait très rapidement après la formation (cf. graphique 6a p. 48). On observera cependant que lorsqu'il y a des difficultés — ce qui est le cas pour quelques étudiants —, celles-ci semblent durer : l'ensemble des chômeurs en mars 1982 se déclarait déjà au chômage en mars 1981.

#### — La filière AES

Bien qu'en forte expansion depuis sa création récente, cette filière ne produit encore que des effectifs relativement réduits de diplômés de deuxième cycle (10).

Son orientation vers la préparation des concours administratifs explique l'importance des sorties au niveau de la licence (49 %), 21 % des hommes et 18 % des femmes ayant réussi un de ces concours.

Cependant ceux qui obtiennent la maîtrise poursuivent, dans la plupart des cas, des études en troisième cycle (34 %), celles-ci étant en général de courte durée (une année de DEA ou DESS) comme l'indique le peu d'étudiants en études lors de l'enquête (7 %).

Le processus d'insertion est caractéristique des formations orientées vers la préparation des concours de la fonction publique : forte proportion d'«étudiants salariés» et d'«étudiants insérés» (cf. tableau 14 page suivante).

Le taux d'emploi est élevé (67 % pour les hommes et 75 % pour les femmes). Mais les taux de chômage sont également relativement élevés : respectivement 15 % et 20 %, une part importante des chômeuses étant déjà à la recherche d'un emploi un an auparavant.

Le retour du service national — lorsqu'il a été effectué en 1981 — est suivi d'une forte proportion de chômeurs (21 % en mars 1982).

#### — Le droit

L'importance des effectifs permet une distinction plus fine entre «droit privé» et «droit public» ; une partie des étudiants n'a pu être affectée dans l'une ou l'autre de ces catégories, mais elle figure dans le total «droit».

---

(9) 4 % d'«étudiants-insérés» seulement pour les hommes.

(10) 1 315 licences et 788 maîtrises ont été délivrées en 1980. Dans l'enquête CEREQ, les diplômés sortant du deuxième cycle d'AES à l'issue d'une formation initiale sont au nombre de 412 (172 hommes et 240 femmes).

TABLEAU 14

Bilan de l'insertion des diplômés selon la spécialité du plus haut diplôme  
obtenu à la sortie du deuxième cycle (y compris poursuites d'études en troisième cycle)  
Hommes

en %

	Droit public	Droit privé	Total droit (**)	Sciences politiques	Sciences économiques	Gestion	MST (*)	AES	Ensemble
<i>Effectif total de la spécialité</i> .....	632	1 097	2 021	340	764	642	93	172	4 048
Taux de poursuite d'études en troisième cycle.....	44	37	58	16	36	36	7	34	34
Taux de titulaires du CAPA .....	3	13	10	2	—	—	—	5	4
Taux de titulaires d'un concours administratif .....	27	8	15	15	13	4	9	21	13
Taux de titulaires d'un concours de l'enseignement .....	1	1	1	—	4	1	—	1	2
Taux de titulaires d'un diplôme d'université.....	—	2	1	—	5	5	—	1	2
Taux de titulaires d'un diplôme :									
— IEP .....	6	(£)	4	88	4	1	—	—	11
— IUT .....	1	1	1	—	(£)	12	37	14	4
Taux de titulaires du DECS/expert comptable.....	—	(£)	1	—	5	12	23	1	4
Processus Insertion									
Taux de «salariés» .....	12	6	8	—	15	9	—	23	9
Taux d'«étudiants insérés» .....	12	13	12	9	10	13	4	9	12
Taux de «scolaires» .....	76	81	80	91	75	78	96	68	79
Situation en mars 1982									
Taux d'emploi .....	61	59	60	46	65	66	92	67	62
Taux de chômage en mars 1982									
— ensemble des chômeurs .....	23	25	23	24	19	16	5	15	20
— chômeurs déjà au chômage en mars 81 .....	4	6	5	0	5	1	5	3	4
Pourcentage de chômeurs au retour du service militaire.....	27	27	26	31	14	12	0	21	21

N.B. Ce tableau n'inclut que les titulaires d'un diplôme de deuxième ou troisième cycle.

(\*) Les titulaires d'une MST ont été distingués (il s'agit essentiellement de la MST comptabilité-finance)

(\*\*) Y compris ceux qui ne déclarent aucune spécialisation : «formation générale en droit».

Source : CEREQ. Observatoire EVA 1982.

TABLEAU 14

Bilan de l'insertion des diplômés selon la spécialité du plus haut diplôme  
obtenu à la sortie du deuxième cycle (y compris poursuites d'études en troisième cycle)

Femmes

en %

	Droit public	Droit privé	Total droit (**)	Sciences politiques	Sciences économiques	Gestion	MST (*)	AES	Ensemble
Effectif total de la spécialité .....	733	1 229	2 202	249	641	439	35	240	3 812
Taux de poursuite d'études en troisième cycle....	35	48	40	17	36	43	—	34	38
Taux de titulaires du CAPA .....	8	9	7	—	—	—	—	(£)	4
Taux de titulaires d'un concours administratif....	48	15	27	33	16	3	—	18	22
Taux de titulaires d'un concours de l'enseignement .....	1	(£)	1	—	2	1	—	1	1
Taux de titulaires d'un diplôme d'université .....	2	(£)	1	2	5	6	—	—	2
Taux de titulaires d'un diplôme :									
— IEP .....	3	1	3	83	2	—	—	(£)	8
— IUT .....	—	1	1	—	2	6	31	6	2
Taux de titulaires du DECS/expert comptable....	—	—	—	—	6	14	6	—	3
Processus Insertion									
Taux de « salariés » .....	10	8	8	4	7	3	—	12	7
Taux d'« étudiants insérés » .....	40	18	26	22	14	8	—	17	21
Taux de « scolaires » .....	50	74	66	74	79	89	100	71	72
Situation en mars 1982									
Taux d'emploi .....	78	61	68	70	72	66	100	75	69
Taux de chômage en mars 1982									
— ensemble des chômeurs .....	14	22	18	8	19	21	0	20	18
— chômeurs déjà au chômage en mars 81.....	7	7	8	4	8	5	0	8	7

N.B. Ce tableau n'inclut que les titulaires d'un diplôme de deuxième ou troisième cycle.

(\*) Les titulaires d'une MST ont été distingués (il s'agit essentiellement de la MST comptabilité-finance)

(\*\*) Y compris ceux qui ne déclarent aucune spécialisation : « formation générale en droit ».

Source : CEREQ. Observatoire EVA 1982.

*Le droit public (effectif = 1 365)*

La caractéristique de cette spécialité est d'être fortement orientée vers la fonction publique et donc vers la réussite aux concours administratifs : 27 % des hommes et 48 % des femmes sont titulaires d'un concours. Ceci explique la forte proportion d'«étudiants salariés» et surtout d'«étudiants-insérés» pour les femmes, la préparation des concours ayant pour conséquence d'accroître fortement les réinscriptions au-delà de la réussite du dernier diplôme universitaire.

En conséquence, le taux d'emploi est élevé en mars 1982 (61 % pour les hommes et 78 % pour les femmes).

La poursuite d'études en troisième cycle est importante (44 % des hommes et 35 % des femmes), mais elle semble surtout limitée à l'année de DEA ou de DESS, seuls 11 % se déclarant encore en poursuite d'études en 1982.

Le taux de chômage est relativement élevé, surtout pour les hommes, en mars 1982 (23 % contre 14 % pour les femmes), ce qui s'explique par un important chômage au retour du service national : 27 % des hommes ayant effectué celui-ci en 1981 sont à la recherche d'un emploi en mars 1982. Il s'agit donc essentiellement d'un chômage récent pour les hommes, mais la moitié des chômeuses se déclaraient déjà au chômage un an auparavant.

*Le droit privé (effectif = 2 326)*

Spécialité la plus nombreuse, le droit privé présente des caractéristiques différentes du droit public : d'abord une orientation privilégiée vers la formation à la profession d'avocat (13 % des hommes et 8 % des femmes sont titulaires du CAPA) et une fréquence moindre des réussites à des concours administratifs, surtout pour les hommes. La poursuite d'études en troisième cycle est élevée à l'issue de la maîtrise, qui est obtenue par la presque totalité des sortants du deuxième cycle (86 %). Mais il s'agit souvent d'une seule année de troisième cycle avant la sortie de l'université, 23 % étant titulaires d'un DEA ou DESS obtenu en 1981 ; seuls 16 % se déclarent encore en poursuite d'études en 1982.

Ces caractéristiques expliquent une date d'entrée plus tardive dans la vie active et un taux d'emploi plus faible qu'en droit public : 59 % des hommes et 61 % des femmes sont en emploi en mars 1982. Le taux de chômage est également élevé : respectivement 25 % et 22 % en mars 1982.

— Les sciences politiques (effectif = 589)

L'essentiel de la spécialité est constitué par les diplômés d'un institut d'études politiques (plus de 87 %).

Cette formation est caractérisée par une très faible entrée dans la vie active pendant les études — surtout pour les hommes — et par une faible poursuite d'études en troisième cycle l'année qui suit le diplôme. Une partie importante s'oriente vers la préparation des concours de la fonction publique, surtout des femmes, un tiers de celles-ci étant titulaires d'un concours. Mais les situations masculines et féminines diffèrent grandement :

- pour les hommes, les retours du service militaire sont fréquemment accompagnés d'une reprise d'études (30 %). Ceux qui se sont présentés sur le marché du travail à leur retour sont encore en grande partie à la recherche d'un premier emploi en mars 1982 (31 %). D'où un taux d'emploi particulièrement faible (46 %) et un taux de chômage élevé (21 %) à cette date ; le chômage est cependant en général de courte durée ;

- pour les femmes, l'orientation plus importante vers les concours de la fonction publique et l'entrée plus fréquente dans la vie active pendant les études se traduisent par un taux d'emploi élevé (70 %) et, à l'inverse, un taux de chômage particulièrement bas en mars 1982 (8 %).

#### – Les sciences économiques (effectif = 1 405)

Cette spécialité présente un taux d'entrée dans la vie active avant la sortie de l'université particulièrement élevé pour les hommes (25 %), un peu moindre pour les femmes (23 %). L'orientation vers la préparation des concours – administratifs et enseignement –, bien que moins fréquente que pour le droit public, demeure cependant importante.

A l'issue du deuxième cycle, la poursuite d'études en troisième cycle est importante (36 %), mais se limite souvent à une seule année de troisième cycle, 23 % ayant obtenu un DEA ou un DESS en 1981.

Ces caractéristiques expliquent qu'en mars 1982 le taux d'emploi soit élevé (65 % pour les hommes et 72 % pour les femmes). Mais le taux de chômage est également élevé (19 %).

Pour les hommes, le retour du service national est suivi d'une entrée en emploi pour près de la moitié, 25 % reprenant des études à temps plein ; mais 14 % sont encore à la recherche d'un emploi en mars 1982.

Pour les femmes, si le taux de chômage en mars 1982 est identique à celui des hommes, il recouvre cependant en grande partie un chômage de plus longue durée : près de la moitié des chômeuses en mars 1981 se déclarent toujours au chômage en mars 1982 (11).

#### – La gestion (effectif = 1 081)

Si les hommes présentent un taux d'entrée dans la vie active pendant les études proche de la moyenne, les femmes en revanche ont rarement pris un emploi pendant leurs études.

L'orientation vers les concours est faible, l'obtention d'un titre professionnel – le DECS – est fréquente (12 % des hommes et 14 % des femmes).

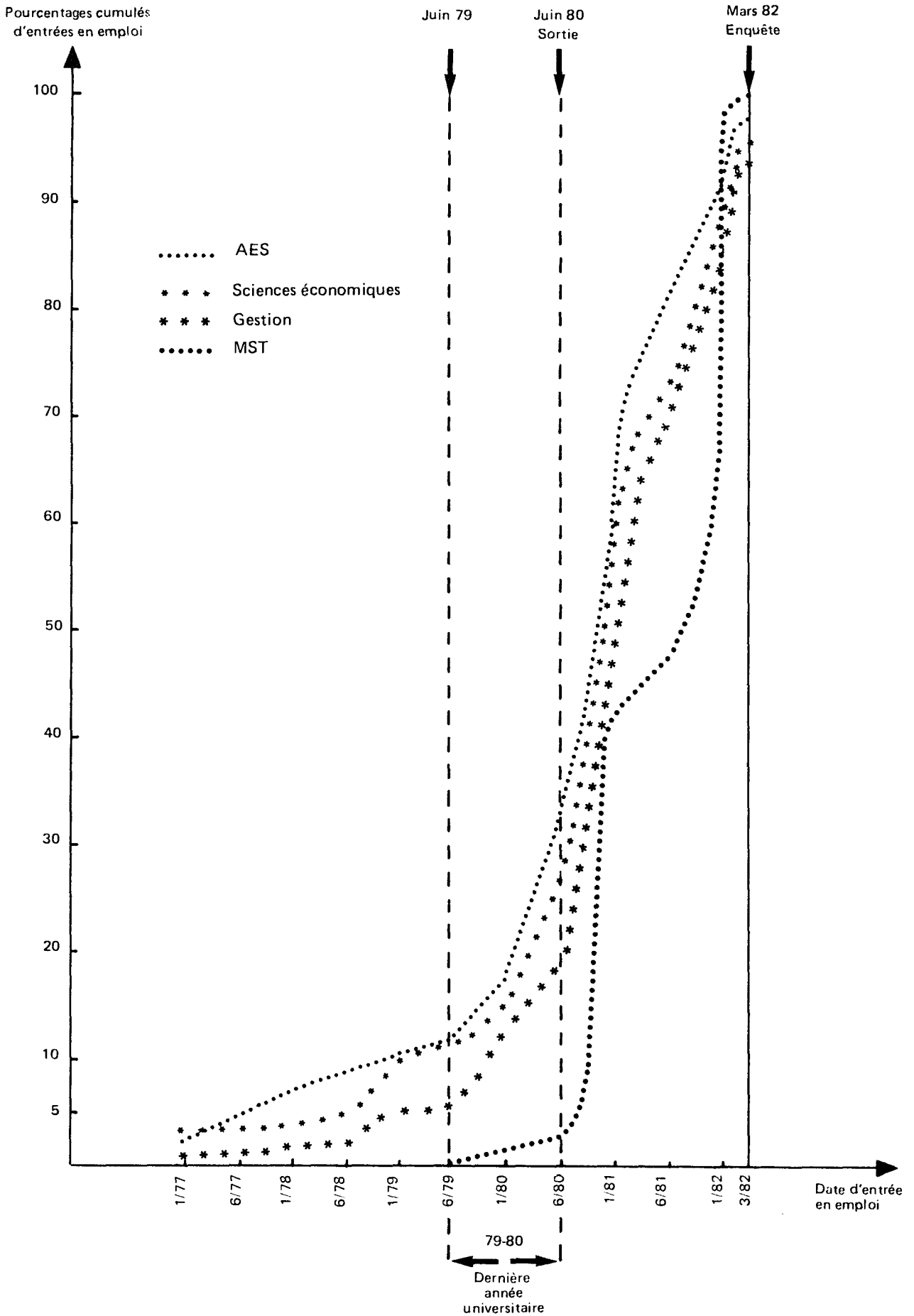
La poursuite d'études en troisième cycle est très importante à l'issue du deuxième cycle (36 % pour les hommes et 43 % pour les femmes) mais elle est souvent limitée à une année, 27 % obtenant le DEA et surtout le DESS.

---

(11) Ce qui n'est le cas que de un tiers des chômeurs masculins.

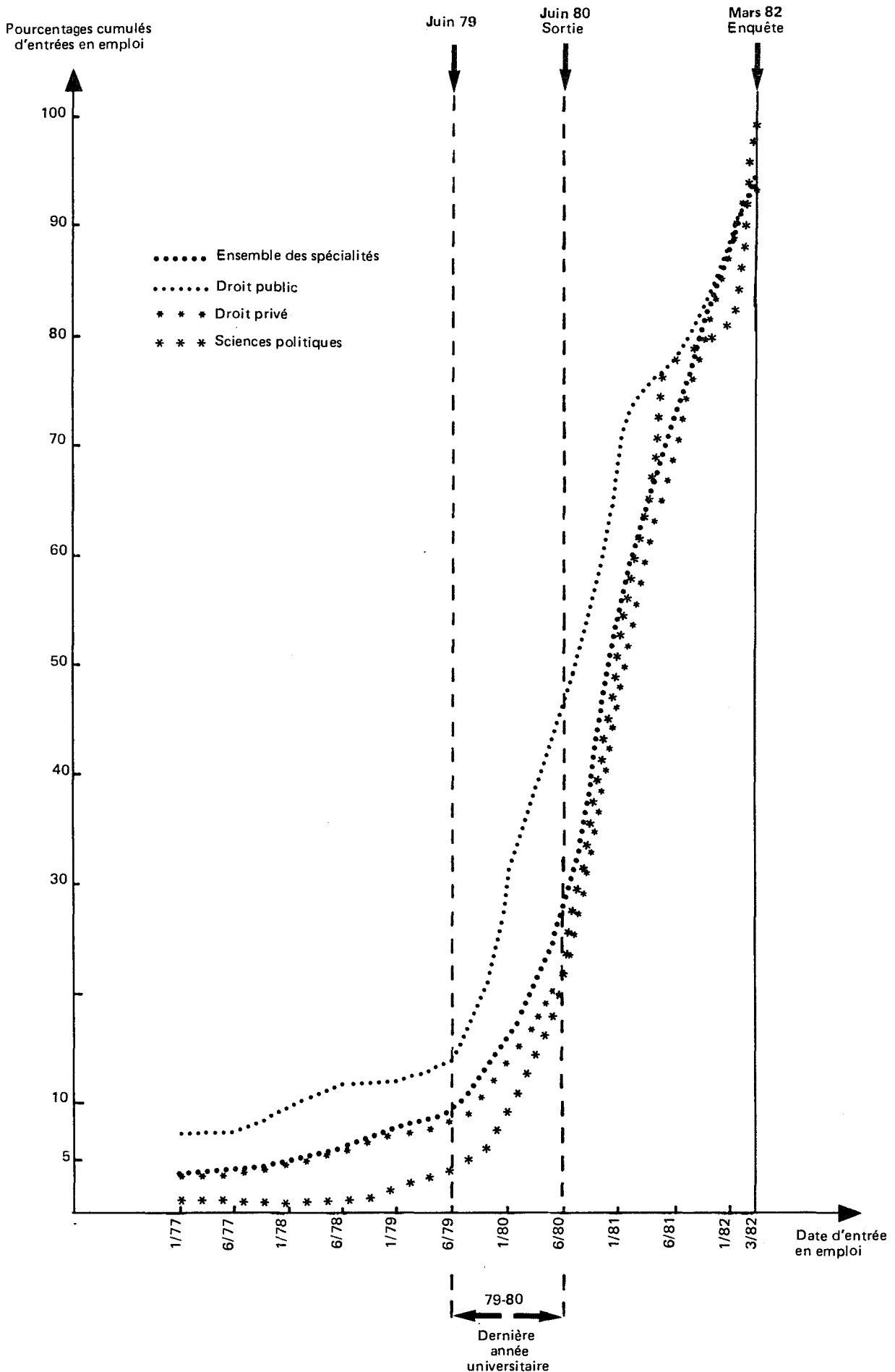
### GRAPHIQUE 6a

Date d'entrée en emploi des sortants du 2<sup>ème</sup> cycle  
avec un diplôme du 2<sup>ème</sup> cycle  
(sans poursuite en 3<sup>ème</sup> cycle)



### GRAPHIQUE 6b

Date d'entrée en emploi des sortants du 2<sup>ème</sup> cycle  
avec un diplôme de 2<sup>ème</sup> cycle  
(sans poursuite en 3<sup>ème</sup> cycle)





Le taux d'emploi est élevé en mars 1982 (66 %) mais le chômage demeure également fort avec des taux de 16 à 21 % pour les hommes et les femmes. Cependant ce chômage est rarement un chômage ancien : chômage de premier emploi après une poursuite d'études en troisième cycle, chômage récent depuis le retour du service national.

#### 4. LA SITUATION DES ÉTUDIANTS QUI ONT POURSUIVI LEURS ÉTUDES EN TROISIÈME CYCLE

Un an et demi après leur entrée en troisième cycle, plus de la moitié des étudiants sont en emploi. La plupart n'ont passé qu'un an en troisième cycle (DEA ou DESS) avant d'interrompre leurs études universitaires.

**Tableau 15**  
**Situation en mars 1982 des étudiants ayant poursuivi des études en troisième cycle en 1980-1981**

en %

	Emploi			Chômage	Service militaire	Études à temps plein	Allocataires DGRST	Autres inactifs	Total	Effectif
	Total Emploi	Dont :								
		Élèves fonctionnaires	Poursuites d'études							
Hommes .....	52	2	2	17	13	17	1	8	100	1 380
Femmes .....	53	3	3	22	—	20	2	4	100	1 438
Ensemble .....	52	2	3	20	6	18	2	2	100	2 818

Source : CEREQ. Observatoire EVA 1982.

En mars 1982, plus de la moitié des étudiants occupent un emploi. Une petite partie de ceux-ci poursuivent parallèlement des études (3 %).

20 % poursuivent des études à temps plein, 2 % étant allocataires de recherche, et 13 % des hommes effectuent le service national. Le taux de chômage est élevé : 28 % (25 % pour les hommes et 29 % pour les femmes).

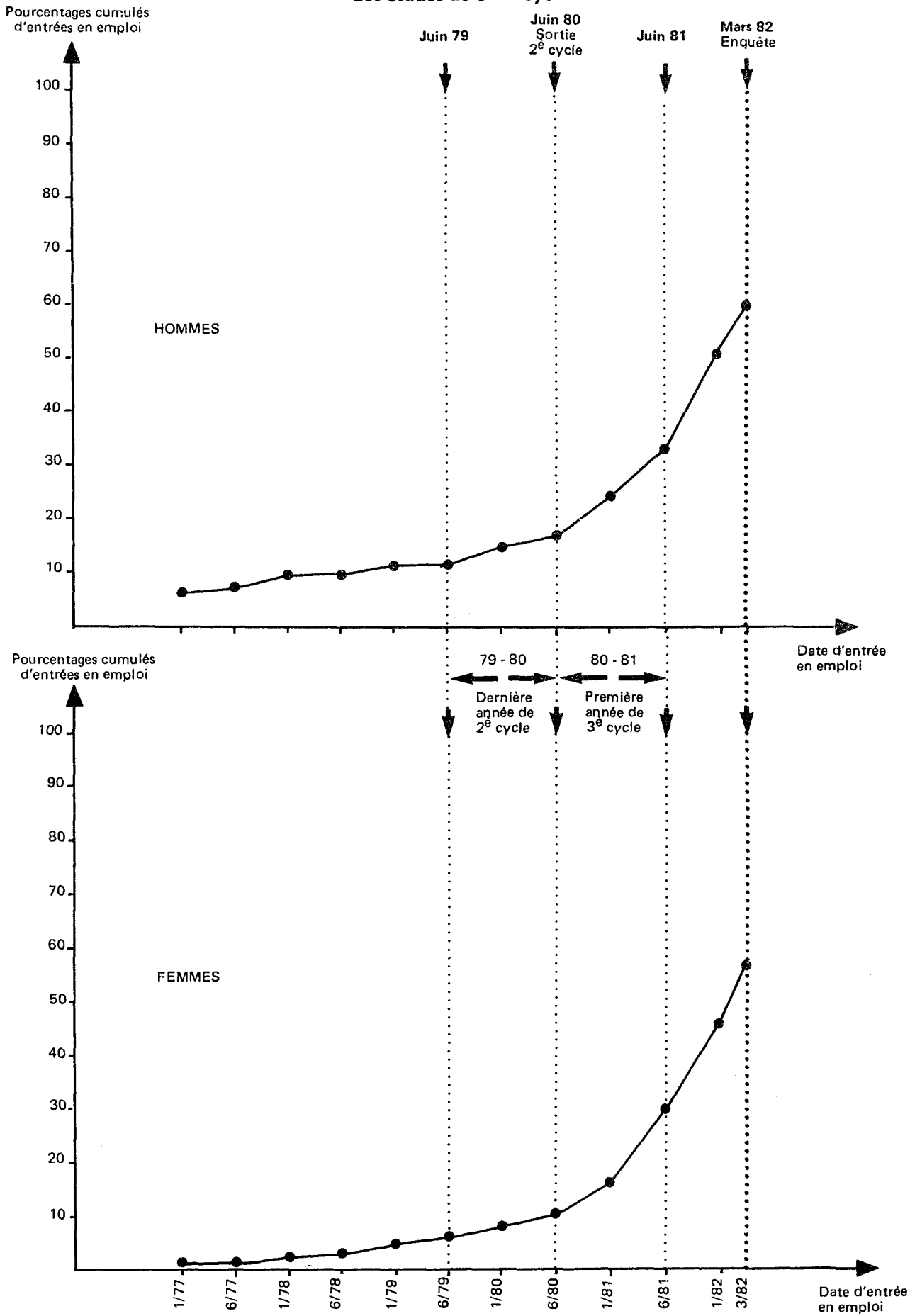
17 % des hommes et 11 % des femmes ont commencé leur vie professionnelle avant leur entrée en troisième cycle. D'autres ont pris un emploi au cours de leur première année de troisième cycle : 16 % des hommes et 20 % des femmes (cf. graphique 7). Une petite partie de ces étudiants sont retombés au chômage ou sont au service national lors de l'enquête, mais la majorité occupe toujours un emploi (79 % des hommes et 92 % des femmes).

Pour les «étudiants scolaires» (les deux tiers environ) qui n'ont occupé aucun emploi régulier avant la fin de l'année de DEA ou DESS, moins de 40 % occupent un emploi neuf mois après, le reste se partageant entre les études à temps plein, le chômage (pour les femmes), et le service national (pour les hommes).

Il s'agit d'une population encore incomplètement insérée et dont l'enquête de mars 1982 ne donne qu'une image provisoire.

GRAPHIQUE 7

Date d'entrée en emploi des étudiants ayant poursuivi des études de 3<sup>ème</sup> cycle



### CHAPITRE 3

## LES EMPLOIS OCCUPÉS À LA SORTIE DU DEUXIÈME CYCLE (1)

Sur la période 1978-1982, l'évolution de la structure des emplois occupés se caractérise principalement par une légère croissance des emplois de fonctionnaires (supérieurs et moyens) hors enseignement, et des emplois de cadres moyens du secteur privé. En revanche, les emplois de cadres supérieurs du secteur privé, qu'il s'agisse des professions libérales ou réglementées comme les avocats ou les experts-comptables, semblent avoir diminué, de même que les employés de bureau.

Dans le secteur public, on observe le maintien d'un flux vers les emplois de non-titulaires de l'enseignement secondaire, alors que le recrutement de professeurs titulaires a connu une décroissance importante sur la période (2) (cf. tableau 16).

Le secteur privé – y compris professions libérales – reste le principal secteur d'emploi avec presque la moitié des effectifs occupés. Mais les situations masculines et féminines se différencient largement. La présence dominante des femmes dans les études de droit et d'AES et leur orientation privilégiée vers les concours a pour résultat un poids prépondérant du secteur public dans les embauches féminines (56 %), contre seulement 35 % des embauches masculines ; les hommes sont plus fréquemment orientés vers les sciences économiques et la gestion, et donc vers des emplois privés.

- 
- (1) La nomenclature utilisée est un regroupement du Code des métiers de l'INSEE (éventuellement décontracté) (cf. annexe 4). Pour les sortants de 1977, la structure décrite est celle de mars 1978. Pour les sortants de 1980, on a fait figurer sur le tableau 16 la structure d'emplois de mars 1981 – c'est-à-dire observée dans les mêmes délais que pour 1978 – et celle de 1982. En fait, seuls les effectifs sont différents entre mars 1981 et mars 1982, surtout pour les hommes du fait des retours du service national.
- (2) Entre 1977 et 1980, le nombre total de postes mis au concours de l'agrégation de sciences sociales et de techniques économiques de gestion et du CAPES de sciences économiques et sociales est passé de 238 à 130.

**TABLEAU 16**  
**Emplois occupés par les sortants de deuxième cycle**  
**en 1981 et 1982, et comparaison 1978**  
**(Ensemble des sortants sans aucune poursuite d'études)**

en %

Emplois occupés	Sortants de 1977			Sortants de 1980					
	Situation en mars 1978			Situation en mars 1981			Situation en mars 1982		
	Hommes	Femmes	Hommes + Femmes	Hommes	Femmes	Hommes + Femmes	Hommes	Femmes	Hommes + Femmes
Fonctionnaire supérieur (inspecteur, impôt, PTT...)	8	11	9	7	14	11	10	18	14
Autre fonctionnaire .....	—	—	—	1	—	(£)	1	—	(£)
Auditeur de justice, magistrat .....	1	1	1	—	3	2	1	2	2
Professeur certifié, agrégé....	1	1	1	1	(£)	(£)	(£)	(£)	(£)
Assistant enseignement supérieur .....	1	1	1	—	—	—	(£)	1	1
<b>Sous-total fonctionnaires supérieurs .....</b>	<b>11</b>	<b>14</b>	<b>12</b>	<b>9</b>	<b>17</b>	<b>14</b>	<b>13</b>	<b>22</b>	<b>17</b>
Expert-comptable, conseil juridique et fiscal .....	6	4	5	4	4	4	4	3	4
Avocat .....	4	6	5	1	3	2	4	3	3
Cadre supérieur financier et commercial .....	6	4	5	9	4	6	9	5	7
Attaché de direction, chargé d'études .....	10	2	6	(£)	(£)	(£)	2	2	2
Autre cadre supérieur .....				4	4	4	3	3	3
Ingénieur, chercheur scientifique .....	4	1	2	2	—	1	3	1	2
<b>Sous-total cadres supérieurs</b>	<b>30</b>	<b>17</b>	<b>23</b>	<b>20</b>	<b>15</b>	<b>17</b>	<b>25</b>	<b>17</b>	<b>21</b>
PEGC et autres enseignants titulaires premier degré....	—	—	—	(£)	—	(£)	1	(£)	1
Cadre moyen fonctionnaire.	5	8	7	6	10	9	8	13	10
<b>Sous-total cadres moyens fonctionnaires .....</b>	<b>5</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>13</b>	<b>11</b>
Clerc de notaire .....	3	4	4	1	1	1	1	1	1
Agent d'assurances .....	4	(£)	2	3	2	2	2	1	1
Cadre moyen administratif Secrétaire de direction.....	4	2	3	1	4	3	1	2	2
Cadre moyen banque .....	4	2	2	5	2	3	5	4	4
Comptable .....	8	4	6	2	9	6	5	7	6
Autre cadre moyen (com- merce...) .....	4	5	5	9	1	5	10	2	6
Technicien .....	(£)	(£)	(£)	5	2	3	4	3	4
<b>Sous-total cadres moyens....</b>	<b>27</b>	<b>17</b>	<b>22</b>	<b>26</b>	<b>21</b>	<b>23</b>	<b>28</b>	<b>19</b>	<b>24</b>
Maître internat .....				5	1	3	3	(£)	1
Maître auxiliaire .....	7	8	7	1	5	3	3	5	4
Professeur privé .....				4	2	3	1	2	2
<b>Sous-total enseignants non titulaires .....</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>7</b>
Employé de bureau .....	14	32	24	15	20	18	12	16	14
Autres employés .....	1	1	1	5	5	5	(£)	3	2
<b>Sous-total employés .....</b>	<b>15</b>	<b>33</b>	<b>25</b>	<b>20</b>	<b>25</b>	<b>23</b>	<b>12</b>	<b>19</b>	<b>16</b>
Autres emplois .....	5	3	4	10	4	6	7	3	5
<b>Total .....</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Effectif .....</b>	<b>1 769</b>	<b>2 009</b>	<b>3 778</b>	<b>876</b>	<b>1 225</b>	<b>2 101</b>	<b>2 279</b>	<b>2 225</b>	<b>4 504</b>

Sources : CEREC. Observatoire EVA 1978 et 1982.

**Tableau 17**  
**Secteur et statut des emplois occupés en 1982**  
**par les sortants du deuxième cycle (sans poursuite d'études)**

en %

	Secteur privé	Profession libérale (1)	Entreprise nationale.	Secteur public				Total
				Fonctionnaire	Contractuelle	Auxiliaire vacataire	Total public	
Hommes .....	44	11	10	23	7	5	35	100
Femmes .....	32	9	3	42	4	10	56	100
Ensemble .....	38	10	7	32	5	8	45	100
AES .....	39	1	9	32	8	11	51	100
MST .....	45	33	2	15	—	5	20	100
Droit .....	29	12	5	41	5	8	54	100
Sciences politiques .....	35	4	14	37	5	5	47	100
Sciences économiques .....	45	8	5	27	8	7	42	100
Gestion .....	60	8	11	8	6	7	21	100

Source : CEREQ. Observatoire EVA 1982

(1) Il s'agit du statut de l'enquêté lui-même ou celui de l'employeur : ainsi les avocats qui sont dans la plupart des cas eux mêmes «profession libérale», et les experts-comptables stagiaires salariés chez un expert-comptable lui-même «profession libérale» sont classés ici dans la même rubrique.

## 1. LES EMPLOIS OCCUPÉS PAR LES HOMMES

L'évolution des emplois occupés par les hommes entre 1978 et 1981 reflète la dégradation du marché de l'emploi privé.

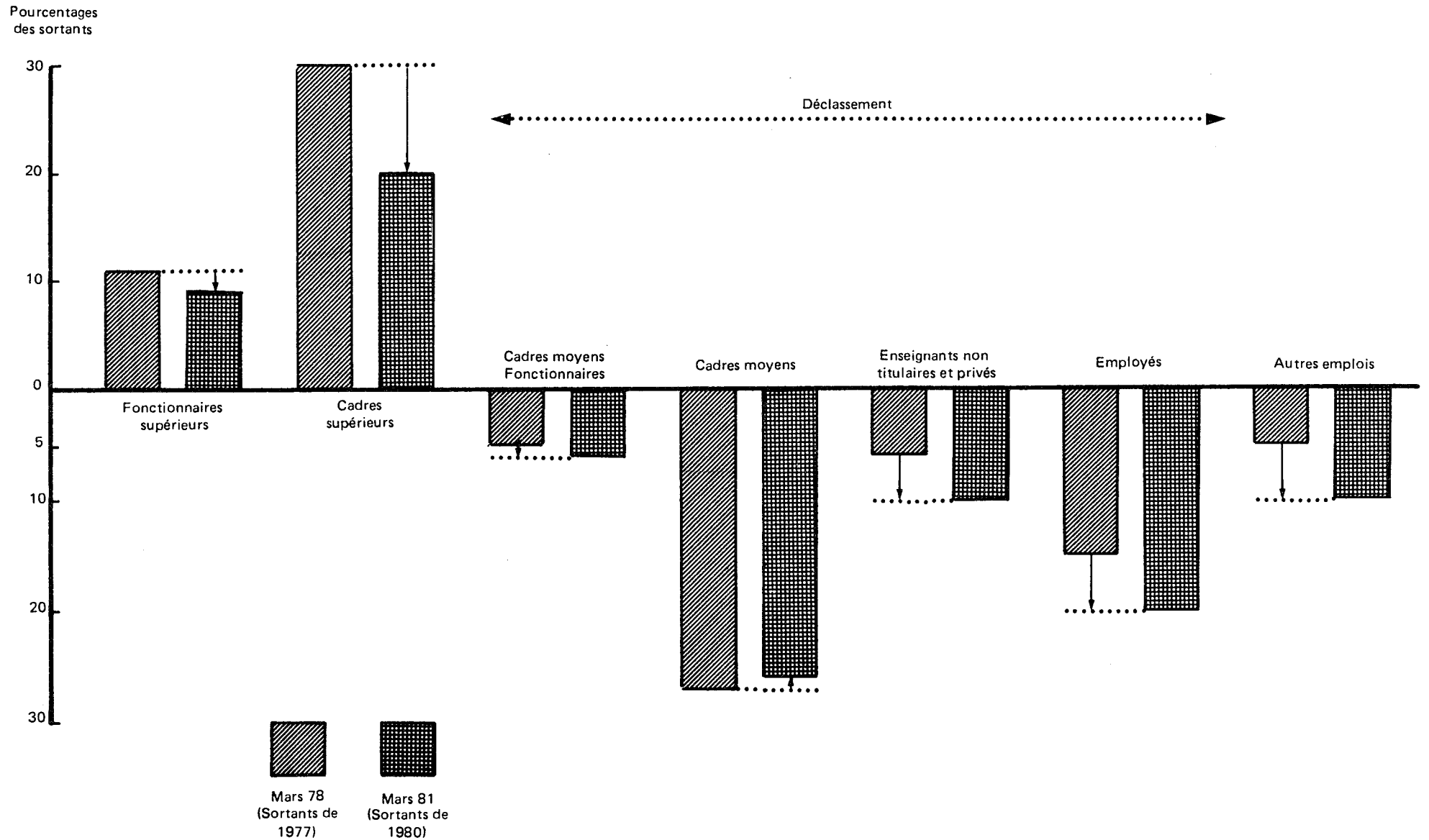
Dans la mesure où les emplois d'enseignants constituent un débouché marginal dans les disciplines juridiques et économiques, la baisse des recrutements de professeurs n'a eu que peu d'effet. Les emplois de fonctionnaires supérieurs — hors enseignement — se sont maintenus sur la période. Il en a été de même pour les emplois de fonctionnaires moyens (contrôleurs...).

En revanche, dans le secteur privé (3), les difficultés du marché du travail ont entraîné une diminution des emplois de cadres supérieurs : en particulier les professions libérales (avocats) ou réglementées (experts-comptables stagiaires, conseillers juridiques... (4)) et les cadres supérieurs administratifs ont vu leur part régresser sur la période.

(3) Secteur «privé» y compris les entreprises publiques et para-publiques, nationalisées, et secteur public non fonctionnaire.

(4) Les avocats sont eux mêmes «profession libérale» tandis que les experts-comptables stagiaires sont salariés d'un employeur lui-même «profession libérale» (cabinet d'expertise-comptable).

**GRAPHIQUE 8a**  
**Comparaison des structures d'emplois occupés en 1978 et en 1981**  
**par les sortants du 2<sup>ème</sup> cycle**  
**(Hommes)**



Cette baisse des emplois de niveau supérieur a pour conséquence un accroissement du déclassement dans des emplois moyens ou subalternes. Ainsi, si la proportion de cadres moyens se maintient globalement, certains emplois connaissent une chute importante (clercs de notaire, cadres administratifs moyens, comptables) tandis que d'autres enregistrent une évolution positive (cadres moyens du commerce, techniciens programmeurs et technico-commerciaux). Et surtout, la proportion d'employés passe de 15 % à 20 % des emplois masculins occupés neuf mois après la sortie du deuxième cycle.

Mais la dégradation est encore plus nette si l'on observe que les emplois d'enseignants non titulaires (5) ont vu également leur part s'accroître entre 1978 et 1981.

Ainsi, l'année qui suit la sortie du deuxième cycle, les situations masculines apparaissent singulièrement plus «mauvaises» en 1981 qu'en 1978 en termes de structure d'emplois : baisse des emplois de niveau supérieur, déclassements plus importants dans des emplois inférieurs (employés), enfin précarisation accrue dans les emplois d'enseignants.

Si l'on observe la situation en mars 1982, c'est-à-dire après le retour du service militaire d'une grande partie des hommes, la structure des emplois s'est peu modifiée, bien que les effectifs occupés aient plus que doublé par rapport à 1981. Mais une certaine amélioration est cependant perceptible : les emplois supérieurs – fonctionnaires et cadres supérieurs – sont en effet en progression en mars 1982 par rapport à mars 1981 ; il en est de même des fonctionnaires de niveau moyen et des cadres moyens, spécialement des comptables. A l'inverse, la part des emplois les plus «déclassés» – employés – et celle des emplois précaires de l'enseignement sont en très nette diminution.

Tout se passe comme si, après une détérioration et un déclassement important à l'embauche, il fallait une année supplémentaire aux étudiants sortant en 1980 pour récupérer une situation à peu de chose près équivalente à celle occupée dès 1978 par les sortants de 1977.

## 2. LES EMPLOIS OCCUPÉS PAR LES FEMMES

La progression dans les emplois de fonctionnaires supérieurs (qui passent de 14 à 17 % sur la période) aussi bien que moyens (de 8 à 10 %) montre que, hors enseignement, le flux de recrutement dans la fonction publique s'est maintenu entre 1978 et 1981. L'orientation moindre des femmes vers le secteur privé a eu pour conséquence de diminuer la sensibilité des situations féminines à la dégradation du marché du travail. Si la part des cadres supérieurs s'est à peu près maintenue, c'est surtout l'accès aux emplois de cadres moyens qui s'est accru (21 % contre 17 %), permettant ainsi aux femmes de limiter leurs déclassements comme employées (un quart des emplois féminins en 1981 contre un tiers en 1978). Contrairement aux hommes, celles-ci ont ainsi accédé plus fréquemment qu'en 1978 aux emplois de «cadres moyens administratifs-secrétaires de direction», de techniciens programmeurs, et surtout de comptables.

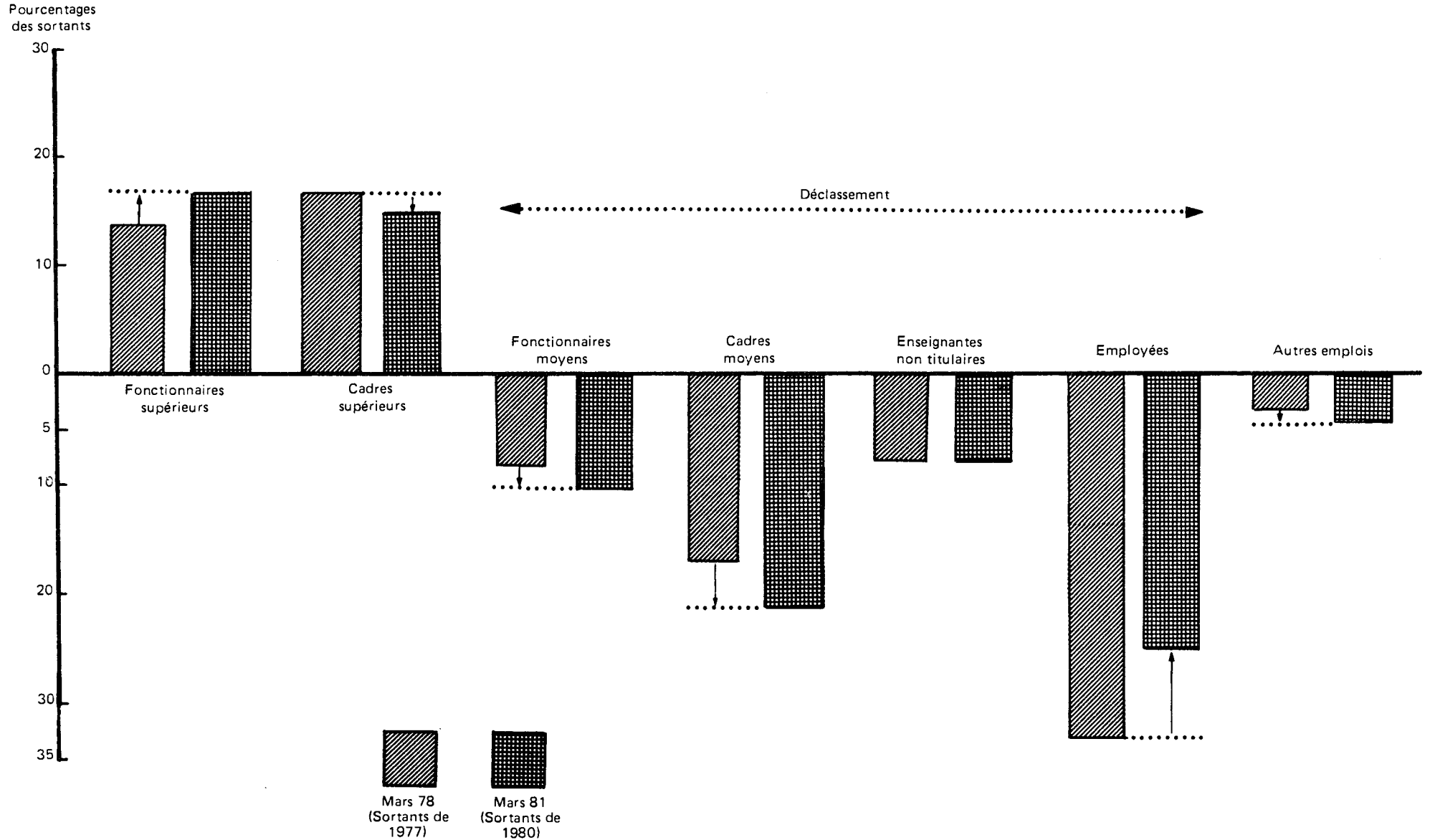
Ainsi, l'accroissement des déclassements, constaté pour les hommes en 1981, apparaît de bien moindre ampleur pour les femmes. Les situations féminines sont même, à bien des égards, largement plus favorables en 1981 qu'en 1978.

---

(5) Maîtres auxiliaires, professeurs du privé, maîtres d'internat.

### GRAPHIQUE 8b

Comparaison des structures d'emplois occupés en 1978 et en 1981  
par les sortants du 2<sup>ème</sup> cycle  
(Femmes)





Comme pour les hommes, la structure des emplois féminins a connu peu de changements entre 1981 et 1982. Mais la tendance observée en mars 1981 se renforce : l'accès aux emplois de fonctionnaires – supérieurs et moyens – s'est accru, les employées voyant leur part décroître à moins de 20 %. Enfin, les emplois de cadres supérieurs ont également connu, entre 1981 et 1982, une légère croissance.

### 3. LES GRANDS SECTEURS D'ACTIVITÉ

Avec plus d'un tiers des emplois occupés en 1982, l'administration est le principal employeur des étudiants sortis en 1980 ; si l'on ajoute l'enseignement et les P et T, c'est plus de 46 % des emplois qui relèvent de l'État, cette proportion atteignant plus de 56 % pour les femmes et 36 % pour les hommes.

Le secteur des services aux entreprises (cabinets d'expertise-comptable, professions libérales, sociétés d'études et de services... : 16 % des emplois) et celui des banques-assurances (15 %) représentent ensuite les deux principaux secteurs d'embauche. Avec moins de 10 % des emplois chacun, l'industrie et le commerce constituent des débouchés secondaires pour les études juridiques et économiques. Cependant, près de la moitié des «cadres supérieurs financiers et commerciaux» et le tiers des comptables travaillent dans les secteurs industriels.

On observera par ailleurs que la plus grande part des déclassements est localisée d'abord dans le secteur des banques et assurances (42 % des employés de bureau, 27 % des cadres moyens) et dans l'administration (30 % des employés).

### 4. DIPLÔME DE SORTIE ET ORIENTATION PROFESSIONNELLE DE LA FILIÈRE DE FORMATION

Chacun des diplômes universitaires est la condition d'accès à la préparation du diplôme supérieur ou à celle d'un concours de la fonction publique. Dès lors, chaque diplôme et donc chaque niveau de sortie ne sont pas indépendants des diplômes et concours accessibles. Lorsque la filière est fortement orientée vers les concours, on observera des sorties plus fréquentes au niveau de la licence, celle-ci étant nécessaire et suffisante pour se présenter aux différents concours administratifs du cadre A de la fonction publique. Au contraire, si la filière de formation débouche plutôt sur le secteur privé (MST, gestion), les sorties auront lieu davantage après la maîtrise, voire après la première année de troisième cycle (DEA et DESS).

Ainsi, le niveau de diplôme ne permet pas d'expliquer à lui seul la qualité de l'insertion à la sortie des études universitaires. Le niveau de sortie de l'université est fortement dépendant de la nature des emplois accessibles à l'issue de chaque filière de formation.

La licence donne accès – après concours – aux emplois de fonctionnaires supérieurs relativement plus fréquemment que la maîtrise. Une exception, l'École nationale de la magistrature exige la maîtrise pour se présenter au concours d'accès (6) ; les emplois de la magistrature ne sont donc accessibles qu'avec celle-ci.

---

(6) Comme d'ailleurs l'agrégation de l'enseignement secondaire. On peut également y ajouter les emplois enseignants de l'enseignement supérieur.

TABLEAU 18

Emplois occupés en mars 1982 par grands secteurs d'activité  
Sortants du deuxième cycle – Hommes et Femmes

en %

Emplois	Secteurs d'activité	INDUST. BTP.AGR.	PTT	SERVICE ENTREP.	TRANSP.	AUTRES SERVICE	BANQUE. ASSUR.	ENSEIG. RECHER.	ADMINIS- T.	TOTAL	ENSEMBLE
FONCT. SUP(IMPOT,P&T.)			25			1		1	73	100	644
AUTRES CADRES SUP FONCT									100	100	15
AUDITEUR JUSTICE MAGISTR									100	100	66
PROF. CERTIFIE AGREGE								100		100	14
PROF. ENS.SUP TITULAIRE								100		100	24
XXST FONCTIONNAIRES			21			1		6	72	100	763
EXPERT COMPT EXPERT J&F		7		89			4			100	161
AVOCAT NOTAIRE				100						100	145
CADRE SUP FIN&COM		43		4	6	23	12	1	10	100	300
ATTACHE DIR.CHARGE ETUDE		13	9	8		20	39		10	100	98
AUTRES CADRE SUP:LIT,MED		15		36	5			17	27	100	143
INGENIEUR CHERCHEUR		25		37	24	9			5	100	76
XXST CADRE SUP PP		21	1	42	5	11	9	3	9	100	923
PEGC &AUTRE ENS.TITULAIR								59	41	100	27
CADRE MOYEN FONCT GREFFI			3			4	3	2	88	100	461
**ST CM FONC.			3			3	3	5	86	100	488
CLERC DE NOTAIRE				100						100	30
AGENT ASSURANCE							100			100	51
CADRE MOY-ADM SEC.DIREC		29		5	4	17	40		5	100	77
CADRE MOY BANQUE		2				2	52		45	100	200
COMPTABLE		32		38		12	15	1	3	100	255
AUTRE CADRE MOYEN(COM.)		12		4	2	54	17		11	100	270
TECHNICIEN		13		46	8	20	8		6	100	160
**ST CADRE MOYEN		15		21	2	21	27		13	100	1043
MAITRE INTERNAT								100		100	67
MAITRE AUXILIAIRE DIVERS								62	38	100	177
PROF PRIVE				7				93		100	74
**ST **				2				77	21	100	318
EMPLOYE BUREAU		4	2	9	4	8	42	2	30	100	597
AUTRE EMPLOYE			5		21	74				100	77
**ST EMPLOYE		4	2	8	6	16	37	1	26	100	674
AUTRES EMPLOIS		9		20	8	13	20	2	28	100	216
TOTAL		9	4	16	3	11	15	6	34	100	4425

Source : CEREQ. Observatoire EVA 1982.

TABLEAU 19

Emplois occupés en fonction du diplôme obtenu  
à la sortie du deuxième cycle – Hommes

Emplois en mars 1982	Diplôme le plus élevé										en %	
	AUCUN DIP	DEUG	IUT	LICENCE	MAITRISE	MST	IEP	DIP UNIV 2/3IEM CYCLE	DEA/DESS	TOTAL	ENSEMBLE	
FONCT. SUP(IMPOT,P&T.)	5	2		17	10	14	15		31	11	11	
AUTRES CADRES SUP FONCT				2	1					1	1	
AUDITEUR JUSTICE MAGISTR				2	1					1	1	
PROF. CERTIFIE AGREGE									14			
PROF. ENS.SUP TITULAIRE					1							
XXST FONCTIONNAIRES	5	2		21	12	14	15		46	13	13	
EXPERT COMPT EXPERT J&F					4	35		26		4	4	
AVOCAT NOTAIRE					8		2		23	4	4	
CADRE SUP FIN&COM	7	15	7	3	8	6	28		3	9	9	
ATTACHE DIR.CHARGE ETUDE				4	3	4	1			2	2	
AUTRES CADRE SUP:LIT.MED		6		4	4	2	4	8		3	3	
INGENIEUR CHERCHEUR		4		1	2		18			3	3	
XXST CADRE SUP PP	7	25	7	12	29	47	53	34	26	25	25	
PEGC &AUTRE ENS.TITULAIR	3	1		2	1					1	1	
CADRE MOYEN FONCT GREFFI	6	18	2	12	6	10	2		9	8	8	
**ST CM FONC.	9	19	2	14	6	10	2		9	9	9	
CLERC DE NOTAIRE				1	2					1	1	
AGENT ASSURANCE		5		4	1					2	2	
CADRE MOY-ADM SEC.DIREC				2	1	4				1	1	
CADRE MOY BANQUE		1	6	2	8	4	14			5	5	
COMPTABLE	5		37	4	2	7		55		5	5	
AUTRE CADRE MOYEN(COM.)	11	11	10	9	12	2	4			10	10	
TECHNICIEN	5	9	21	2	2		6	11		4	4	
**ST CADRE MOYEN	21	26	73	25	27	17	24	66		28	26	
MAITRE INTERNAT	5	2		4	3					3	3	
MAITRE AUXILIAIRE DIVERS					5	8			20	3	3	
PROF PRIVE		9		1	1					1	1	
**ST **	5	11		5	8	8			20	7	7	
EMPLOYE BUREAU	33	17	18	7	12	4	2			12	12	
AUTRE EMPLOYE	4											
**ST EMPLOYE	37	17	18	7	12	4	2			13	13	
AUTRES EMPLOIS	18			16	5	2	4			7	7	
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	

Source : CEREQ. Observatoire EVA 1982.

TABLEAU 20

Emplois occupés en fonction du diplôme obtenu  
à la sortie du deuxième cycle – Femmes

en %

Emplois en mars 1982	Diplôme le plus élevé										
	Aucun diplôme	DEUG	IUT	Licence	Maîtrise	MST	IEP	Dip. Univ. 2/3 <sup>e</sup> cycle	DEA/DESS	Total	Ensemble
Fonct. sup. (Impôt P et T)		6		24	19		40		18	18	18
Auditeur justice magistr.					5				8	2	2
Prof. certifié agrégé .....					1						
Prof. Ens. Sup. titulaire ...					1					1	1
ST Fonctionnaires .....		6		25	26		40		27	22	22
Expert compt. expert JetF					5	20		22		3	3
Avocat Notaire .....					5				8	2	2
Cadre sup. fin. et Com.....		1		5	8	2		9		5	5
Attaché dir. Chargé étude				1	2		4		28	2	2
Autres cadre sup. Lit. Med.		1		2	3		18		5	3	3
Ingénieur Chercheur .....					1		4			1	1
ST Cadre Sup. ....		2		8	25	22	26	31	42	17	17
PEGC et autre Ens. Titul.					1						
Cadre moyen Fonct. greffier .....	6	21	5	16	13	15	7		8	13	13
ST CM Fonctionnaires ....	6	21	5	16	13	15	7		8	13	13
Clerc de notaire .....					1						
Agent assurance .....				2						1	1
Cadre moyen-ad. Sec. Dir.			10	4	2					2	2
Cadre moyen banque .....		2		3	5	7				3	3
Comptable .....	23	1	47	5	2	7		69	5	7	7
Autre cadre moyen (Com)		8	3	2	2	9				2	2
Technicien .....		12		3	2	20				3	3
ST Cadre moyen .....	23	23	60	20	14	44		69	5	19	19
Maître internat .....					1						
Maître auxiliaire divers ....			22	5	6	5	5		7	5	5
Prof. privé .....					3	7	7		7	2	2
ST .....			22	5	9	13	12		13	8	8
Employé bureau .....	46	35	12	20	8	7	15		5	16	16
Autre employé .....	25	9		3	1					3	3
ST Employé .....	70	45	12	24	8	7	15		5	19	19
Autres emplois .....		3		2	4					3	3
Total .....	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : CEREQ. Observatoire EVA 1982.

TABLEAU 21

Emplois occupés en fonction du diplôme obtenu  
à la sortie du deuxième cycle – Hommes + Femmes

Emplois en mars 1982	Diplôme le plus élevé										en %	
	AUCUN DIP	DEUG	IUT	LICENCE	MAITRISE	MST	IEP	DIP UNIV 2/3IEM CYCLE	DEA/DESS	TOTAL	ENSEMBLE	
FONCT. SUP(IMPOT,P&T.)	4	4		21	15	9	27		23	14	14	
AUTRES CADRES SUP FONCT				1								
AUDITEUR JUSTICE MAGISTR				1	3				5	1	1	
PROF. CERTIFIE AGREGÉ									5			
PROF. ENS.SUP TITULAIRE					1					1	1	
XXST FONCTIONNAIRES	4	4		23	19	9	27		34	17	17	
EXPERT COMPT EXPERT J&F					5	30		24		4	4	
AVOCAT NOTAIRE					7		1		14	3	3	
CADRE SUP FIN&COM	5	8	4	4	8	4	15	5	1	7	7	
ATTACHE DIR.CHARGE ETUDE				2	3	3	2		18	2	2	
AUTRES CADRE SUP:LIT,MED		3		3	4	1	11	4	3	3	3	
INGENIEUR CHERCHEUR		2			1		11			2	2	
XXST CADRE SUP PP	5	13	4	10	27	38	40	33	36	21	21	
PEGC &AUTRE ENS.TITULAIR	2	1		1	1					1	1	
CADRE MOYEN FONCT GREFFI	6	19	4	14	9	11	5		8	10	10	
**ST CM FONC.	8	20	4	15	10	11	5		8	11	11	
CLERC DE NOTAIRE						1				1	1	
AGENT ASSURANCE		2		3						1	1	
CADRE MOY-ADM SEC.DIREC			5	3	2	3				2	2	
CADRE MOY BANQUE		2	3	3	7	5	7			4	4	
COMPTABLE	10		42	5	2	7		63	3	6	6	
AUTRE CADRE MOYEN(COM.)	8	9	7	5	7	4	2			6	6	
TECHNICIEN	4	10	11	3	2	7	3	5		4	4	
**ST CADRE MOYEN	21	24	67	22	21	26	12	67	3	23	23	
MAITRE INTERNAT	3	1		2	2					1	1	
MAITRE AUXILIAIRE DIVERS			10	3	5	7	2		12	4	4	
PROF PRIVE		4			2	3	4		4	2	2	
**ST **	3	5	10	5	9	9	6		16	7	7	
EMPLOYE BUREAU	37	26	15	15	10	5	8		3	14	14	
AUTRE EMPLOYE	10	5		2						2	2	
**ST EMPLOYE	47	31	15	17	10	5	8		3	16	16	
AUTRES EMPLOIS	13	2		8	4	1	2			5	5	
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	

Source : CEREG. Observatoire EVA 1982.

En revanche, pour les hommes comme pour les femmes, la maîtrise, le diplôme d'un IEP et le DEA-DESS semblent constituer les principaux diplômes d'accès aux emplois de cadres supérieurs du secteur privé, y compris pour les professions libérales et réglementées. L'accès à ces derniers emplois est cependant conditionné par l'obtention d'un titre professionnel supplémentaire (CAPA pour les avocats, DECS pour les experts-comptables stagiaires).

Plus le diplôme est élevé, moins les déclassements sont importants : 37 % d'emplois de niveau moyen pour les licenciés, mais 30 % seulement pour les titulaires de la maîtrise ; de même 16 % des licenciés sont employés contre 10 % des sortants avec la maîtrise.

Les titulaires du seul DEUG, qui accèdent dans des proportions plus importantes aux emplois de cadres moyens — avec une forte concurrence des DUT dans certains emplois privés — sont touchés par un fort déclassement avec 31 % d'employés (45 % pour les femmes) (7).

Les diplômes d'IEP et les diplômes de troisième cycle garantissent un accès plus fréquent aux emplois de cadres supérieurs du public ou du privé, les femmes s'orientant majoritairement vers le public, les hommes vers le privé. Les déclassements sont limités aux emplois de cadres moyens pour les hommes, tandis que les femmes sont également parfois employées.

La maîtrise de sciences et techniques permet un accès privilégié aux emplois d'expert-comptable stagiaire ; ici également le nombre d'emplois féminins déclassés est très supérieur à celui des emplois masculins.

Il est vrai que la situation observée en mars 1982 correspond encore à une insertion inachevée pour beaucoup des étudiants sortis en 1980, en particulier pour les hommes. Cette stabilisation incomplète explique en partie l'importance des déclassements qui sont souvent liés à la période d'embauche. Déjà, la comparaison entre mars 1981 et mars 1982 (cf. graphique 9) montre une très nette diminution des déclassements comme employés et, à l'inverse, un accroissement des emplois de niveau supérieur (fonctionnaires et non fonctionnaires) pour les titulaires d'une licence ou d'une maîtrise. De même, pour ceux qui abandonnent le deuxième cycle avec seulement un DEUG, cette période 1981-1982 est marquée par une très forte décroissance des employés et un accès de plus en plus fréquent aux emplois de niveaux moyen et supérieur.

## 5. L'EFFET DE LA SPÉCIALITÉ DU DIPLÔME SUR LES EMPLOIS OCCUPÉS (8)

La filière suivie oriente de façon privilégiée vers certaines zones d'emplois : le poids plus ou moins grand des emplois de la fonction publique (fonctionnaires) différencie très nettement les diverses filières (9).

---

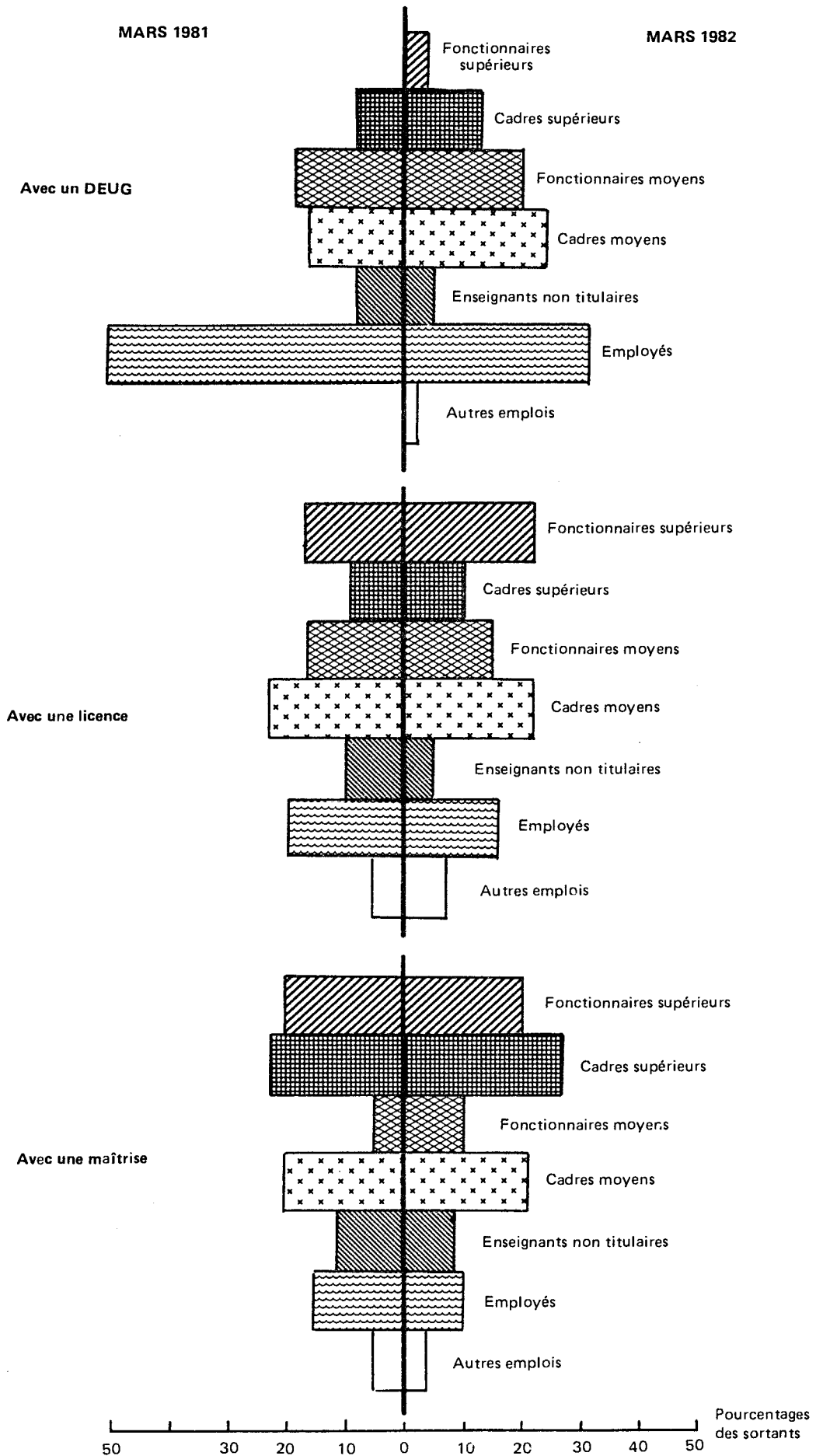
(7) Rappelons qu'il ne s'agit ici que des titulaires de DEUG sortant du deuxième cycle. Pour ceux qui sortent directement à la fin du premier cycle, voir *infra*, troisième partie.

(8) Cette partie ne porte que sur les diplômés du deuxième cycle n'ayant poursuivi aucune étude en 1980-1981.

(9) La MST a été distinguée comme une spécialité de formation («comptabilité-finance»).

### GRAPHIQUE 9

Structure des emplois occupés en 1981 et en 1982  
par les sortants du 2<sup>ème</sup> cycle en 1980, selon le diplôme



## 5.1. Les filières à orientation dominante vers la fonction publique

### – *Le droit public* (hommes et femmes)

Cette spécialité présente une orientation majoritaire (63 %) vers les emplois de la fonction publique (fonctionnaires supérieurs et moyens), d'où une proportion importante de sortants dès la licence (41 %), phénomène encore plus accusé pour les femmes que pour les hommes.

L'accès aux emplois de cadres supérieurs et moyens non fonctionnaires est *a contrario* très limité : moins de 10 % de cadres supérieurs du privé et 17 % de cadres moyens.

Quant aux emplois de maîtres auxiliaires et d'employés, leur nombre demeure faible (2 % et 7 %).

Ainsi, les diplômés du deuxième cycle en droit public, s'ils n'accèdent pas tous à un emploi de cadre supérieur (fonctionnaire ou non fonctionnaire), semblent être protégés d'un déclassement important : en fait les emplois déclassés sont essentiellement limités au niveau moyen. Cela tient en partie à l'accès fréquent aux emplois de fonctionnaires – et donc à la réussite aux concours –, mais également à un accès, bien que modeste, aux emplois de cadres supérieurs et surtout moyens du secteur privé.

### – *Le diplôme d'IEP* (femmes)

Avec plus de 46 % de fonctionnaires (supérieurs et moyens), les femmes sortant d'un institut d'études politiques se rapprochent des étudiants sortant de droit public.

En outre, 23 % d'entre elles sont cadres supérieurs du secteur privé, essentiellement «autres cadres supérieurs» (10).

Le déclassement apparaît donc limité aux 15 % d'employées et aux 5 % de fonctionnaires moyens.

Mais leur présence dans les emplois de maîtres-auxiliaires, surtout dans l'enseignement privé, est très nettement supérieure à ce qu'on observe pour les autres diplômés et indique quelques difficultés d'insertion.

## 5.2. Les filières à orientation dominante vers le secteur privé (11)

### – *La gestion* (hommes et femmes)

Cette spécialité prépare surtout aux fonctions de cadres supérieurs du secteur privé (39 %) : experts-comptables stagiaires, cadres financiers et commerciaux, cadres administratifs et littéraires... Cette orientation conduit à partir quasi-exclusivement au niveau de la maîtrise (80 %), voire au-delà comme l'indique l'importance des poursuites d'études en troisième cycle (40 %) dans l'ensemble des sortants. Les emplois de fonctionnaires sont marginaux.

---

(10) Il s'agit en grande partie de chargés d'études, documentalistes, journalistes, responsables de la publicité ou des relations publiques (cf. annexe 2).

(11) Secteur privé au sens large, y compris nationalisé, entreprises nationales et non-fonctionnaires du secteur public.



TABLEAU 22

Emplois occupés en mars 1982 par les sortants du deuxième cycle  
selon la spécialité du diplôme de deuxième cycle – Hommes

Spécialité du diplôme	en %										
	Emplois en mars 1982	AES	MST	DROIT PUBLIC	DROIT PRIVE	DROIT SAI	S/TOTAL DROIT	SC.POL.	SC.ECO.	GESTION	TOTAL
FONCT. SUP(IMPOT.P&T.)	16,5	7,1	32,0	4,4	18,0	15,4	13,4	14,6	1,3	12,3	12,8
AUTRES CADRES SUP FONCT				1,5		0,8		2,6		0,9	0,9
AUDITEUR JUSTICE MAGISTR				1,5	5,0	1,8				0,8	0,8
PROF. CERTIFIE AGREGE								1,4		0,3	0,3
PROF. ENS.SUP TITULAIRE								1,7	1,6	0,6	0,6
XXST FONCTIONNAIRES	16,5	7,1	32,0	7,5	23,0	17,9	13,4	20,3	2,9	14,8	15,4
EXPERT COMPT EXPERT J&F	2,4	42,9		3,4	3,1	2,3		0,6	10,1	5,1	5,0
AVOCAT NOTAIRE				12,1	24,8	11,2	2,0			5,1	5,1
CADRE SUP FIN&COM	4,7	7,1	10,0	1,3	11,8	6,0	20,8	1,4	16,0	8,1	8,0
ATTACHE DIR.CHARGE ETUDE		4,8	3,0	5,2		3,5	1,3		6,2	3,0	2,9
AUTRES CADRE SUP:LIT.MED	2,4		2,6	1,0	4,3	2,2	4,7	4,9	6,5	3,6	3,6
INGENIEUR CHERCHEUR							21,5	2,6	4,6	3,1	3,1
XXST CADRE SUP PP	9,4	54,8	15,6	22,9	44,1	25,1	50,3	9,5	43,5	28,0	27,8
PEGC &AUTRE ENS.TITULAIR			3,5			1,0		1,4		0,7	0,7
CADRE MOYEN FONCT GREFFI	10,6	11,9	15,2	3,4	7,5	7,7	2,7	8,9	4,2	7,2	7,2
**ST CM FONC.	10,6	11,9	18,6	3,4	7,5	8,7	2,7	10,3	4,2	8,0	7,9
CLERC DE NOTAIRE				5,2		2,6				1,1	1,1
AGENT ASSURANCE	2,4		8,2	1,3		3,1				1,5	1,5
CADRE MOY-ADM SEC.DIREC	4,7	4,8		1,5		0,8		3,7		1,5	1,5
CADRE MOY BANQUE	2,4	2,4	5,6	2,6	3,7	3,7	12,1	13,5	5,2	6,5	6,5
COMPTABLE	5,9	7,1						5,2	10,8	3,5	3,5
AUTRE CADRE MOYEN(COM.)	8,2	2,4	3,0	12,9		7,3	14,1	14,0	9,5	9,4	9,4
TECHNICIEN	3,5		2,6			0,8		5,7	4,9	2,5	2,5
**ST CADRE MOYEN	27,1	16,7	19,5	23,5	3,7	18,2	26,2	42,1	30,4	26,1	26,0
MAITRE INTERNAT	3,5		2,2	1,5	5,6	2,6		3,4	2,9	2,5	2,5
MAITRE AUXILIAIRE DIVERS	4,7	7,1		8,8	4,3	5,3		1,1	2,0	3,5	3,5
PROF PRIVE	4,7							2,6		0,7	0,7
**ST **	12,9	7,1	2,2	10,3	9,9	7,8		7,2	4,9	6,7	6,7
EMPLOYE BUREAU	14,1		10,4	16,8	5,6	12,6	2,7	0,9	12,4	8,8	8,8
AUTRE EMPLOYE	2,4									0,1	0,1
**ST EMPLOYE	16,5		10,4	16,8	5,6	12,6	2,7	0,9	12,4	9,0	8,9
AUTRES EMPLOIS	7,1	2,4	1,7	15,7	6,2	9,6	4,7	9,7	1,6	7,4	7,3
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : CEREQ. Observatoire EVA 1982.

Cependant, les déclassements sont loin d'être négligeables : beaucoup (34 %) ont accédé à des emplois de niveau moyen dans les mêmes domaines que les emplois supérieurs : comptables, cadres moyens des banques, cadres moyens du commerce et également analystes-programmeurs. Mais ces déclassements demeurent relativement limités au-delà du niveau moyen, avec 12 % d'employés et 80 % de maîtres-auxiliaires.

On observera également que le partage entre cadres de niveau supérieur et cadres de niveau moyen est plus favorable aux hommes qu'aux femmes : les cadres supérieurs représentent plus de 43 % des emplois masculins contre 32 % des emplois féminins, tandis qu'à l'inverse ces proportions sont respectivement de 30 % et 40 % au niveau moyen.

– *La maîtrise de sciences et techniques «comptabilité-finance»*

Formation à effectifs très limités, cette maîtrise de sciences et techniques a une orientation spécifique vers les métiers de la comptabilité – complétée souvent par un titre professionnel supplémentaire (DECS).

Avec 40 % d'experts-comptables stagiaires, les débouchés au niveau supérieur représentent plus de la moitié des emplois occupés (fonctionnaires supérieurs, cadres supérieurs financiers, commerciaux et administratifs).

Les déclassements sont cependant de faible ampleur : aucun diplômé n'occupe un emploi très déclassé d'employé et 8 % seulement sont maîtres-auxiliaires.

Quant aux emplois de fonctionnaires, ils sont limités et essentiellement de niveau moyen (10 %).

– *Le diplôme d'IEP (hommes)*

Plus de la moitié des emplois occupés sont des emplois de cadres supérieurs non fonctionnaires (en particulier cadres supérieurs financiers et commerciaux). L'orientation dominante de cette filière est donc très nettement le secteur privé (ou nationalisé). Si l'on y ajoute les fonctionnaires supérieurs, c'est 64 % des emplois occupés qui sont des emplois de niveau supérieur. Au niveau moyen, les emplois de fonctionnaires sont très réduits, les déclassements étant limités aux cadres moyens de la banque et des services commerciaux ; moins de 3 % sont des employés.

– *Le droit privé (hommes et femmes)*

Cette spécialité prépare les «cadres juridiques» du secteur privé et les professions libérales au premier rang desquelles figurent les avocats. La maîtrise est donc ici le diplôme minimal pour accéder soit directement aux emplois, soit à la préparation d'un titre professionnel supplémentaire (CAPA, DECS...). Les trois quarts des sortants sont titulaires de la maîtrise. Moins d'un quart d'entre eux a accédé à la fonction publique (fonctionnaires supérieurs et moyens). Mais 28 % sont cadres supérieurs du privé, dont 16 % avocats, experts-comptables stagiaires ou conseillers juridiques.

Les déclassements sont relativement importants dans les emplois de cadres moyens (14 %) – commerce, clerc, banque –, mais aussi d'employés (14 %), avec en outre une proportion non négligeable d'emplois précaires de l'enseignement (9 %).

TABLEAU 23

Emplois occupés en mars 1982 par les sortants du deuxième cycle  
selon la spécialité du diplôme de deuxième cycle – Femmes

Spécialité du diplôme	en %											
	Emplois en mars 1982	AES	MST	DROIT PUBLIC	DROIT PRIVE	DROIT SAI	S/TOTAL DROIT	SC.POL.	SC.ECO.	GESTION	TOTAL	ENSEMBLE
FONCT. SUP(IMPOT,P&T.)	8,9			46,0	12,0	25,0	27,5	41,4	12,9	1,5	21,4	21,6
AUDITEUR JUSTICE MAGISTR					11,4		5,3				2,8	2,8
PROF. CERTIFIE AGREGE	1,6								2,1		0,5	0,5
PROF. ENS.SUP TITULAIRE									3,9		0,7	0,7
XXST FONCTIONNAIRES	10,5			46,0	23,4	25,0	32,8	41,4	18,9	1,5	25,4	25,6
EXPERT COMPT EXPERT J&F			31,4		7,7		3,6		6,0	3,0	3,9	3,9
AVOCAT NOTAIRE				2,5	9,2	2,3	5,6				3,0	3,0
CADRE SUP FIN&COM	4,8				4,6		2,1		13,5	15,3	5,6	5,6
ATTACHE DIR.CHARGE ETUDE	0,8			3,0	3,9		3,1		1,5	7,4	2,8	2,8
AUTRES CADRE SUP:LIT,MED	3,2				6,3		3,0	19,1	1,8	3,0	4,1	4,1
INGENIEUR CHERCHEUR								3,8		3,4	0,7	0,7
XXST CADRE SUP PP	8,9	31,4		5,5	31,7	2,3	17,3	22,9	22,8	32,0	20,1	20,1
PEGC &AUTRE ENS.TITULAIR										2,5	0,3	0,3
CADRE MOYEN FONCT GREFFI	11,3	5,7		24,4	10,9	29,7	18,8	5,1	8,4		12,9	12,9
**ST CM FONC.	11,3	5,7		24,4	10,9	29,7	18,8	5,1	8,4	2,5	13,2	13,2
CLERC DE NOTAIRE					2,2		1,0				0,5	0,5
AGENT ASSURANCE									4,5		0,8	0,8
CADRE MOY-ADM SEC.DIREC	1,6			5,5	0,9		2,6		1,2	4,4	2,2	2,2
CADRE MOY BANQUE	4,8			4,8	1,5	3,9	3,2		6,6	6,9	4,0	4,0
COMPTABLE	6,5	11,4			1,1	2,3	0,8		6,6	22,7	4,8	4,8
AUTRE CADRE MOYEN(COM.)	1,6	8,6		3,3	0,9		1,7		2,1	2,5	1,9	1,8
TECHNICIEN	2,4	31,4		1,3			0,5		5,7	3,4	2,5	2,4
**ST CADRE MOYEN	16,9	51,4		14,8	6,6	6,3	9,9		26,7	39,9	16,7	16,6
MAITRE INTERNAT					1,1		0,5		1,2		0,5	0,5
MAITRE AUXILIAIRE DIVERS	12,1			2,5	4,4		3,1	5,1	8,1	9,4	5,4	5,4
PROF PRIVE		11,4			3,1		1,4	10,2		4,4	2,3	2,3
**ST **	12,1	11,4		2,5	8,5		5,0	15,3	9,3	13,8	8,2	8,2
EMPLOYE BUREAU	30,6			4,3	10,5	33,6	11,0	15,3	9,9	10,3	12,2	12,2
AUTRE EMPLOYE	4,8			1,0	0,9		0,8		3,9		1,5	1,5
**ST EMPLOYE	35,5			5,3	11,4	33,6	11,8	15,3	13,8	10,3	13,7	13,6
AUTRES EMPLOIS	4,8			1,5	7,4	3,1	4,5				2,7	2,7
TOTAL	100,0	100,0		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : CEREQ. Observatoire EVA 1982.

Les situations féminines se différencient cependant de celles des hommes. L'orientation vers la fonction publique est plus fréquente même dans cette spécialité : 23 % de fonctionnaires supérieurs et 11 % de niveau moyen. Mais ceci ne se fait pas aux dépens du secteur privé puisque les femmes y occupent des emplois de cadres supérieurs (32 %) beaucoup plus fréquemment que de niveau moyen (7 %). Et seulement 11 % d'entre elles sont employées.

Les emplois masculins déclassés apparaissent plus fréquents : 23 % de cadres moyens, 17 % d'employés. Il est vrai que l'ancienneté des hommes sur le marché du travail est en général plus faible que pour les femmes avec l'année du service national. En outre, l'existence de titres professionnels supplémentaires accompagnés de stages a pour conséquence d'allonger les durées d'accès aux emplois correspondants : dès lors, il semble que les hommes soient encore à la recherche d'une stabilisation au moment de l'enquête, plus souvent que les femmes : 76 % des emplois qu'ils occupent sont des premiers emplois contre 56 % des emplois occupés par les femmes à la même date.

– *Les sciences économiques* (hommes et femmes)

L'accès aux emplois de non-fonctionnaires est largement dominant dans cette discipline et ceux-ci représentent plus de 50 % des emplois occupés. Mais cette orientation s'accompagne d'un déclassement important au niveau moyen : 16 % de cadres supérieurs (non-fonctionnaires) contre 35 % de cadres moyens, cette proportion atteignant même 42 % des emplois masculins.

En revanche, les emplois très déclassés demeurent limités avec 7 % d'employés, de même que les emplois précaires (8 % de maîtres auxiliaires...).

L'accès à la fonction publique se fait plus fréquemment au niveau supérieur : 20 % de fonctionnaires supérieurs et presque 10 % de fonctionnaires moyens. En dehors de la fonction publique, il apparaît bien que ceux qui n'accèdent pas directement à un emploi de cadre supérieur se retrouvent massivement dans des emplois de niveau moyen à l'embauche.

Il est vrai que ces emplois diminuent avec le temps au profit des emplois de niveau supérieur, comme la comparaison entre mars 1981 et mars 1982 l'a montré ci-dessus ; on peut faire l'hypothèse que ce phénomène s'est poursuivi au-delà de cette date. Cela explique également les déclassements masculins plus fréquents, dans la mesure où l'ancienneté professionnelle moyenne des hommes est plus faible et où les emplois occupés en 1982 sont plus fréquemment des premiers emplois (12).

### 5.3. Une filière sans orientation dominante : l'AES

L'administration économique et sociale présente une spécificité qui la distingue des autres spécialités de deuxième cycle : plus de 74 % des sortants ne sont titulaires que de la licence.

---

(12) 56 % des emplois occupés en 1982 par les hommes sont des premiers emplois contre 41 % seulement des emplois féminins.

TABLEAU 24

Emplois occupés en mars 1982 par les sortants du deuxième cycle  
selon la spécialité du diplôme du deuxième cycle – Hommes + Femmes

en %

Spécialité du diplôme	AES	MST	DROIT PUBLIC	DROIT PRIVE	DROIT SAI	S/TOTAL DROIT	SC.POL.	SC.ECO.	GESTION	TOTAL	ENSEMBLE
FONCT. SUP (IMPOT, P&T.)	12,0	5,0	40,9	8,5	21,1	22,1	27,8	13,8	1,4	16,9	17,3
AUTRES CADRES SUP FONCT				0,7		0,3		1,3		0,4	0,4
AUDITEUR JUSTICE MAGISTR				6,9	2,8	3,7				1,8	1,8
PROF. CERTIFIE AGREGE	1,0							1,8		0,4	0,4
PROF. ENS. SUP TITULAIRE								2,8	1,0	0,7	0,7
XXST FONCTIONNAIRES	12,9	5,0	40,9	16,1	23,9	26,2	27,8	19,6	2,4	20,2	20,6
EXPERT COMPT EXPERT J&F	1,0	39,5		5,7	1,7	3,0		3,2	7,3	4,5	4,5
AVOCAT NDTAIRE			1,6	10,5	14,9	8,1	1,0			4,0	4,0
CADRE SUP FIN&COM	4,8	5,0	3,7	3,1	6,6	3,9	10,1	7,3	15,7	6,8	6,8
ATTACHE DIR. CHARGE ETUDE	0,5	3,4	3,0	4,5		3,2	0,7	0,7	6,7	2,9	2,9
AUTRES CADRE SUP: LIT. MED	2,9		1,0	3,9	2,4	2,6	12,1	3,4	5,1	3,8	3,8
INGENIEUR CHERCHEUR							12,4	1,3	4,1	1,9	1,9
XXST CADRE SUP PP	9,1	47,9	9,2	27,7	25,6	20,8	36,3	16,0	38,9	24,0	23,9
PEGC & AUTRE ENS. TITULAIR			1,3			0,5		0,7	1,0	0,5	0,5
CADRE MOYEN FONCT GREFFI	11,0	10,1	21,0	7,5	17,3	13,9	3,9	8,7	2,6	10,1	10,1
**ST CM FONC.	11,0	10,1	22,3	7,5	17,3	14,4	3,9	9,4	3,5	10,6	10,6
CLERC DE NOTAIRE				3,6		1,7				0,8	0,8
AGENT ASSURANCE	1,0		3,0	0,6		1,4		2,2		1,1	1,1
CADRE MOY-ADM SEC. DIREC	2,9	3,4	3,5	1,2		1,8		2,5	1,8	1,9	1,9
CADRE MOY BANQUE	3,8	1,7	5,1	2,0	3,8	3,4	5,9	10,1	5,9	5,2	5,2
COMPTABLE	6,2	8,4		0,6	1,0	0,5		5,9	15,5	4,2	4,2
AUTRE CADRE MOYEN (COM.)	4,3	4,2	3,2	6,4		4,2	6,9	8,2	6,7	5,5	5,5
TECHNICIEN	2,9	9,2	1,7			0,6		5,7	4,3	2,5	2,5
**ST CADRE MOYEN	21,1	26,9	16,5	14,3	4,8	13,6	12,7	34,6	34,2	21,3	21,2
MAITRE INTERNAT	1,4		0,8	1,3	3,1	1,4		2,3	1,8	1,5	1,5
MAITRE AUXILIAIRE DIVERS	9,1	5,0	1,6	6,4	2,4	4,0	2,6	4,5	4,9	4,5	4,4
PROF PRIVE	1,9	3,4		1,7		0,8	5,2	1,3	1,8	1,6	1,6
**ST **	12,4	8,4	2,4	9,3	5,5	6,2	7,8	8,2	8,4	7,5	7,5
EMPLOYE BUREAU	23,9		6,5	13,4	18,0	11,7	9,2	5,3	11,6	10,6	10,5
AUTRE EMPLOYE	3,8		0,6	0,5		0,5		1,9		0,8	0,8
**ST EMPLOYE	27,8		7,2	13,8	18,0	12,1	9,2	7,2	11,6	11,4	11,3
AUTRES EMPLOIS	5,7	1,7	1,6	11,2	4,8	6,7	2,3	5,0	1,0	5,0	5,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : CEREQ. Observatoire EVA 1982.

Cette filière présente pourtant un fort taux de prise d'emploi pendant les études, souvent avec une ancienneté professionnelle plus élevée que les autres filières (étudiants salariés). Ces caractéristiques sont celles qui correspondent en général à une filière orientée vers la préparation des concours de la fonction publique. Or, la proportion de titulaires d'un concours n'y est pas supérieure à la plupart des autres filières, en particulier pour les femmes. Si l'on ajoute que le taux de chômage de ces dernières est l'un des plus élevés, on peut penser que les femmes ont quelques difficultés d'insertion.

Mais la véritable particularité de l'AES, c'est l'absence de débouchés spécifiques : face aux 24 % de fonctionnaires (supérieurs et moyens) l'accès aux emplois privés de même niveau n'est pas sensiblement plus fréquent (30 %).

En outre, 22 % seulement des emplois sont de niveau supérieur (13 % de fonctionnaires et 9 % de cadres supérieurs), et l'importance des déclassements pour les deux sexes ne se limite pas au niveau moyen : on trouve 28 % d'employés, proportion qui atteint plus de 35 % pour les femmes. Au total, c'est presque deux femmes sur trois qui occupent à la sortie de cette filière un emploi déclassé, contre un peu plus de la moitié des hommes.

Ainsi, l'absence de débouchés spécifiques semble entraîner un fort déclassement à l'embauche, et ce phénomène risque d'être durable dans la mesure où, à la date d'enquête, un emploi sur deux n'est déjà plus un premier emploi.

En dehors de l'accès à la fonction publique — où la concurrence est vive avec les autres filières comme le droit public et les sciences politiques —, cette filière ne semble pas avoir permis à beaucoup de ses diplômés une insertion dans le secteur privé à un niveau satisfaisant, en particulier pour les femmes.

## **6. LES PREMIERS EMPLOIS OCCUPÉS APRÈS UNE ANNÉE DE TROISIÈME CYCLE (13)**

### *a) Le droit*

La moitié environ des sortants après une année de troisième cycle de droit occupe un emploi en mars 1982. La plupart (38 %) occupent des emplois de cadres supérieurs juridiques, financiers, commerciaux comptables et administratifs, une petite partie étant fonctionnaire (12 %).

Cependant, un certain déclassement peut être observé dans les emplois moyens (clerc, banque et commerce) et de fonctionnaires (6 %). Mais, surtout, plus de 20 % occupent un emploi précaire de l'enseignement — surtout maîtres d'internat —, ce qui indique qu'une partie des étudiants ne sont pas encore insérés réellement (il s'agit d'emplois occupés parallèlement à la préparation d'une thèse de doctorat).

---

(13) Il s'agit de la population qui, après le deuxième cycle, a poursuivi en 1980-1981 ses études en troisième cycle (DEA ou DESS), une partie étant encore en poursuite d'études en 1982. Presque la moitié occupe un emploi en mars 1982.

TABLEAU 25

Emplois occupés en mars 1982 par les sortants de deuxième cycle  
ayant poursuivi des études de troisième cycle en 1980-1981

en %

Emplois en mars 1982	Spécialité du diplôme	AES	MST	DROIT PUBLIC	DROIT PRIVE	DROIT SAI	S/TOTAL DROIT	SC.POL.	SC.ECO.	GESTION	TOTAL	ENSEMBLE
FONCT. SUP(IMPOT,P&T.)		8		23	3		9	26	3	5	8	8
AUTRES CADRES SUP FONCT					4		3		2		2	2
AUDITEUR JUSTICE MAGISTR					1							
PROF. CERTIFIE AGREGE												
XXST FONCTIONNAIRES		8		23	8		12	26	5	5	10	10
EXPERT COMPT EXPERT J&F				3	10	10	8			10	6	6
AVOCAT NOTAIRE				14	14	55	16				10	10
CADRE SUP FIN&COM		8		3	5		4		2	23	6	6
ATTACHE DIR.CHARGE ETUDE		4		1	4		3		10	3	4	4
AUTRES CADRE SUP:LIT.MED		4		10	6		7		6	6	7	7
INGENIEUR CHERCHEUR			100	2			1		2	7	2	2
XXST CADRE SUP PP		16	100	34	39	65	38		20	50	35	35
PEGC &AUTRE ENS.TITULAIR		1		2	2		2		2		2	2
CADRE MOYEN FONCT GREFFI		13		6	4		4		4	1	4	4
**ST CM FONC.		15		8	6		6		7	1	6	6
CLERC DE NOTAIRE					15		9		2		6	6
CADRE MOY-ADM SEC.DIREC		3		1				9	2	4	1	1
CADRE MOY BANQUE		4		5	2		3		7	8	5	5
COMPTABLE		3							5	2	1	1
AUTRE CADRE MOYEN(COM.)				2	1	10	2		4	8	3	3
TECHNICIEN					1		1		2		1	1
**ST CADRE MOYEN		9		9	19	10	15	9	21	23	17	17
MAITRE INTERNAT		15		12	12	14	12		20	10	13	13
MAITRE AUXILIAIRE DIVERS		13		8	6	6	6		17	3	8	8
PROF PRIVE		5		1	2		1	35	3	2	3	3
**ST **		33		20	20	20	20	35	41	15	24	24
EMPLOYE BUREAU		15		6	1		3	30	7	5	5	5
AUTRE EMPLOYE		1				6						
**ST EMPLOYE		16		6	1	6	3	30	7	5	5	5
AUTRES EMPLOIS		3		1	9		6				3	3
TOTAL		100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : CEREQ. Observatoire EVA 1982.

*b) Les sciences économiques*

Plus de 50 % des sortants d'une première année de troisième cycle sont en emploi à la date de l'enquête. Mais une faible proportion occupe des emplois de cadres supérieurs (20 %) ou de fonctionnaires supérieurs (5 %), essentiellement à caractère administratif ou littéraire. L'importance exceptionnelle des emplois précaires de l'enseignement (41 %) montre que cette population a à peine commencé son insertion professionnelle.

*c) La gestion*

Avec plus de 50 % de cadres supérieurs (en particulier financiers et commerciaux ou experts-comptables), la gestion apparaît comme la spécialité la mieux engagée dans le processus d'insertion professionnelle. Cependant, un certain déclassé existe dans les emplois moyens de la banque et du commerce (23 %). Une petite partie n'est pas encore insérée, mais occupe des emplois précaires parallèlement à une poursuite d'études en troisième cycle (maîtres d'internat).

*d) L'administration économique et sociale*

La poursuite d'études en troisième cycle ne peut se faire que dans une autre spécialité que l'AES.

Une faible partie des étudiants ayant poursuivi des études en troisième cycle a accédé à un emploi de cadre supérieur ou de fonctionnaire supérieur. 24 % occupent un emploi de niveau moyen, dont plus de la moitié de fonctionnaires. Mais une grande partie n'est pas encore réellement insérée comme l'indiquent les emplois précaires de l'enseignement (33 % dont 15 % de maîtres d'internat).



**TROISIÈME PARTIE**

**LES DÉBUTS DE LA VIE ACTIVE  
À LA SORTIE DU PREMIER CYCLE**

La plupart des sortants du premier cycle universitaire ne possèdent aucun diplôme autre que leur diplôme d'accès à l'université (en général le baccalauréat) : sur les 9 877 sortants de formation initiale, ces «non-diplômés» représentent plus de 91 % des sortants. Quelques étudiants ont quitté le premier cycle alors qu'ils avaient réussi par ailleurs un concours d'enseignant (6 %) ou de l'administration (6 %), mais ils ne possèdent aucun diplôme supérieur au baccalauréat. Cette population fait l'objet de l'essentiel du premier chapitre.

Dans la minorité qui reste, certains étudiants ont obtenu le DEUG et ont quitté les études dès son obtention (3 % des sortants). Leur effectif est très faible, la plupart des étudiants obtenant le DEUG poursuivent en effet des études en deuxième cycle. On les a pour cette raison regroupés ici avec les étudiants qui ont abandonné le deuxième cycle sans obtenir de diplôme supérieur au DEUG (deuxième chapitre).

Enfin, quelques étudiants (4 %) sont titulaires d'un DUT : il s'agit d'étudiants qui ont tenté d'obtenir le DEUG en vue de poursuivre des études vers le deuxième cycle et qui ne l'ont pas obtenu. En outre quelques étudiants titulaires d'un diplôme de deuxième cycle, (MST, diplôme d'université de deuxième cycle...), qui avaient repris une inscription en premier cycle pour une raison quelconque, figurent également dans le flux des sortants.

## CHAPITRE 1

### LA SITUATION DES ÉTUDIANTS SORTANT DU PREMIER CYCLE UNIVERSITAIRE SANS AUCUN DIPLOME AUTRE QUE LE BACCALAURÉAT (1)

#### 1. LA SITUATION EN 1981 ET 1982

Le séjour est de courte durée à l'université

60 % des femmes ont abandonné l'université après seulement une année d'inscription, 5 % seulement ayant passé plus de deux ans en premier cycle. Cette durée est en moyenne légèrement plus longue pour les hommes : 37 % ne sont restés qu'un an et 9 % ont pris trois années d'inscription en premier cycle. Par rapport aux situations observées pour les sortants de 1977, on note une modification importante des comportements masculins : 37 % avaient passé une seule année à l'université et 28 % plus de deux années.

Tableau 26

Nombre d'années d'études universitaires des sortants «non diplômés»  
du premier cycle par sexe et en fonction du service national

Nombre d'années d'études universitaires		1	2	3	4	Total	en %
Hommes .....		56	35	9	—	100	
Femmes .....		60	35	5	£	100	
Ensemble .....		58	35	7	£	100	
Date de départ au service national	1978 .....	3	—	—	—	2	
	1979 .....	5	—	—	—	4	
	1980 .....	44	65	100	—	53	
	1981 .....	14	27	—	—	19	
	Sursitaire en mars 1982 .....	33	2	—	—	20	
	Engagé .....	—	6	—	—	2	
Total .....		100	100	100	—	100	
Effectif .....		1 871	1 113	153	—	3 275 (*)	
Exemptés — réformés .....		244	220	205	—	702 (*)	
(*) Les effectifs totaux incluent les non-répondants							

Source : CEREQ. Observatoire EVA 1982.

(1) Baccalauréat ou équivalence : capacité en droit, examen spécial d'entrée.

Cette évolution peut s'expliquer par un changement vis-à-vis du service national (2) : si en 1977, une partie des hommes abandonnait l'université après avoir effectué le service national (en même temps que les études universitaires), ce cas devient marginal parmi les sortants de 1980 (6 %) : cela confirme, comme dans la partie précédente, que l'université se rapproche du fonctionnement des écoles. Les études se font à temps plein, le plus rapidement possible, et plus rarement en cumulant une autre situation comme le service militaire (ou une activité professionnelle). Aussi, les réinscriptions longues — y compris pour redoublement — semblent en très nette diminution.

Ainsi quelle que soit la durée du séjour dans les études universitaires, la majorité des hommes qui n'en sont pas dispensés effectuent le service national dès la sortie de l'université ou l'année suivante, 20 % étant encore sursitaires au moment de l'enquête.

### **La prise d'emploi avant l'interruption des études demeure limitée**

Moins d'un quart des étudiants sortants «non diplômés» du premier cycle ont déjà accédé à un emploi, proportion en nette diminution par rapport à 1977. Cette évolution est liée à une baisse des prises d'emploi pendant les études pour les hommes, qui passent de 32 % à 17 %.

Mais, qu'il s'agisse des hommes ou des femmes, l'ancienneté professionnelle est de courte durée : plus de 80 % de ces entrées en emploi pendant les études se sont faites au cours de la dernière année d'inscription (1979-1980), la plupart des étudiants ayant abandonné le premier cycle avant la fin de l'année universitaire (82 %) (3).

Ainsi, plus des trois quarts des sortants n'ont jamais occupé d'emploi avant d'abandonner les études universitaires. Ces étudiants «scolaires» ont, pour l'essentiel, suivi l'année universitaire complète (68 %). Dans la mesure où presque les deux tiers déclarent s'être présentés à l'examen, on peut penser que beaucoup ont abandonné les études sur un échec ; pour les hommes, la limite d'âge liée aux obligations militaires peut également restreindre les possibilités de redoublement et de poursuite des études.

La sortie de l'université est suivie rapidement d'une prise d'emploi (37 %), plus rapidement pour les femmes (43 %) que pour les hommes (30 %) en raison du service national. Pour ces derniers, l'accès à l'emploi est donc plus étalé dans le temps, presque 20 % entrant en emploi en 1981-1982 contre seulement 8 % des femmes.

Ces retards d'accès au marché du travail expliquent en partie qu'au moment de l'enquête plus d'un tiers des hommes n'ont encore jamais occupé d'emploi contre seulement 20 % des femmes.

### **Entre 1978 et 1981, le chômage a connu une augmentation sensible**

Le taux de chômage est de 31 % en mars 1981 contre 25 % seulement en mars 1978, soit, dans les deux cas, neuf mois après la sortie. Cette évolution a été défavorable pour les femmes dans la mesure où la hausse du chômage féminin s'est accompagnée d'une baisse du taux d'emploi (68 % contre 71 %) (4).

---

(2) Cf. F. POTTIER : *L'entrée dans la vie active des étudiants en droit et sciences économiques à la sortie des universités*. Paris : Documentation Française («Cahiers de l'Observatoire des entrées dans la vie active n°7»). Décembre 1981, p. 78-79.

(3) La plupart d'ailleurs ne se sont pas présentés à l'examen à la fin de l'année (87 %).

(4) Rappelons que chômage et emploi ne sont pas complémentaires puisque la population se répartit en trois catégories : emploi, chômage, inactivité.

Tableau 27

Processus d'insertion des sortants du premier cycle sans aucun diplôme supérieur au baccalauréat en 1980

en %

	Étudiants ayant pris un emploi avant la sortie des études		«Étudiants scolaires»				Total
	Avant la dernière année universitaire	En 1979-1980	Ayant pris un emploi en 1980-1981 (*)	Ayant pris un emploi en 1981-1982 (**)	N'ayant jamais occupé un emploi jusqu'en mars 1982	Total «scolaires»	
Hommes .....	3	14	30	19	34	83	100
Femmes .....	5	24	43	8	20	71	100
Ensemble .....	4	20	37	13	26	76	100

Source : CEREQ. Observatoire EVA 82.

(\*) Y compris juin 1980

(\*\*) Jusqu'en mars 1982

Tableau 28

Comparaison des processus d'insertion entre 1977 et 1980 des sortants «non diplômés» du premier cycle

en %

	Sortants de 1977			Sortants de 1980		
	Hommes	Femmes	Hommes + Femmes	Hommes	Femmes	Hommes + Femmes
Emploi pris pendant les études .....	32	29	31	17	29	24
Étudiants «scolaires» .....	68	71	69	83	71	76
Total .....	100	100	100	100	100	100
Effectif .....	4 765	4 732	9 497	3 977	5 082	9 059

Source : CEREQ. Observatoire EVA 78 et 82.

Tableau 29

Situation en 1978 et 1981-1982 des sortants du premier cycle sans aucun diplôme supérieur au baccalauréat

en %

	Sortants de 1977			Sortants de 1980					
	Situation en mars 1978			Situation en mars 1981			Situation en mars 1982		
	Hommes	Femmes	Hommes + Femmes	Hommes	Femmes	Hommes + Femmes	Hommes	Femmes	Hommes + Femmes
Emploi .....	39	71	55	39	68	55	55	71	64
dont élève fonctionnaire.....				7	5	6	4	7	6
Chômage .....	11	25	18	16	30	24	20	21	20
Service militaire.....	46	—	23	43	—	19	11	—	5
Reprise d'études.....	—	—	—	—	—	—	13	6	9
Autres inactifs.....	4	4	4	2	2	2	1	2	2
Total .....	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Taux de chômage	22	26	25	30	31	31	26	23	24

Source : CEREQ. Observatoire EVA 78 et 82.

Pour les hommes, cette hausse du chômage s'est faite aux dépens du service militaire et de l'inactivité. Cependant, le taux de chômage masculin, qui était inférieur au taux féminin en 1978, s'est fortement accru sur la période, au point d'avoir pratiquement rejoint en 1981 le niveau du taux de chômage des femmes.

La dégradation du marché du travail entre 1978 et 1981 a donc fortement fait sentir ses effets sur cette population de «non-diplômés» qui abandonne les études universitaires sans y avoir obtenu un diplôme supérieur.

Cette situation difficile sur le marché du travail est liée essentiellement aux étudiants «scolaires» qui abandonnent l'université et se présentent sur le marché du travail sans aucune expérience professionnelle : les taux de chômage sont particulièrement élevés l'année qui suit l'abandon du premier cycle (36 % pour les hommes et 40 % pour les femmes en mars 1981), tandis que ces taux sont inférieurs à 10 % pour ceux qui sont entrés dans la vie active au cours de leurs études universitaires.

Cependant, cet arrêt des études universitaires en premier cycle n'apparaît pas toujours définitif : la situation observée en mars 1982 montre en effet l'importance des reprises d'études à temps plein, en particulier pour les hommes (11 %).

Les retours du service national s'accompagnent ainsi d'une forte reprise d'études (5) spécialement pour les «étudiants scolaires» dont 16 % reprennent des études en 1981-1982 : pour ces étudiants, le service militaire n'a donc représenté qu'une interruption d'une année dans les études supérieures.

Mais, pour la plupart, le service national est suivi de l'accès au marché du travail : le taux d'emploi passe de 39 à 55 % entre 1981 et 1982, mais dans le même temps le chômage s'accroît aussi de 16 % à 20 %.

Pour les femmes, les reprises d'études en 1982 sont de bien moindre importance (6 %) que pour les hommes. Ces reprises d'études semblent liées en partie à un chômage persistant : l'essentiel (87 %) des femmes en études en 1982 étaient chômeuses en mars 1981. En outre, plus des deux tiers des chômeuses en mars 1982 se déclaraient déjà au chômage en 1981.

Si l'on ajoute que 30 % des chômeurs masculins en 1982 étaient déjà au chômage en mars 1981, il semble donc que le chômage touche une partie importante des jeunes sortis «non diplômés» du premier cycle – plus fréquemment en 1981 qu'en 1978. Surtout, les jeunes qui sont touchés par le chômage paraissent difficilement en sortir, au moins pour une large partie d'entre eux.

(5) Un quart des étudiants qui étaient au service national en mars 1981 se déclare en études en mars 1982.

Situation en mars 1982 des étudiants au service national en mars 1981

Emploi	Chômage	Service militaire	Reprises d'études	Autres inactifs	Total
42	31	—	25	2	100 (eff. 1 701)

**Tableau 30**  
**Situation en mars 1981 des sortants de premier cycle en 1980**  
**selon le processus d'insertion**

en %

Processus et sexe Situation en mars 1981	Emploi pris avant juin 1980			«Scolaires»		
	Hommes	Femmes	Hommes + Femmes	Hommes	Femmes	Hommes + Femmes
Emploi .....	64	91	82	33	58	46
<i>dont élèves fonctionnaires</i> .....	—	4	3	8	6	7
Chômage .....	4	9	8	19	39	29
Service national .....	25	—	8	47	—	23
Autres inactifs .....	7	—	2	1	3	2
Total .....	100	100	100	100	100	100
Taux de chômage .....	6	9	9	36	40	39
Pourcentage de reprises d'études en mars 1982 .....	—	2	2	16	8	12

Source : CEREQ. Observatoire EVA 1982.

## 2. LES EMPLOIS OCCUPÉS

Entre 1978 et 1981, la structure des emplois occupés neuf mois après la sortie est peu différente : plus de la moitié sont des employés (56 % en 1981 contre 51 % en 1978), et l'accès aux emplois moyens demeure limité (26 %). Les emplois précaires de maîtres auxiliaires et surveillants sont demeurés également stables avec 7 % des emplois occupés.

Cependant, cette stabilité au niveau des grands groupes d'emplois recouvre des changements importants : on observe, d'une part, pour les hommes, une baisse des emplois moyens privés et, à l'inverse, une hausse de ceux de fonctionnaires moyens de l'enseignement (PEGC spécialement), et, d'autre part, pour les femmes, un accroissement des employées, spécialement du secrétariat, tandis que les fonctionnaires administratifs moyens régressent.

En réalité, ces différences par sexe dans les structures d'emplois occupés sont en partie la conséquence de l'évolution de la répartition des hommes et des femmes entre les séries des baccalauréats (cf. tableau 32) : les baccalauréats de techniciens «G», où dominent largement les femmes, conduisent massivement celles-ci vers les postes d'employées, surtout de secrétariat : la plupart travaillent dans le secteur privé (54 %), et si une partie a pu accéder à des emplois de fonctionnaires, plus de 20 % occupent dans le secteur public des emplois précaires d'auxiliaires et de vacataires.

Les titulaires d'un bac «A» — autre baccalauréat à dominante féminine — sont à plus de 50 % employées, essentiellement non qualifiées (employées de bureau ou de commerce). Cependant un petit nombre a pu accéder à des emplois de niveau moyen, essentiellement dans l'enseignement soit comme fonctionnaires (PEGC, PCET...) soit dans des emplois précaires de maîtres auxiliaires et surtout surveillantes.

TABLEAU 31

Emplois occupés par les sortants «non diplômés» du premier cycle en 1978  
(sortants de 1977) et en 1981/1982 (sortants de 1980)

en %

Année et sexe  Emploi	Sortants de 1977			Sortants de 1980					
	Situation en mars 1978			Situation en mars 1981			Situation en mars 1982		
	Hommes	Femmes	Hommes + Femmes	Hommes	Femmes	Hommes + Femmes	Hommes	Femmes	Hommes + Femmes
Fonctionnaires supérieurs .....	1	8	1	—	3	2	—	2	1
Cadres supérieurs .....	6	—	2	3	—	1	3	—	1
Instituteurs, PEGC et autres enseignants titulaires .....	11	8	9	27	7	14	9	7	8
Cadres moyens fonctionnaires .....	3	8	6	3	3	3	4	9	7
Sous-total fonctionnaires moyens .....	14	16	15	30	10	17	13	16	15
Clercs de notaire .....	—	—	—	—	—	—	1	—	8
Cadres moyens administratifs, secrétaire direction .....	2	1	1	—	5	4	—	5	3
Comptables .....	4	1	2	—	2	1	3	—	1
Autres cadres moyens (commerce, médico-social...) .....	8	7	8	2	3	3	13	5	8
Techniciens .....	—	—	—	4	—	1	7	—	3
Sous-total cadres moyens .....	14	9	11	6	10	9	24	10	15
Maîtres auxiliaires, surveillants .....	6	8	7	10	5	7	4	1	2
Employés qualifiés administratifs .....	11	13	12	15	12	13	24	15	19
Employés qualifiés secrétariat .....	1	13	9	—	27	18	1	21	14
Employés qualifiés comptabilité .....	2	4	3	3	4	4	4	6	5
Employés qualifiés informatique .....	1	8	1	—	2	1	—	2	1
Autres employés qualifiés .....	4	1	2	—	—	—	—	—	—
Employés non qualifiés .....	16	29	24	21	19	20	20	16	17
Sous-total employés .....	35	60	51	39	64	56	49	61	56
Autres emplois .....	24	6	13	12	8	9	7	10	9
Total .....	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif .....	2 127	3 556	5 683	1 088	2 218	3 276	2 143	3 330	5 673

Source : CEREQ. Observatoire EVA 1978 et 1982.



Enfin les baccalauréats «B» et «D», où la répartition par sexe est plus équilibrée, ont permis un accès plus important aux emplois moyens, y compris du secteur privé pour le bac «B».

Mais la dégradation de l'emploi privé explique également la baisse de l'accès aux emplois de niveau moyen du secteur privé.

Tableau 32

Emplois occupés en mars 1981 par les sortants «non diplômés»  
du premier cycle selon la série du baccalauréat

		en %			
Série du BAC	BAC A	BAC B	BAC D	BTn G	Ensemble des BAC/BTn (*)
Emploi en mars 1981					
Fonctionnaires supérieurs .....	6	—	—	—	2
Cadres supérieurs .....	—	—	8	—	1
PEGC et autres enseignants titulaires .....	16	19	24	—	14
Cadres moyens fonctionnaires .....	—	3	10	—	3
Sous-total cadres moyens fonction- naires .....	16	22	34	—	17
Cadres moyens administratifs, secrétaire direction .....	—	4	—	11	4
Comptables .....	4	—	—	—	1
Autres cadres moyens (commerce..)	—	9	—	—	3
Techniciens .....	—	4	—	—	1
Sous-total cadres moyens .....	4	17	—	11	9
Maîtres auxiliaires surveillants .....	12	10	—	—	7
Employés qualifiés administratifs ...	—	18	16	19	13
Employés secrétariat .....	3	4	11	50	18
Employés comptabilité .....	—	6	—	8	4
Employés informatique .....	4	—	—	—	1
Employés non qualifiés .....	45	12	14	9	20
Sous-total employés .....	52	40	41	86	56
Autres emplois .....	10	12	17	3	9
Total .....	100	100	100	100	100
Effectif .....	899	1 107	283	750	3 276

Source : CEREQ. Observatoire EVA 1982.

(\*) Y compris quelques bacheliers C.E.F. et H.

## CHAPITRE 2

### LA SITUATION DES ÉTUDIANTS SORTANT DE L'UNIVERSITÉ AVEC SEULEMENT LE DEUG (1)

La faiblesse des abandons directs immédiatement après l'obtention du DEUG, sans inscription en deuxième cycle, rend difficile toute comparaison avec les étudiants sortant du deuxième cycle et titulaires seulement d'un DEUG. Ces derniers sont d'ailleurs les plus nombreux. On a donc renoncé à exploiter séparément chacune de ces deux populations : seules quelques indications succinctes sur les sortants directs du premier cycle figurent ci-après.

#### 1. LA SITUATION EN 1981 ET 1982

Moins d'un quart des sortants de l'université en formation initiale avec seulement un DEUG sortent du premier cycle : c'est dire que les sorties directes immédiatement après l'obtention du DEUG sont très réduites. En fait, la très large majorité des titulaires d'un DEUG prennent au moins une inscription en deuxième cycle. La moitié des sortants du deuxième cycle avec le seul DEUG ne sont restés qu'une année en deuxième cycle, 17 % seulement ayant pris plus de deux inscriptions dans le cycle.

L'abandon en deuxième cycle intervient donc rapidement, presque un étudiant sur deux (48 %) déclare avoir quitté les études universitaires avant la fin de l'année 1979-1980.

Dès la sortie de l'université, la majorité des étudiants se présentent sur le marché du travail : les deux tiers occupent un emploi en mars 1981, le taux de chômage étant de 16 %. L'effet du service national limite cependant l'entrée d'une partie des hommes sur le marché du travail : 55 % seulement sont en emploi, plus de 32 % étant au service national en mars 1981. En revanche la quasi-totalité des femmes sont sur le marché du travail (75 % en emploi, 17 % au chômage).

---

(1) Il s'agit des titulaires d'un DEUG de droit, sciences économiques ou AES.

Tableau 33

Situation des étudiants sortant de l'université  
avec seulement le DEUG (1) (par sexe)

en %

Année et sexe Situation	Situation en mars 1981			Situation en mars 1982		
	Hommes	Femmes	Hommes + Femmes	Hommes	Femmes	Hommes + Femmes
Emploi .....	55	75	67	63	67	66
<i>dont élèves fonctionnaires</i> .....	1	7	5	1	4	3
Chômage .....	7	17	13	16	23	20
Service militaire .....	32	—	13	—	—	—
Reprise d'études .....	—	—	—	21	—	8
Autres inactifs .....	6	8	8	—	10	6
Total .....	100	100	100	100	100	100
<i>Effectif</i> .....	339	529	868	339	529	868
Taux de chômage .....	11	18	16	20	26	23

Source : CEREQ. Observatoire EVA 1982.

(1) Sortants des premier et deuxième cycles.

Tableau 34

Situation des étudiants titulaires d'un DEUG selon la sortie  
du premier ou du deuxième cycle

en %

Année et niveau de sortie Situation	Situation en 1981		Situation en 1982	
	Sortants de premier cycle	Sortants de deuxième cycle	Sortants de premier cycle	Sortants de deuxième cycle
Emploi .....	98	57	71	64
<i>dont élève fonctionnaire</i> .....	11	3	11	8
Chômage .....	—	17	29	18
Service militaire .....	2	16	—	—
Reprise d'études .....	—	—	—	11
Autres inactifs .....	—	10	—	8
Total .....	100	100	100	100
<i>Effectif</i> .....	207	661	207	661
Taux de chômage .....	—	23	29	22

Source : CEREQ. Observatoire EVA 1982.

Ces observations donnent à penser que l'accès à un emploi peut avoir été l'une des raisons d'abandon des études dès le DEUG. Ce cas semble particulièrement évident pour les abandons directs dès l'obtention du DEUG : l'année qui suit la sortie, 98 % des sortants de premier cycle occupent un emploi, 2 % sont au service national, aucun n'est au chômage.

Mais ceci semble beaucoup moins vrai pour les abandons du deuxième cycle : avec un taux de chômage de 23 %, ces étudiants ne semblent pas avoir accédé dans d'aussi fortes proportions à un emploi (57 %). La possibilité d'accéder rapidement à un emploi ne peut donc constituer ici la motivation essentielle d'arrêt des études universitaires.

L'année suivante — mars 1982 — est marquée, au retour du service national pour les hommes, par une hausse importante des entrées en emploi, mais également par un accroissement du chômage. En outre, situation analogue à celle des diplômés du deuxième cycle, les reprises d'études — après une interruption d'un an — sont particulièrement importantes (21 %).

Pour les femmes, la situation de 1982 est marquée par une forte dégradation : baisse du taux d'emploi et hausse importante du chômage par rapport à 1981.

Il apparaît donc qu'une partie des emplois occupés dès la sortie des études universitaires étaient des emplois peu stables ; les retombées au chômage sont particulièrement élevées parmi les sortants directs du premier cycle (29 %), qui sont presque exclusivement des femmes (2). Ainsi, l'abandon des études dès l'obtention du DEUG pour accéder rapidement à un emploi ne constitue pas toujours une véritable insertion professionnelle : en 1982 presque 30 % de celles qui étaient en emploi en 1981 sont retombées au chômage.

Mais ces difficultés, pour une partie au moins des étudiantes issues de premier cycle, ne semblent pas avoir eu pour conséquence d'induire des reprises d'études comme dans le cas des jeunes femmes sortant du deuxième cycle.

## **2. LES EMPLOIS OCCUPÉS PAR LES TITULAIRES D'UN DEUG**

L'année qui suit la sortie, l'accès aux emplois de niveau moyen demeure encore très limité (37 %) au regard des 46 % d'employés, cette dernière proportion atteignant plus de 50 % pour les femmes. Pour les hommes en revanche, l'accès aux emplois de cadres moyens (non fonctionnaires) a été plus fréquent (33 %) mais 20 % occupent des emplois précaires dans l'enseignement (maîtres auxiliaires et maîtres d'internat). Les femmes ont accédé plus souvent à des emplois de fonctionnaires administratifs moyens (24 % contre 6 % seulement pour les hommes).

Ainsi, en dehors de la réussite à un concours administratif de la fonction publique, les femmes accèdent plus difficilement que les hommes à des emplois de niveau moyen et se retrouvent employées dans une très forte proportion.

Une année plus tard, cette situation a évolué favorablement : la part des employés dans les emplois occupés en mars 1982 a fortement diminué aussi bien pour les femmes que pour les hommes (33 % contre 46 %) tandis que les emplois de cadres moyens (fonctionnaires et non fonctionnaires) progressaient de 37 % à 44 %, aussi bien que les emplois de niveau supérieur.

---

(2) 98 % de femmes.

Cette situation se différencie cependant largement en fonction de la spécialité du DEUG (tableau 36). Le DEUG de droit se caractérise ainsi par un accès important aux emplois de fonctionnaires moyens (30 %), mais également aux postes d'employés (30 %), et, en revanche, par une très faible proportion de cadres moyens (non fonctionnaires).

Pour les sciences économiques, ce sont à l'inverse les cadres moyens du privé qui représentent le débouché essentiel des titulaires du DEUG (69 %), les employés étant particulièrement peu nombreux.

Le DEUG «AES» compte plus de 80 % de femmes ; ceci explique sans doute les 63 % d'employés – dont 49 % d'employés de secrétariat –, et le très faible accès aux emplois de cadres moyens.

Tableau 35  
Emplois occupés en 1981 et 1982 par les sortants  
de l'université avec un DEUG

en %

	Emplois en mars 1981			Emplois en mars 1982		
	Hommes	Femmes	Hommes + Femmes	Hommes	Femmes	Hommes + Femmes
Fonctionnaires supérieurs .....	—	—	—	2	4	3
Cadres supérieurs .....	15	10	11	24	8	14
PEGC et autres enseignants titulaires .....	2	—	(£)	1	(£)	(£)
Cadres moyens fonctionnaires .....	4	24	19	18	13	15
S/Total cadres moyens fonctionnaires .....	6	24	19	19	13	15
Agents d'assurances .....	5	—	1	5	—	2
Cadres moyens administratifs - secrétaires de direction .....	3	—	1	1	8	5
Cadres moyens banque .....	3	—	1	—	1	1
Comptables .....	—	—	—	—	1	(£)
Autres cadres moyens .....	9	—	3	13	5	8
Techniciens .....	14	12	12	8	16	13
S/Total cadres moyens .....	33	12	18	27	30	29
Maîtres auxiliaires .....	20	—	6	11	—	4
Employés qualifiés administratifs .....	12	16	15	17	13	15
Employés qualifiés secrétariat .....	—	12	9	—	26	16
Employés qualifiés informatique .....	—	20	14	—	—	—
Employés non qualifiés .....	14	7	8	—	4	2
S/Total employés .....	26	55	46	17	43	33
Autres emplois .....	(£)	—	(£)	(£)	2	1
Total .....	100	100	100	100	100	100
Effectif .....	117	293	410	215	348	563

Source : CEREQ. Observatoire EVA 82.

**Tableau 36**  
**Emplois occupés en 1982**  
**selon la spécialité du DEUG**

en %

	Droit	Sciences économiques	AES	Ensemble
Fonctionnaires supérieurs .....	5	—	3	3
Cadres supérieurs .....	12	15	18	14
PEGC et autres enseignants titulaires .....	—	—	2	(C)
Cadres moyens fonctionnaires .....	30	2	3	15
S/Total cadres moyens fonctionnaires .....	30	2	5	15
Agents assurances .....	2	2	—	1
Cadres moyens administratifs - secrétaires de direction .....	—	16	—	5
Cadres moyens banque .....	—	4	—	1
Comptables .....	—	—	1	(C)
Autres cadres moyens .....	9	7	7	8
Techniciens .....	—	40	2	13
S/Total cadres moyens .....	11	69	10	29
Maîtres auxiliaires .....	9	—	—	4
Employés qualifiés administration .....	19	11	11	15
Employés qualifiés secrétariat .....	9	—	49	16
Employés non qualifiés .....	2	3	3	2
S/Total employés .....	30	14	63	33
Autres emplois .....	2	—	1	1
Total .....	100	100	100	100
Effectif .....	250	176	137	563
Pourcentage de femmes .....	50	58	86	62
Pourcentage de sortants du premier cycle .....	—	35	63	26

Source : CEREQ. Observatoire EVA 82.

**ANNEXES**

## ANNEXE 1

### Discipline et spécialité des diplômes

- 01 - Lettres et langues vivantes
- 02 - Sciences humaines, sciences sociales
- 03 - Études artistiques
- 04 - Métiers sociaux ou de santé
- 08 - Information, relations publiques
- 09 - Mathématiques, statistiques
- 10 - Informatique
- 11 - Autres sciences et techniques
- 12 - Secrétariat, documentation

#### DROIT

- 20 - Formation générale en droit (exemple : DEUG)
- 21 - Droit public
- 22 - Droit administratif, sciences administratives, services publics, institutions administratives, etc.
- 23 - Droit social, droit du travail, sécurité sociale, etc.
- 24 - Droit international public, droit européen, institutions internationales, droit comparé, administrations internationales, etc.
- 25 - Droit fiscal et finances publiques
- 26 - Droit privé
- 27 - Droit commercial, droit de l'entreprise, droit des affaires
- 29 - Droit civil, droit judiciaire
- 30 - Droit pénal, criminologie
- 31 - Droit international privé
- 32 - Histoire du droit, des institutions; sociologie et philosophie du droit, etc.
- 33 - Droit notarial
- 34 - Droits spéciaux (assurances, urbanisme, bancaire, propriété industrielle, aérien, environnement, rural, défense nationale, etc.)

#### SCIENCES POLITIQUES

- 40 - Formation générale en sciences politiques
- 41 - Institut d'études politiques option service public
- 42 - Institut d'études politiques option relations internationales
- 43 - Institut d'études politiques option politique et sociale
- 44 - Institut d'études politiques option économique et financière

#### SCIENCES ÉCONOMIQUES

- 50 - Formation générale en sciences économiques (exemple : DEUG)
- 51 - Économie publique et planification
- 52 - Économétrie, mathématiques et statistiques
- 53 - Économie du travail, ressources humaines, économie de l'éducation
- 54 - Relations internationales, économie et finances internationales, économie européenne
- 55 - Développement, économie africaine
- 56 - Analyse et politique économique
- 57 - Économie monétaire, économie bancaire, change
- 58 - Aménagement du territoire, économie régionale, spatiale
- 59 - Économie industrielle ou de la production
- 60 - Économie agricole, rurale, développement agricole
- 61 - Démographie
- 62 - Santé, nutrition, économie de la santé
- 63 - Autre économie spéciale (énergie, transport, etc.)

#### GESTION - ÉCONOMIE D'ENTREPRISE

- 70 - Formation générale sciences de gestion
- 71 - Économie d'entreprise
- 72 - Économie appliquée
- 73 - Gestion commerciale, politique commerciale, marketing
- 74 - Comptabilité privée, gestion financière, contrôle budgétaire
- 75 - Planification dans l'entreprise, recherche - développement
- 76 - Gestion du personnel et relations sociales
- 77 - Informatique appliquée à la gestion (MIAGE)
- 78 - CAAE

#### ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE (AES)

- 80 - Administration économique et sociale

#### SCIENCES DE L'INFORMATION

- 81 - Sciences de l'information et de la communication



## ANNEXE 2

### Codes emplois regroupés et détaillés

Code publication CEREQ	Code des métiers INSEE décontracté (CEREQ)	Appellations détaillées du questionnaire (déclarées par l'individu)
Fonctionnaire supérieur	7923 à 7929 7919 à 7922 7936	Inspecteur impôt, PTT, trésor, jeunesse et sport, travail. Attaché d'administration centrale, d'administration universitaire. Elève fonctionnaire (catégorie « A »), élève IRA.
Autre cadre supérieur Fonctionnaire	8801 à 8829, 8837, 8838 9101 à 9124 9213 à 9215 9702	Médecin, pharmacien... (fonctionnaires). Traducteur, interprète, bibliothécaires, documentaliste (fonctionnaires). Huissier, officier ministériel (fonctionnaire). Officier.
Professeur de l'enseignement supérieur titulaire	9028 à 9034, 9044	Assistant, maître assistant, maître de conférence, professeur de l'enseignement supérieur.
Expert comptable, conseiller juridique, fiscal	9201 à 9203, 9205 9204	Conseiller juridique, fiscal, commissaire aux comptes, expert... Expert comptable stagiaire.
Cadre supérieur financier et commercial	7901 à 7904 7905 à 7909 7910 à 7915 7916 à 7918, 7931	Directeur, chef d'agence banque, fondé de pouvoir, inspecteur banque, agent de change... Directeur financier, contrôleur gestion, réviseur interne, assistant gestion, cadre de gestion. Cadre commercial, directeur commercial, directeur des ventes - des achats, directeur marketing, attaché commercial, directeur d'établissement commercial, assistant marketing Chef du personnel, responsable-adjoint service du personnel, gestion personnel, assistant gestion personnel.
Attaché de direction, chargé d'études, cadre supérieur administratif	7932 à 7935	Attaché de direction, économiste chargé d'études économiques, directeur administratif, chargé de mission, chef de service sécurité sociale.
Autre cadre supérieur	8801 à 8829, 8837, 8838 9101 à 9114 9115 à 9121 9122 à 9124 9213 à 9215	Médecin, pharmacien... Traducteur, interprète, chercheur, technicien et ingénieur de recherche, attaché, chargé de recherche, chargé d'études (sciences sociales). Rédacteur publicité, chef de publicité, attaché de presse, de relations publiques, journaliste, responsable publicité. Conservateur de musée, bibliothécaire, documentaliste. Commissaire priseur, huissier...

Code publication CEREQ	Code des métiers INSEE décontracté (CEREQ)	Appellations détaillées du questionnaire (déclarées par l'individu)
Ingénieur, chercheur (scientifique)	7801 à 7823, 7834 à 7839 7701, 7702 7824 à 7833  9125 à 9137	Ingénieur, chef de service informatique, architecte, directeur technique. Conseiller gestion, audit, ingénieur commercial, technico-commercial, ingénieur ventes, ingénieur conseil... Chercheur scientifique, attaché, chargé de recherche, technicien ingénieur de recherche, chargé d'études, statisticien.
PEGC et autre enseignant titulaire	9001 à 9013, 9041 à 9043	Instituteur, PEGC, PCET, adjoint enseignement, conseiller d'éducation, directeur d'établissement, élève instituteur, élève PEGC, élève ENNA.
Cadre moyen fonctionnaire, greffier	8010 à 8015  8016 à 8021, 8027  9211 à 9212 8101 à 8907, 8921  8912 à 8920	Secrétaire d'administration, secrétaire d'administration universitaire, secrétaire administratif, secrétaire général rédacteur de mairie, adjoint cadre hospitalier, attaché communal. Contrôleur impôt, PTT, trésor, douanes, inspecteur police. Élève fonctionnaire catégorie «B». Secrétaire-greffier. Conseiller d'orientation, psychologue scolaire, animateur socio-culturel, moniteur-directeur de centre culturel (fonctionnaires), élève conseiller d'orientation. Assistante sociale, éducateur spécialisé, moniteur éducateur (fonctionnaires).
Agent d'assurances	8022 à 8024	Agent général d'assurances, agent d'assurances, inspecteur d'assurances, rédacteur contentieux.
Cadre moyen administratif-secrétaire de direction	8025, 8026, 8116	Cadre administratif, agent administratif, secrétaire de direction, liquidateur caisse de retraite, attaché SNCF.
Cadre moyen banque	8001 à 8009	Chef de groupe banque, responsable antenne, démarcheur-prospecteur banque, rédacteur crédit, gestionnaire fortune, analyste financier, contrôleur administratif, cadre de banque...
Autre cadre moyen	8301 à 8306  8317 à 8327  8401 à 8408  8830 à 8836, 8839 à 8841	Gérant magasin succursales multiples, acheteur, cadre commercial, chef de rayon, chef des ventes, responsable rayon. Agent commercial, animateur-ventes, animateur-commercial, représentant de commerce, VRP, agent général, visiteur médical, inspecteur commercial, démarcheur, chef de secteur. Entrepreneur BTP, hôtelier, restaurateur, éditeur, commerçant de détail, libraire, commerçant grossiste, gérant de société. Infirmière, kinésithérapeute, préparateur pharmacie.

Code publication CEREQ	Code des métiers INSEE décontracté (CEREQ)	Appellations détaillées du questionnaire (déclarées par l'individu)
Autre cadre moyen (suite)	8901 à 8907, 8912 à 8921	Psychologue scolaire, psychologue industriel, animateur socio-culturel, moniteur ou directeur de centre culturel, conseiller du travail, conseiller conjugal, éducateur, moniteur éducateur (non fonctionnaires).
Comptable	8120	Comptable, assistant cabinet comptable.
Technicien	7501 à 7646	Dessinateur, technicien, analyste programmeur, programmeur, agent technique, agent technico-commercial, agent commercial.
Maître d'internat	9009, 9021	Maître d'internat, surveillant.
Maître auxiliaire divers (enseignement public)	9001, 9002, 9004, 9008, 9010, 9012, 9013, 9016, 9017, 9018, 9020, 9025, 9026, 9027, 9028, 9034	Maître auxiliaire, instituteur remplaçant, adjoint d'enseignement, chargé de cours, vacataire enseignement supérieur.

## ANNEXE 3

### Annexe statistique

#### 1. LE CHAMP DE L'ENQUÊTE

L'enquête a été effectuée au mois de mars 1982. Elle a porté sur les étudiants français inscrits en 1979-1980 en premier ou deuxième cycle et en capacité en droit-sciences économiques et instituts d'études politiques (1) et non réinscrits dans ces mêmes études en 1980-1981, mais y compris ceux qui ont poursuivi, à l'issue du deuxième cycle, des études en troisième cycle en 1980-1981.

#### 2. L'ÉCHANTILLONNAGE

La population-mère ainsi estimée par le SIGES était de 64 000 sortants.

L'échantillon tiré parmi ces étudiants a été obtenu de la manière suivante :

Taux de sondage	Niveau d'inscription
1/12	Capacité en droit 1er cycle Niveau 1er cycle
1/2	Deuxième cycle Niveau 2ème cycle Préparation concours et CAPA
1/1 (exhaustif)	AES (2ème cycle) MST Ensemble des sortants de l'université de PARIS IX

(1) Y compris les préparations aux concours de l'enseignement et aux concours administratifs ainsi qu'au CAPA et les étudiants des instituts d'études judiciaires (IEJ) et des différents instituts d'université du secteur juridique ou économique.

### 3. L'ENQUÊTE

Le questionnaire a été adressé par voie postale (avec deux relances) aux 9 000 étudiants retenus dans l'échantillon.

Le tableau ci-après montre les différents envois et retours, et les taux de réponses obtenus à l'enquête postale.

Niveau de dernière inscription	Effectifs interrogés	Effectifs répondants	Taux d'inconnus PTT %	Taux de réponses	
				Brut %	Net %
Capacité .....	630	123	18	18	23
1er cycle, niveau 1er cycle .....	2 075	589	16	27	32
2ème cycle, niveau 2ème cycle (IEP, IEJ...) .....	5 221	2 162	18	37	45
Préparation aux concours, CAPA .....	1 075	219	20	33	41
Ensemble .....	9 001	3 093	18	34	40

Le rendement brut de l'enquête, qui comptabilise le nombre de questionnaires reçus par rapport au nombre de questionnaires envoyés, est de 34 %. La faiblesse du rendement de l'enquête pour la capacité en droit nous a amenés à renoncer à l'exploitation des quelques questionnaires reçus (123). Le taux de réponse net – après déduction des adresses inconnues et dont les questionnaires ont été retournés par les services postaux – s'élève à 40 %. Une enquête complémentaire par entretien au domicile d'un échantillon d'étudiants non répondants à l'enquête postale a été réalisée : elle a porté sur 1 236 non-répondants, et 872 questionnaires ont été ainsi recueillis.

Au total, c'est donc 3 965 questionnaires qui ont été recueillis. Après contrôle des questionnaires et des réponses, 639 questionnaires ont été éliminés (inexploitables, hors champ...) et c'est donc 3 326 questionnaires seulement qui ont fait l'objet de l'exploitation (2).

	Total répondants			Dont inexploitable	Total questionnaires exploitables		
	Postaux	Interviewés	Total		Postaux	Interviewés	Total
Capacité .....	123	—	123	19	104	—	104
1er cycle, niveau premier cycle .....	589	—	589	104	485	—	485
2ème cycle, niveau deuxième cycle .....	2 162	740	2 902	436	1 868	598	2 466
Préparation aux concours, CAPA .....	219	132	351	80	181	90	271
Total .....	3 093	872	3 965	639	2 638	688	3 326

(2) En fait, lors de l'exploitation quelques questionnaires ont été à nouveau éliminés et c'est seulement 3 256 questionnaires qui ont été finalement exploités.

#### 4. LA FIABILITÉ DES RÉSULTATS

Les effectifs qui sont publiés dans les tableaux statistiques portent sur des effectifs pondérés de manière à retrouver la population de référence ayant fait l'objet de l'enquête (3). La pondération a été effectuée par université, cycle d'inscription (capacité en droit, 1<sup>er</sup> cycle...) et discipline (droit, sciences économiques, AES).

L'enquête a porté sur un échantillon d'étudiants, et ceux-ci n'ont pas tous répondu à l'enquête. Il est donc nécessaire d'extrapoler les résultats obtenus pour retrouver la population de départ. Cette procédure fait l'hypothèse que la population des répondants à l'enquête a les mêmes caractéristiques que les non-répondants et que ceux qui n'ont pas été retrouvés par les PTT.

Le contrôle de cette hypothèse est donc la raison d'être des interviews de contrôle auprès des non-répondants à l'enquête postale : cela revient ensuite à comparer les distributions des individus selon quelques caractéristiques (sexe, situation...) dans les répondants postaux et dans les interviews auprès des non-répondants postaux.

Les calculs qui suivent concernent uniquement les sortants des premier et deuxième cycles (y compris ceux des instituts et préparations aux concours).

La comparaison des réponses obtenues par voie postale et par interview porte sur les données brutes : elles représentent donc l'échantillon non pondéré des réponses obtenues tant par voie postale que par interview. En aucun cas, ces effectifs ne représentent les populations d'ensemble ; celles-ci, pour être reconstituées, doivent être pondérées de manière à rendre leur poids à chaque filière et établissement d'enseignement supérieur.

L'analyse des réponses faites par les étudiants interrogés à leur domicile conduit globalement à une bonne concordance avec les réponses obtenues à l'enquête postale. Quelques exemples sont donnés ci-après.

— Le taux de sortie réelle de l'enseignement supérieur. Une partie des étudiants sortant des premier et deuxième cycles a en effet poursuivi l'année suivante des études hors d'un établissement universitaire.

	Nombre de questionnaires (**)	Taux de sortie réelle de l'enseignement supérieur (*)
Répondants « postaux » .....	1 845	81,2 ± 1,4
Répondants « interviews » .....	476	89,9 ± 1,8
Population globale brute (***)	—	86,8 ± 1,7

(\*) Précision donnée au seuil de 95 %.

(\*\*) Poursuites d'études en troisième cycle exclues.

(\*\*\*) Le taux de la population globale est calculé en considérant que les répondants « postaux » représentent 35 % de la population et les répondants « interviews » 65 %.

(3) Au taux de couverture prêt. Un certain nombre d'universités n'ont pu en effet participer à l'enquête pour différentes raisons : Aix III, Dijon, Limoges, Lyon II, Perpignan, Paris V, Paris VIII, Paris XI, Paris XIII, La Réunion, Paris X.

En outre, pour les raisons déjà indiquées ci-dessus, les questionnaires adressés aux sortants de capacité en droit ont été exclus : le total des questionnaires concernés s'élève à 3 154 dont 2 467 obtenus par voie postale et 687 par interviews.

## LA SITUATION À L'ENQUÊTE

Précision fournie avec une probabilité de 95 %		Nombre de questionnaires	Situation à l'enquête (en %)			
			Emploi	Chômage	Inactivité	Total
Sortants du premier cycle	Répondants «postaux»	486	57 ± 4,3	12 ± 2,9	31 ± 4,1	100
	Répondants «postaux»	1 981	68 ± 1,9	14 ± 1,4	18 ± 1,6	100
	Répondants «interviews»	687	72 ± 2,8	11 ± 1,9	17 ± 2,4	100
Population globale brute		—	71 ± 2,5	12 ± 1,7	17 ± 2,1	100

## LES EMPLOIS OCCUPÉS À L'ENQUÊTE

		Nombre de questionnaires	Les emplois occupés à l'enquête (en %)							Total
			Fonctionnaires supérieurs	Cadres supérieurs	Cadres moyens fonctionnaires	Cadres moyens	Enseignants non titulaires	Employés	Autres	
Sortants du premier cycle	Répondants «postaux»	277	3 ± 2,0	6 ± 2,8	17 ± 4,4	21 ± 4,8	2 ± 1,6	42 ± 5,8	9 ± 3,3	100
	Répondants «postaux»	1 317	16 ± 1,9	25 ± 2,2	10 ± 1,5	22 ± 2,1	10 ± 1,5	12 ± 1,6	4 ± 1,1	100
	Répondants «interviews»	482	9 ± 2,1	38 ± 3,6	8 ± 2,0	19 ± 2,9	10 ± 2,2	12 ± 2,4	5 ± 1,6	100
Population brute totale		—	11 ± 2	34 ± 3,1	9 ± 1,8	20 ± 2,6	10 ± 2,0	12 ± 2,1	5 ± 1,4	100

– **La situation à l'enquête**

Pour les sortants du deuxième cycle et des préparations aux différents concours, la population en recherche d'emploi a mieux répondu à l'enquête postale au détriment de la population active. Du coup, les résultats publiés tendent à surévaluer le taux de chômage par rapport à la réalité.

– **Les emplois occupés à l'enquête**

Pour les sortants du deuxième cycle et des préparations aux concours, la comparaison des structures d'emplois occupés par les répondants «postaux» et d'autre part par les répondants «interviews» montre une plus grande fréquence de cadres supérieurs parmi les seconds au détriment des fonctionnaires supérieurs.

Les résultats publiés tendent donc à surévaluer l'importance des fonctionnaires supérieurs et, à l'inverse, à sous-évaluer les cadres supérieurs (non fonctionnaires).



## **ANNEXE IV**

### **Liste des sigles**

<b>AES</b>	: Administration économique et sociale
<b>BTS</b>	: Brevet de technicien supérieur
<b>CAPA</b>	: Certificat d'aptitude à la profession d'avocat
<b>CEJ</b>	: Certificat d'études judiciaires
<b>DEA</b>	: Diplôme d'études approfondies
<b>DECS</b>	: Diplôme d'études comptables supérieures
<b>DESS</b>	: Diplôme d'études supérieures spécialisées
<b>DEUG</b>	: Diplôme d'études universitaires générales
<b>DGRST</b>	: Délégation générale à la recherche scientifique et technique
<b>DUT</b>	: Diplôme universitaire de technologie
<b>ENI</b>	: École normale d'instituteurs
<b>ENNA</b>	: École nationale normale d'apprentissage
<b>ESCAE</b>	: École supérieure de commerce et d'administration des entreprises
<b>IEJ</b>	: Institut d'études judiciaires
<b>IEP</b>	: Institut d'études politiques
<b>IRA</b>	: Instituts régionaux d'administration
<b>IUT</b>	: Institut universitaire de technologie
<b>MASS</b>	: Mathématiques appliquées aux sciences sociales
<b>MST</b>	: Maîtrise de sciences et techniques
<b>PCET</b>	: Professeur de lycée d'enseignement professionnel
<b>PEGC</b>	: Professeur d'enseignement général des collèges

## LISTE DES TABLEAUX

	Pages
Tableau 1 : Taux de croissance annuel des effectifs d'inscrits .....	14
Tableau 2 : Taux de féminisation.....	15
Tableau 3 : Estimation du flux annuel moyen d'étudiants français traversant le premier cycle - Situation 77 et situation 80.....	16
Tableau 4 : Diplôme le plus élevé obtenu à l'issue d'une formation initiale de deuxième cycle (y compris poursuites d'études en troisième cycle).....	24
Tableau 5 : Doubles diplômes ou concours possédés par les sortants de deuxième cycle (y compris poursuites d'études en troisième cycle)	26
Tableau 6 : Diplôme terminal de deuxième cycle et titre professionnel ou concours à la sortie du deuxième cycle .....	29
Tableau 7 : Taux de poursuites d'études en troisième cycle des sortants du deuxième cycle .....	29
Tableau 8 : Date d'obtention du diplôme universitaire ou IEP.....	30
Tableau 9 : Processus d'insertion des sortants du deuxième cycle .....	36
Tableau 10 : Sortants de deuxième cycle en 1980 sans aucune poursuite d'études l'année suivante : processus d'insertion, situation en mars 1981 et mars 1982 selon la spécialité du diplôme et le sexe.....	37
Tableau 11 : Situation des sortants du deuxième cycle sans aucune poursuite d'études.....	38
Tableau 12 : Situation en mars 1981 et mars 1982 des sortants de deuxième cycle selon les sous-populations étudiantes (hommes).....	40
Tableau 13 : Situation en mars 1981 et mars 1982 des sortants de deuxième cycle selon les sous-populations étudiantes (femmes) .....	42

	Pages
<b>Tableau 14</b> : Bilan de l'insertion des diplômés selon la spécialité du plus haut diplôme obtenu à la sortie du deuxième cycle (y compris poursuites d'études en troisième cycle) . . . . .	44
<b>Tableau 15</b> : Situation en mars 1982 des étudiants ayant poursuivi des études en troisième cycle en 1980-1981 . . . . .	50
<b>Tableau 16</b> : Emplois occupés par les sortants du deuxième cycle en 1981 et 1982 et comparaison 1978 (ensemble des sortants sans aucune poursuite d'études) . . . . .	53
<b>Tableau 17</b> : Secteur et statut des emplois occupés en 1982 par les sortants du deuxième cycle (sans aucune poursuite d'études) . . . . .	54
<b>Tableau 18</b> : Emplois occupés en mars 1982 par grands secteurs d'activité. Sortants du deuxième cycle (hommes et femmes) . . . . .	59
<b>Tableau 19</b> : Emplois occupés en fonction du diplôme obtenu à la sortie du deuxième cycle (hommes) . . . . .	60
<b>Tableau 20</b> : Emplois occupés en fonction du diplôme obtenu à la sortie du deuxième cycle (femmes) . . . . .	61
<b>Tableau 21</b> : Emplois occupés en fonction du diplôme obtenu à la sortie du deuxième cycle (hommes + femmes) . . . . .	62
<b>Tableau 22</b> : Emplois occupés en mars 1982 par les sortants du deuxième cycle selon la spécialité du diplôme de deuxième cycle (hommes) . . . . .	66
<b>Tableau 23</b> : Emplois occupés en mars 1982 par les sortants du deuxième cycle selon la spécialité du diplôme de deuxième cycle (femmes) . . . . .	68
<b>Tableau 24</b> : Emplois occupés en mars 1982 par les sortants du deuxième cycle selon la spécialité du diplôme de deuxième cycle (hommes + femmes) . . . . .	70
<b>Tableau 25</b> : Emplois occupés en mars 1982 par les sortants du deuxième cycle ayant poursuivi des études de troisième cycle en 1980-1981 . . . . .	72
<b>Tableau 26</b> : Nombre d'années d'études universitaires des sortants «non diplômés» du premier cycle par sexe et en fonction du service national . . . . .	77
<b>Tableau 27</b> : Processus d'insertion des sortants du premier cycle sans aucun diplôme supérieur au baccalauréat en 1980 . . . . .	79
<b>Tableau 28</b> : Comparaison des processus d'insertion entre 1977 et 1980 des sortants «non diplômés» du premier cycle . . . . .	79

	Pages
Tableau 29 : Situation en 1978 et 1981-1982 des sortants du premier cycle sans aucun diplôme supérieur au baccalauréat. ....	79
Tableau 30 : Situation en mars 1981 des sortants de premier cycle en 1980 selon le processus d'insertion. ....	81
Tableau 31 : Emplois occupés par les sortants «non diplômés» du premier cycle en 1978 (sortants de 1977) et en 1981-1982 (sortants de 1980) .....	82
Tableau 32 : Emplois occupés en mars 1981 par les sortants «non diplômés» du premier cycle selon la série du baccalauréat .....	83
Tableau 33 : Situation des étudiants sortant de l'université avec seulement le DEUG (par sexe).....	85
Tableau 34 : Situation des étudiants titulaires d'un DEUG selon la sortie du premier ou du deuxième cycle. ....	85
Tableau 35 : Emplois occupés en 1981 et 1982 par les sortants de l'université avec un DEUG.....	87
Tableau 36 : Emplois occupés en 1982 selon la spécialité du DEUG .....	88

## LISTE DES GRAPHIQUES

	Pages
Graphique 1 : Évolution des diplômes délivrés en droit, sciences économiques et AES.....	17
Graphique 2 : Estimation du flux annuel moyen d'étudiants traversant les universités de droit, sciences économiques, à la fin des années 1970 .....	19
Graphique 3 : Les sous-populations étudiantes qui sortent des premier et deuxième cycles .....	20
Graphique 4 : Date d'entrée en emploi des sortants du deuxième cycle (ensemble des sortants) .....	34
Graphique 5 : Date d'entrée en emploi des sous-populations d'étudiants sortant du deuxième cycle (Hommes + Femmes) .....	35
Graphique 6 : Date d'entrée en emploi des sortants du deuxième cycle avec un diplôme du deuxième cycle (sans poursuite en troisième cycle) .....	48
Graphique 7 : Date d'entrée en emploi des étudiants ayant poursuivi des études de troisième cycle .....	51
Graphique 8a : Comparaison des structures d'emplois occupés en 1978 et en 1981 par les sortants du deuxième cycle (Hommes) .....	55
Graphique 8b : Comparaison des structures d'emplois occupés en 1978 et en 1981 par les sortants du deuxième cycle (Femmes).....	57
Graphique 9 : Structure des emplois occupés en 1981 et en 1982 par les sortants du deuxième cycle en 1980, selon le diplôme.....	64

Reproduction autorisée à la condition expresse  
de mentionner la source



Centre d'Etudes  
et de Recherches  
sur les Qualifications

9, RUE SEXTIUS MICHEL, 75732 PARIS CEDEX 15 - TEL. 575.62.63